



# Projet éducatif

## // PEDT 2023 -2026

Mairie de Biganos  
52 avenue de la Libération - 33380 BIGANOS  
Tél : 05 56 03 94 50 – [accueil@villedebiganos.fr](mailto:accueil@villedebiganos.fr)



## EDITO

### « IL FAUT TOUT UN TERRITOIRE POUR ÉDUQUER UN ENFANT »

Dès 2020, une de nos priorités a été de placer le jeune boïen au cœur de notre projet de territoire, en ayant à cœur de lui offrir des conditions optimales d'apprentissage et de développement, favorisant ainsi son épanouissement et sa pleine réussite.

Nous avons souhaité pour cela nous engager dans une démarche volontaire de co-construction d'un Projet Educatif de Territoire (PEdT), outil partenarial visant à articuler la continuité pédagogique entre les différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Cette démarche d'éducation tout au long de la vie, fondement même du PEdT boïen et de la démarche du Lieu-de-vie citoyen « Le Chahut », s'adresse non seulement aux enfants, aux jeunes, mais également à tous les habitants du territoire.

J'ai souhaité, dans un esprit d'alliance éducative, que nous travaillons avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs, les parents d'élèves et la communauté enseignante à la création et à l'évaluation d'un parcours éducatif cohérent et adapté à la réalité locale et aux besoins des jeunes boïens.

Notre PEDT s'articule autour de trois piliers :

- Une politique éducative conduite et ancrée sur le territoire, renforçant la continuité éducative entre les temps et les espaces traversés par les enfants et un cadre bienveillant favorisant le plaisir et la santé ;
- Une alliance éducative pour favoriser l'émergence d'un territoire apprenant, visant à la construction de la citoyenneté, la réduction des inégalités et le soutien à la fonction parentale ;
- Une volonté de faire évoluer le territoire apprenant à un territoire capacitant et engagé, vers une fabrique de la citoyenneté.

Vous le verrez à la lecture de ce document, il fait bon grandir à Biganos !



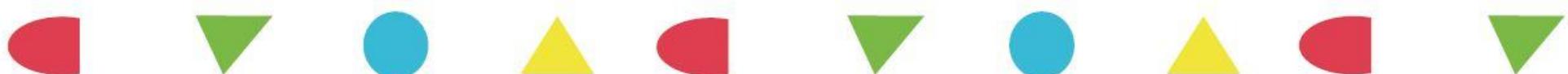
Bruno LAFON  
Maire de Biganos  
Président de la COBAN



Eliette DROMEL  
Adjointe à  
l'Enfance-Jeunesse

# SOMMAIRE

<b>I. Le diagnostic de territoire .....</b>	<b>5</b>
1. Une position stratégique qui entraîne un développement soutenu .....	5
2. Une commune attractive sur le plan économique .....	7
3. Une commune attractive sur le plan résidentiel .....	9
4. Le projet « cœur de ville » : la création d'une véritable centralité .....	16
5. Une politique culturelle, associative et sportive riche .....	17
6. L'offre de service petite enfance, enfance et jeunesse .....	20
<b>II. Un territoire éducatif en construction .....</b>	<b>33</b>
1. Historique d'une politique éducative éclatée à une recherche de cohérence .....	33
2. Affirmation d'une politique publique à une mise en œuvre opérationnelle .....	36
3. Un projet à articuler avec les différents contrats partenariaux .....	39
<b>III. La démarche partenariale apprenante au service du développement éducatif durable de notre territoire .....</b>	<b>42</b>
1. Une démarche apprenante pour l'ensemble des acteurs .....	42
2. La construction pas à pas d'un écosystème éducatif boïen .....	43
3. L'affirmation de nos ambitions éducatives pour Biganos.....	45
4. La démarche participative et la méthodologie d'élaboration engagée .....	52
5. Le PEDT, un cadre de référence commun aux acteurs éducatifs boïens.....	59
<b>IV. Le plan d'action du PEDT : d'un territoire éducatif au territoire apprenant favorisant une citoyenneté active .....</b>	<b>61</b>
1. Pilier 1 : Une politique éducative conduite et ancrée sur son territoire .....	61
2. Pilier 2 : L'alliance éducative pour favoriser l'émergence d'un territoire apprenant .....	67
3. Pilier 3 : Du territoire apprenant au territoire capacitant → vers la fabrique de la citoyenneté.....	74
<b>V. Le projet évaluatif inscrit au cœur du projet pour une démarche apprenante .....</b>	<b>79</b>
1. Pourquoi évaluer ? .....	79
2. Pour qui évaluer ? .....	81
3. Comment allons-nous évaluer ? .....	81



# PRÉAMBULE

## L'ÉDUCATION, UN BIEN COMMUN, L'AFFAIRE DE TOUS

Créé par la loi d'Orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le Projet Éducatif De Territoire a été institué comme un moyen permettant de fédérer toutes les énergies présentes sur un territoire pour que chaque enfant puisse bénéficier d'un parcours éducatif à la fois cohérent et de qualité en impliquant pleinement et réellement le rôle des parents.

C'est en poursuivant ces objectifs que la ville de Biganos est en train de concevoir son nouveau PEDT. Ce dernier s'inscrira dans la dynamique à l'œuvre sur Biganos depuis 3 ans maintenant. Aussi, au-delà de l'attention portée aux enfants et aux jeunes, il développera, dans son troisième pilier, l'éducation tout au long de la vie afin de pouvoir pas à pas parvenir à développer un territoire apprenant au service du renforcement du pouvoir d'agir des habitants et, in fine, l'exercice d'une citoyenneté active.

La volonté des élus municipaux est de ne pas nous limiter à une liste de mesures mises simplement bout à bout mais à ce que le PEDT finalisé puisse constituer le fondement d'une politique éducative globale, visible, dédiée et structurée pour le territoire boïen.

Nul ne peut tout et tout seul. Aujourd'hui plus que jamais, l'éducation devient un bien commun essentiel de notre avenir à tous. La responsabilité qui nous oblige est bien de nourrir un partenariat franc, durable, profond et animé par le souci de l'intérêt général. Par sa nature, au-delà du cadre posé, le PEDT fixe une impulsion et une légitimité au partenariat entre les différentes parties prenantes.

Il s'inscrit dans la volonté commune de répondre aux besoins des familles et se doit de s'articuler avec les autres outils partenariaux (CTG, Contrat Local de Santé ...) et l'ensemble des politiques publiques conduites sur le territoire (projet culturel, projet Vie Associative et Citoyenne, projet social de territoire, PLU).

Il affirme des ambitions partagées, des valeurs pour faire vivre la complémentarité éducative entendue au sens large de ce terme puisque nous avons souhaité que le PEDT s'élargisse de la petite enfance à l'éducation permanente tout au long de la vie. Continuum éducatif, l'éducation pour tous permanente sur et à partir du territoire, doit rendre possible la réussite de tous, réduire les inégalités éducatives et promouvoir la citoyenneté active au service du développement d'une société de l'engagement.



# I. LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

## 1. Une position stratégique qui entraîne un développement soutenu

A l'interface entre le Bassin d'Arcachon et l'aire métropolitaine bordelaise, la commune de Biganos couvre une superficie de 5.270 hectares. Elle est l'une des huit communes membres de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) et fait partie du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne dont le territoire couvre une partie de la Gironde et des Landes. 65% de la commune se révèle boisé, trois types de paysage peuvent être ainsi observés : le delta de la Leyre et autres zones humides, la forêt essentiellement de production et une zone urbanisée fixée autour des axes de communication.

### 1.1. Biganos, un des 3 pôles structurants métropolitains du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

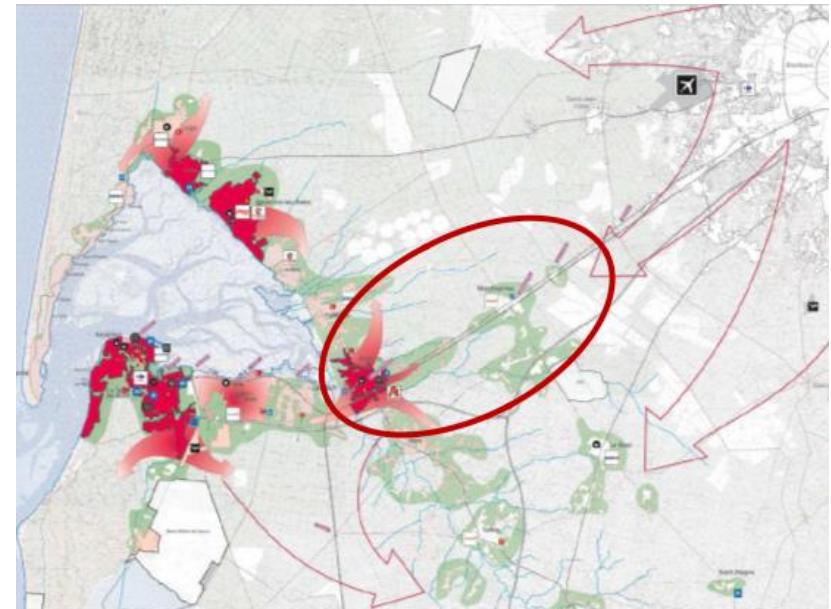
Biganos constitue l'un des trois « pôles structurants métropolitains » du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, du fait d'une position stratégique qui la rend particulièrement attractive d'un point de vue résidentiel mais également économique.

Avec plus de 10.000 habitants, Biganos représente ainsi la deuxième commune de l'intercommunalité en poids de population (soit 16 % de la population de la COBAN, derrière Andernos-les-Bains). Elle est par ailleurs le 1er employeur de la COBAN, avec près de 4.000 emplois offerts (soit ¼ des emplois présents sur la COBAN).

Biganos se situe ainsi à l'articulation de 2 intercommunalités : la COBAN et la COBAS

La COBAS au sud, regroupant les villes d'Arcachon, la Teste de Buch, Gujan-Mestras et le Teich (65 952 habitants)

La COBAN au nord, réunissant les villes de Lège Cap Ferret, Arès, Andernos les Bains, Lanton Audenge, Biganos, Marcheprime et Mios (65 402 habitants)



La COBAN est ainsi constituée de villes de taille moyenne sans qu'aucune ne puisse être qualifiée de ville centre. Sur ce territoire, l'une des cinq sous-préfectures de Gironde est implantée à Arcachon.



## **1.2. Une ville « au carrefour »**

Biganos bénéficie également de la proximité immédiate des principaux axes de transport du territoire, lui garantissant ainsi une très bonne accessibilité. La commune est en effet située non loin de l'autoroute A660, qui relie Arcachon à Bordeaux, et de l'embranchement avec l'autoroute A63 en direction de Bayonne. Elle est également traversée par les deux principaux axes routiers du Bassin d'Arcachon, à savoir la RD650 reliant Arcachon à Bordeaux et la RD3, desservant l'ensemble du Nord Bassin. Ces deux voies structurantes accueillent un trafic quotidien et saisonnier important et le carrefour de ces deux axes au sein de la commune constitue un point névralgique de l'ensemble du territoire du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre.

En plus du réseau routier, la commune est également desservie par la voie ferrée. A la croisée de deux lignes structurantes du réseau, la gare intercommunale de Biganos constitue de fait la desserte ferroviaire centrale du Bassin d'Arcachon.

Cette gare située sur la transversale Paris/Hendaye et la ligne Bordeaux/Arcachon a été récemment modernisée. Elle est répertoriée comme la 31ème gare de Gironde en nombre de voyageurs.

Une grande partie de ses usagers proviennent d'un rayon de 15km autour de Biganos pour des trajets réguliers domicile/travail.

La mise en service récente d'un TGV quotidien Arcachon/Biganos/Paris, ciblant plus particulièrement la clientèle d'affaire renforce le positionnement stratégique de la gare.

En raison de cette position stratégique, la commune de Biganos connaît depuis plusieurs années un développement soutenu et doit ainsi aujourd'hui faire face à une pression urbaine de plus en plus importante.

La commune, est marquée par l'importance des forêts et milieux semi-naturels (76 %), Seules 18 % sont des zones urbanisées, zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication, 5 % sont des zones agricoles ou côtières.



## **2. Une commune attractive sur le plan économique**

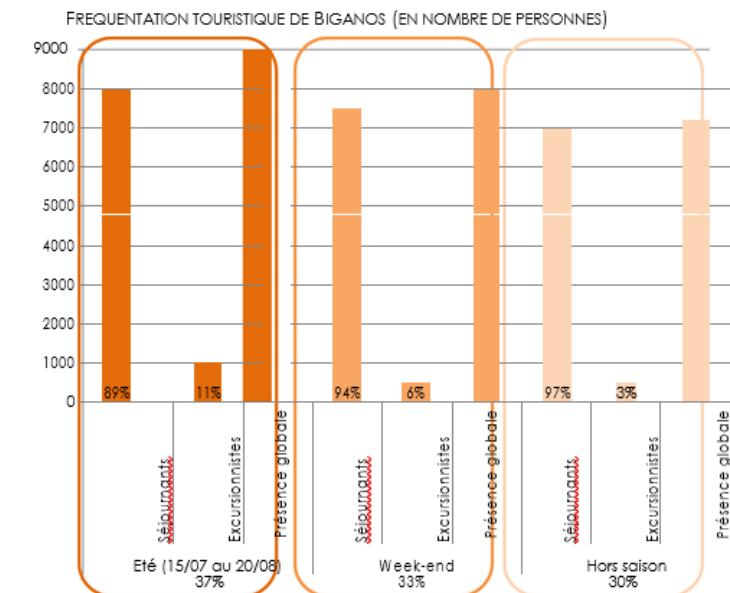
## **2.1. Biganos, le principal pôle économique du territoire de la COBAN, peu irrigué par le tourisme**

Avec une offre de 4 200 emplois, la commune de Biganos est le principal pôle économique du territoire de la COBAN. En effet, depuis 1975 elle occupe le premier rang en termes d'emplois au sein du territoire intercommunal, avec un quart des 16 754 emplois en 2014, alors qu'elle ne représente que 16% de la population.

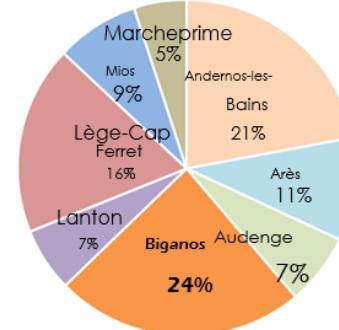
L'analyse de l'évolution du nombre d'emplois démontre deux périodes de fort développement économique. En effet, Biganos a connu une augmentation de ses emplois de +30% entre 1982 et 1990, et +40% entre 1999 et 2006, alors que la COBAN a connu des augmentations respectives de +16% et +32%. La croissance proportionnellement plus forte sur le territoire de Biganos illustre l'attractivité de la commune auprès des entreprises. En ce sens, elle est le premier pourvoyeur d'emplois de l'intercommunalité.

## **2.2. Un taux d'activité élevé, une forte représentation des employés mais une augmentation de la part des cadres**

Un taux d'activité (part des actifs parmi la population de 15-64 ans) d'ensemble élevé (à 77,4%) sans différence significative avec celui observé sur l'ensemble de la COBAN (76,5%). Pour un taux d'emploi (part des actifs ayant un emploi parmi la population de 15-64 ans) à 68%, identique également à celui enregistré sur l'ensemble de la communauté d'agglomération. 58 cadres ou professions intermédiaires pour 100 employés ou ouvriers, une valeur en hausse (48 en 2007).

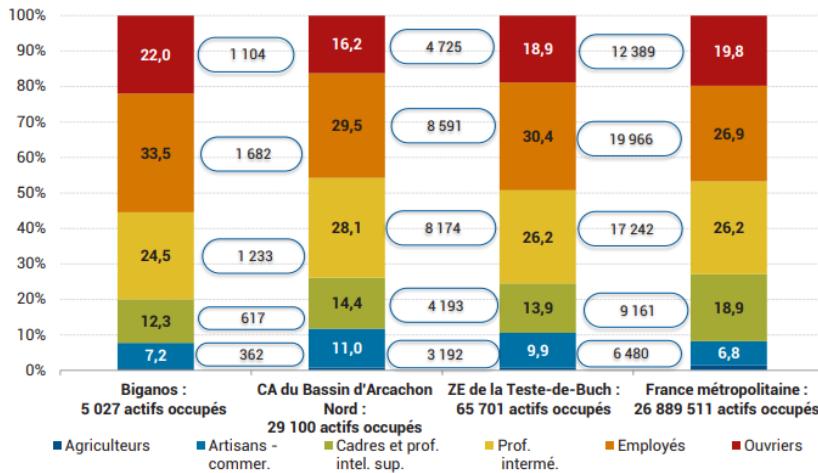


REPARTITION DE L'OFFRE D'EMPLOIS PAR COMMUNE AU SEIN DE LA COBAN EN 2014



## Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



emplois sur 10 correspondent à la catégorie « employés », une proportion en hausse, ainsi que celle des professions intermédiaires, alors que la part des emplois « ouvriers » a diminué ces 10 dernières années.

### 2.3. Une autonomie importante dans la mobilité professionnelle

Une population active peu sédentaire : 70% des actifs résidant à Biganos n'y travaillent pas et se rendent à Bordeaux et à La Teste-de-Buch.

Des déplacements domicile/travail importants sur la commune qui génèrent un usage des services spécifiques de la part de ces actifs ; Une mobilité nécessaire pour accéder à l'emploi : l'ensemble des actifs travaillant en dehors de la commune utilisent leur voiture

5 340 actifs résident à Biganos dont 5 027 actifs occupés soit un taux d'activité de 77%.

Une sur-représentation d'employés par rapport à la Zone d'emploi de la Teste de Buch, et dans une moindre mesure d'ouvriers.

13% des actifs en emploi occupent un emploi précaire (CDD et autres contrats courts) soit 549 personnes.

Des emplois à 87% salariés et dont 16% sont occupés à temps partiel. Environ 8 emplois sur 10 sont dans le secteur tertiaire, la moitié des emplois relevant du commerce, des transports et des services, une valeur en hausse alors que la part de l'industrie a fortement diminué sur les 10 dernières années.

En lien avec les secteurs d'activités présents sur la commune, près de 4

#### Mobilités professionnelles journalières en 2020

Source : Insee, RP 2020 Traitements © Compas



### 3. Une commune attractive sur le plan résidentiel

#### 3.1. Biganos, une ville agréable à vivre

L'atout touristique majeur de Biganos réside dans la qualité des espaces naturels : le Delta de la Leyre qui se jette dans le Bassin, la Leyre en elle-même, et les marais.

La commune profite également de sa localisation dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (3 000 hectares), qui propose également des activités à destination des Touristes. Outre la Leyre, de nombreux cours d'eau parcourent la commune et constituent des lieux de promenade, autant pour les résidents que les touristes : le Leyga, le Lacanau, l'Eyrot, le Biar, le Vigneau, ou encore le Tagon. De même, la commune dispose de l'étang de Pont Neau duquel part un sentier de promenade. Par ailleurs, les deux ports (de Biganos et des Tuiles), qui comptent parmi les anciens ports de pêche et d'ostréiculture du Bassin d'Arcachon, participent à l'attrait touristique de la commune.



Le port de Biganos le plus en amont de la Leyre et le plus ancien. Les historiens s'accordent à le décrire comme le port antique de Boëos., nom du village gaulois devenu « Biganos ». On peut y rencontrer au-delà de l'activité portuaire des artistes peintres, des photographes et des promeneurs. Il abrite 150 bateaux de toute taille qui peuvent rejoindre le bassin d'Arcachon au bout de 2 kilomètres de navigation fluviale.

Le Port des Tuiles est de plus petite dimension.. Il servait autrefois au stockage des tuiles (d'où son nom) enduites de chaux pour le captage du naissain d'huîtres. La plupart des ostréiculteurs s'y approvisionnaient en tuiles fabriquées dans les tuileries de la commune. C'est également depuis ce port que l'été, les troupeaux de bovins passaient la Leyre à gué pour aller brouter l'herbe grasse et salée des « îlots » et de l'île de Malprat.



Les marais salants de l'île de MALPRAT (mauvais pré) ont été créés au XVIII è siècle et ont produit du sel puis ont été utilisés en pisciculture. Depuis le 7 juillet 2001 le Conservatoire du Littoral en est le nouveau propriétaire ; celui-ci a confié la gestion de l'île de MALPRAT au Conseil Départemental de la Gironde et à la Commune de Biganos. Un garde du littoral rattaché aux services techniques de la Ville surveille l'écosystème de l'île, participe à son entretien régulier par des travaux d'aménagement et de réhabilitation mais surtout veille à la préservation de ce site rare.

La forêt Boïenne fait partie du plus grand massif de pins maritimes d'Europe et présente deux grands ensembles, la pinède et la forêt galerie de feuillus du Val de l'Eyre et du Lacanau, typiques des rivières et ruisseaux de la forêt landaise. Cette forêt, sauvage ou cultivée, entoure la ville et assure des fonctions économiques, récréatives, sociales et environnementales.



## 3.2. Biganos, une ville en évolution démographique

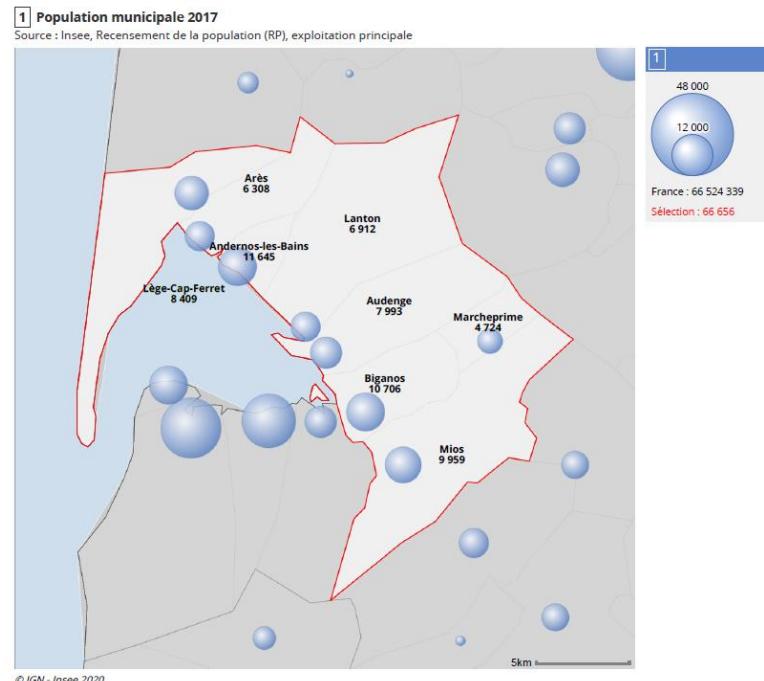
### 3.2.1. Biganos : au cœur d'un territoire à forte croissance démographique

Bénéficiant d'un patrimoine naturel préservé au sein d'un vaste massif forestier et d'une façade littorale, le territoire du Bassin d'Arcachon connaît une forte attractivité résidentielle et touristique renforcée par la proximité de la métropole bordelaise facilement accessible par l'autoroute ou le train.

Cette partie de la Gironde connaît depuis plusieurs décennies la plus forte croissance démographique.

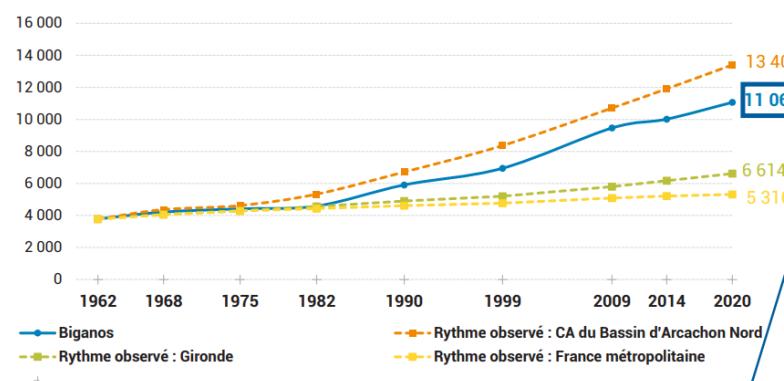
Ainsi les deux intercommunalités COBAN et COBAS ont gagné 32 943 habitants supplémentaires entre 1999 et 2016, soit en 17 ans ; 1 938 nouveaux arrivants tous les ans. Cette progression a connu une accélération entre 2011 et 2016 pour s'établir à une croissance annuelle de 2 048 habitants supplémentaires.

La commune de Biganos a vu augmenter sa population de plus de 128% depuis les années 80, passant du territoire rural à une ville attractive et dynamique dont la position centrale sur le Bassin d'Arcachon et la proximité de la métropole bordelaise constituent des atouts indéniables.



#### Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2020 - Traitements © Compas



| Biganos dispose de 16% de la population de la Communauté d'Agglomération sur 9% de la superficie de son territoire. Elle est la seconde ville de la COBAN après Andernos les Bains. Avec 11 065 habitants, au dernier recensement (2020) et une augmentation entre 2014 et 2020 (+10,5%), la commune présente un taux d'évolution de sa population proche de celui de la CA du Bassin d'Arcachon Nord.

| Un solde naturel positif (plus de naissances que de décès). Celui-ci proche de l'équilibre, peut potentiellement devenir déficitaire, dans un contexte de vieillissement à venir de la population. Un solde migratoire excédentaire, notamment depuis les années 1990, et moteur de la progression démographique. Ainsi, sur la dernière période intercensitaire, Biganos présente un solde migratoire moyen de 175 habitants par an.

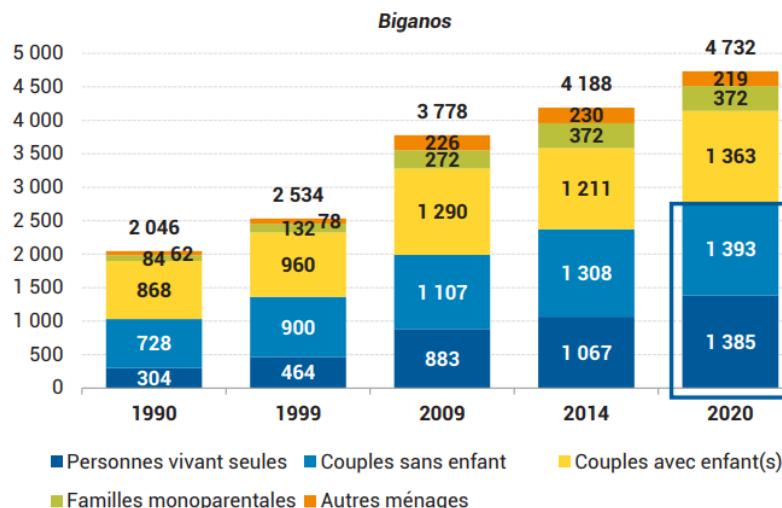
### **3.2.2. Une dynamique de renouvellement de la population**

Une analyse plus fine des tranches d'âge représentées sur la commune fait apparaître que les habitants de Biganos ont majoritairement entre 30 et 59 ans (50% de la population totale). Il s'agit d'une population en âge de travailler qui témoigne de l'attractivité du territoire auprès des actifs. Biganos possède une population plutôt jeune avec un tiers de ses habitants âgés de moins de 30 ans. Une population qui fait figure de population jeune au sein de la COBAN, induisant de fait la nécessité d'assurer une offre en logements adaptée à l'accueil de populations jeunes et actives.

La croissance démographique observée semble correspondre en majorité à l'accueil de jeunes actifs sans enfant, traduisant une forte dynamique de développement pour la commune, à confirmer par une offre de service adaptée à ce profil de ménage pour les sédentariser.

### **Composition des ménages**

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



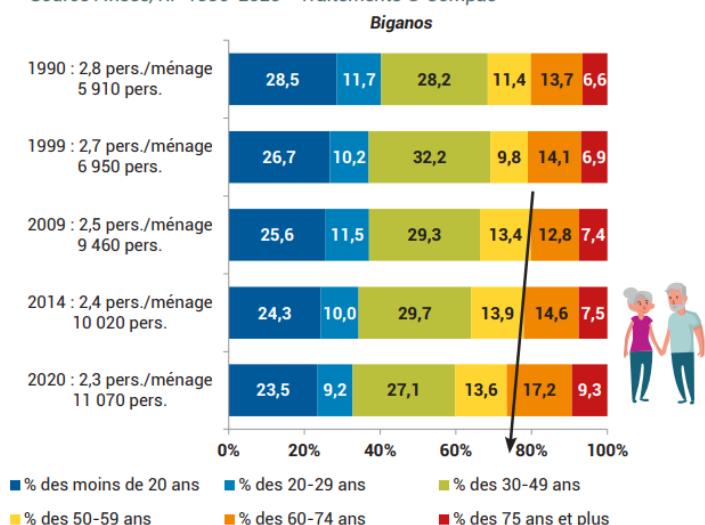
Si la taille des ménages (2,3 personnes par logement en moyenne) est supérieure aux territoires de comparaison un vieillissement de la population s'installe progressivement avec une proportion d'aînés (27%) en augmentation régulière depuis 2009

59% des ménages sont composés de personnes seules ou de couples sans enfant, soit 2 778 ménages. Les familles avec enfants représentent quant à elles 37% des ménages, soit 1 735 familles davantage qu'en 1990 (952 familles). +288 familles depuis 30 ans.

Alors qu'environ 29% des ménages correspondent à une personne vivant seule, ces ménages d'une seule personne sans famille regroupent 12% de la population. A l'inverse, 58% des ménages correspondant à un couple avec ou sans enfants. Ainsi, la population est globalement très familiale, avec 7 ménages sur 10 correspondants à une famille avec ou sans enfants dont 10% monoparentale.

### **Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages**

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas

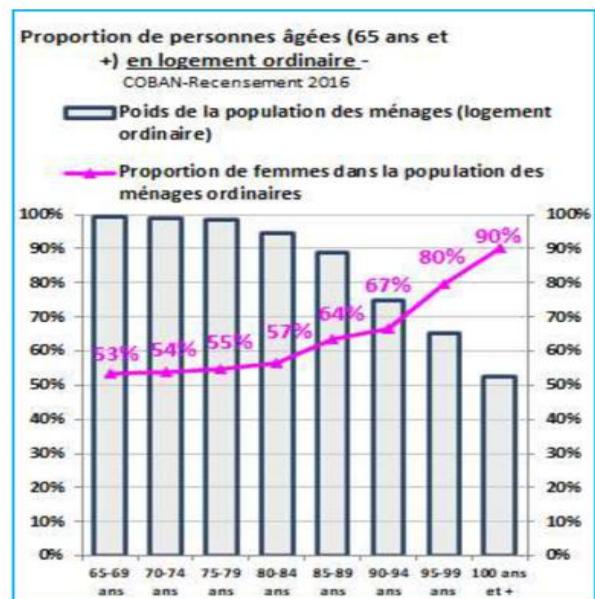


Des couples sans enfant surreprésentés à partir de 55 ans.

Un isolement résidentiel très important et qui concerne avant tout les femmes et ce dès 60 ans. Toutefois, trois habitants sur cinq vivent dans une famille (60%).

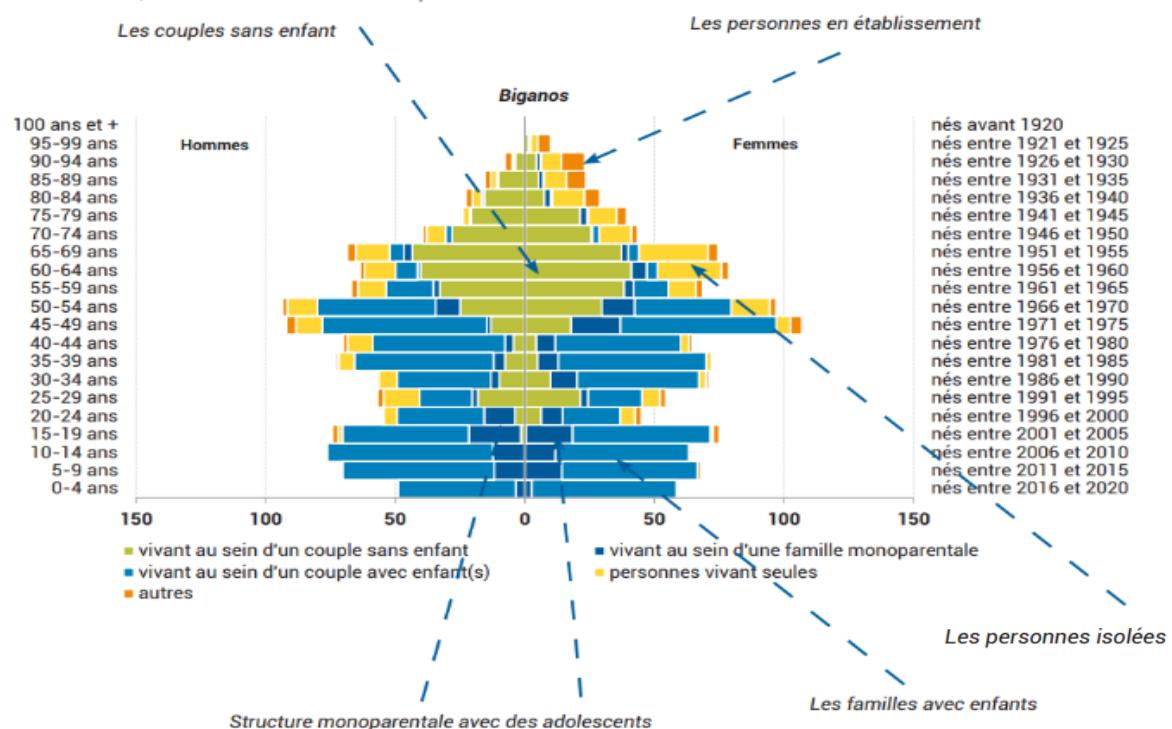
Jusqu'à 85-89 ans, encore presque 90% des personnes âgées vivent à leur domicile dans un logement ordinaire.

La population de ce ménage est alors au 2/3 une population féminine.



### Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



Passé 90 ans, la proportion des personnes vivant à leur domicile en logement ordinaire diminue et devient presque exclusivement féminine, au profit des maisons de retraite, résidence autonomie, EHPAD.

La population de ces établissements est tout autant très majoritairement féminine (au moins 80% de femmes à partir de 80 ans), en lien avec la surmortalité masculine.

### **3.2.3. Un profil socio-économique des Boïens inférieur au profil moyen des communes de la COBAN**

Un niveau de vie médian de 1 958€/mois/UC inférieur à l'intercommunalité mais supérieur à la tendance départementale et à la France métropolitaine.

#### **Répartition par décile des niveaux de vie**

Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie									Ecart			
		1 <sup>er</sup> décile	2 <sup>ème</sup> décile	1 <sup>er</sup> quartile	3 <sup>ème</sup> décile	4 <sup>ème</sup> décile	Médiane	6 <sup>ème</sup> décile	7 <sup>ème</sup> décile	3 <sup>ème</sup> quartile	8 <sup>ème</sup> décile	9 <sup>ème</sup> décile		
Biganos	10 923	1 180	1 447	1 543	1 626	1 791	1 958	2 125	2 327	2 441	2 561	2 996	898	1 816
CA du Bassin d'Arcachon Nord	74 811	1 204	1 493	1 596	1 692	1 878	2 058	2 259	2 500	2 643	2 823	3 402	1 048	2 198
Gironde	1 602 171	1 043	1 319	1 437	1 545	1 738	1 933	2 140	2 386	2 533	2 715	3 316	1 097	2 273
France métropolitaine	63 124 575	993	1 257	1 369	1 479	1 675	1 867	2 078	2 330	2 486	2 675	3 327	1 117	2 334

Une forte hausse (de +13%) sur la période 2012 - 2020 (+232€), et proche des territoires de comparaison.

#### **Évolution des niveaux de vie**

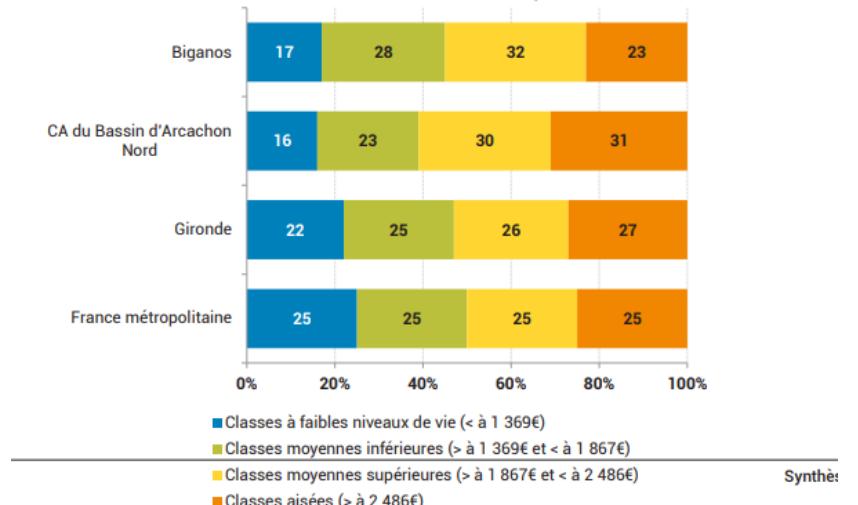
Source : Insee, Filosofi 2012-2020- Traitements © Compas

Evolution 2012-2020	Gains/pertes bruts (en €)			Gains/pertes relatifs (en %)		
	1 <sup>er</sup> décile	Médiane	9 <sup>ème</sup> décile	1 <sup>er</sup> décile	Médiane	9 <sup>ème</sup> décile
Biganos	+125	+232	+257	+11,9	+13,4	+9,4
CA du Bassin d'Arcachon Nord	+165	+262	+269	+15,8	+14,6	+8,6
Gironde	+112	+234	+223	+12,1	+13,8	+7,2
France métropolitaine	+117	+218	+224	+13,4	+13,2	+7,2

Mais, une tendance à voir les disparités de niveaux de vie augmenter sur la commune avec une hausse des niveaux de vie pour les 10% les plus pauvres (+125€) inférieure à celle des 10% les plus riches (+257€).

#### **Répartition des populations par classe de niveaux de vie**

Source : Insee, Filosofi 2019 - Traitements © Compas

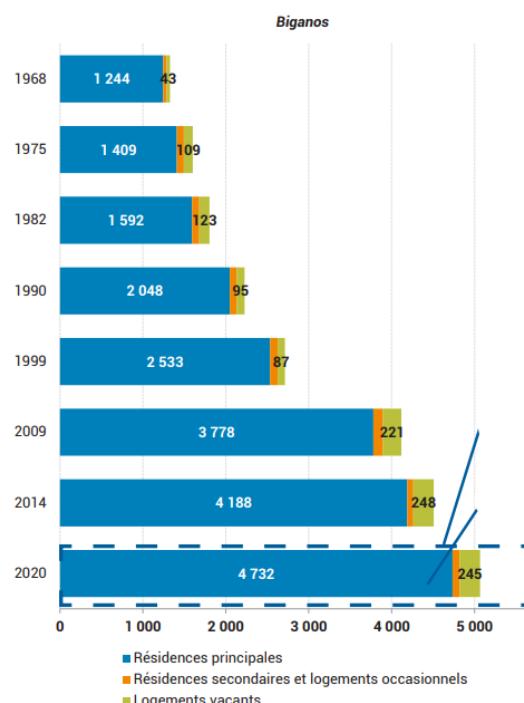


### 3.3. Biganos, adapte son parc de logement à un rythme très soutenu

Corrélativement au renouvellement de population, la progression du parc de logements à Biganos connaît une forte augmentation depuis une trentaine d'années, avec +150% logements entre 1982 et 2014 (soit +2 705 logements sur la période) ainsi qu'une progression des résidences principales +544 entre 2014 et 2020 qui permet de contrebalancer la baisse mécanique du nombre de personnes par ménage, mais aussi de favoriser l'arrivée de nouveaux habitants.

#### Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2020 - Traitements © Compas



#### Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2019 - Traitements © Compas

Biganos		1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Résidences principales	Nbre	1 244	1 409	1 592	2 048	2 533	3 778	4 188	4 732
	Part (%)	93,7	88,0	88,3	92,0	93,4	91,8	92,9	93,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	40	84	88	83	92	117	72	87
	Part (%)	3,0	5,2	4,9	3,7	3,4	2,8	1,6	1,7
Logements vacants	Nbre	43	109	123	95	87	221	248	245
	Part (%)	3,2	6,8	6,8	4,3	3,2	5,4	5,5	4,8
Ensemble des logements	Nbre	1 327	1 602	1 803	2 226	2 712	4 116	4 508	5 065
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

A noter à cet égard que la dynamique de construction à Biganos se relève très supérieure à celle des autres communes du Bassin d'Arcachon. Parmi l'ensemble des logements, les résidences principales représentent 93% des logements. Un ratio supérieur à la CA du Bassin d'Arcachon Nord, à la Gironde et à la France métropolitaine. 66% de ces résidences principales de Biganos sont occupées par leurs propriétaires.

Cette proportion diminue depuis 30 ans, au profit du parc locatif privé qui se développe. Biganos compte davantage de propriétaires que le département de la Gironde et la France métropolitaine mais reste en deçà de la CA du Bassin d'Arcachon Nord.

Le parc total de logements à Biganos est composé d'environ 4 900 logements dont 93% se révèlent occupés. L'offre supplémentaire nette de logement sur les 5 dernières années se situe environ à 470 logements soit +10,8% pour une augmentation de population de 8,6%. Ainsi, c'est presque 91 logements nets par an qui apparaissent soit +2,1% par an du parc de logements. Il convient de souligner le rendement important de l'effort de construction neuve, +1,8% pour un logement net supplémentaire.

Au sein de la COBAN, la commune de Biganos connaît un développement de son parc nettement supérieur avec +21,9% de nouveaux logements sur cette même période intercensitaire. Cette différence importante illustre un développement important de la commune, et en ce sens, une attractivité de plus en plus forte par rapport au reste du territoire du Bassin.

Au sein d'un parc de logements, on distingue les logements individuels purs (une construction ayant fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement), les logements individuels groupés (constructions ayant fait l'objet d'un permis de construire relatif à plusieurs logements individuels, comme un lotissement), et les logements collectifs (construction d'un ou plusieurs bâtiments d'au moins deux logements sans accès privatif).

L'évolution de la construction par typologie de logements depuis 1990 démontre une volonté communale de diversifier le parc de logements.

	Évolution totale 2011-2016		Répartition de la croissance 2011-2016
	En nombre	En %	En %
<b>Ensemble</b>	<b>429</b>	<b>9,8%</b>	<b>100%</b>
Maisons	315	8,5%	73%
Appartements	134	20,9%	31%
Autres logements	-20	-62,5%	-5%

"autres types" : logement-foyers, chambre d'hôtel, habitation de fortune, bungalows si accessibles

toute l'année, pièces indépendantes, logements loués ou à louer pour des séjours touristiques

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 (géographie au 01/01/2019)



## 4. Le projet « cœur de ville » : la création d'une véritable centralité

### 4.1. Une démarche d'aménagement durable

Le projet Urbain Boïen se caractérise par une double ambition : Un développement assumé et un aménagement durable des fonctionnalités urbaines (Habitat, services, activité, mobilité). La ville se fabrique avec cette volonté forte d'un développement équilibré, apaisé favorisant l'accès à une ville mixte pour toutes les catégories sociales et pour toutes les classes d'âge.

Plusieurs objectifs sous-tendent aussi du développement de l'avenir de Biganos.

- Poursuivre et asseoir le développement d'une ville de plus de 10 000 habitants au cours d'un territoire régional fortement attractif et évolutif (un seuil de 13 400 habitants à l'horizon de 2030).
- Maîtriser la qualité et les formes de son développement en renforçant l'agglomération de Biganos en termes de densité et de diversité, de formations urbaines, tout en développant l'emploi et les services de bon niveau
- Freiner la périurbanisation en milieu rural pour préserver notamment l'intégralité des espaces naturels et forestiers présents.
- C'est donc une véritable démarche d'aménagement durable que la ville de Biganos a engagé notamment dans :

#### Les choix d'organisations spatiales du territoire

Non consommation d'espaces nouveaux

#### Les choix de procédés constructifs à privilégier

Construction à ossature bois  
Construction en brique de terre cuite (Zac centre-ville)

#### Les choix dans les projets

Une intégration paysagère approfondie avec l'intégration dès leur conception d'espaces dédiés aux vélos

En plein centre, le parc Lecoq, doté d'une aire de jeux et d'un skatepark, demeure le rendez-vous préféré des Boïens pour se promener ou faire du sport. Le parc accueille également aux beaux jours de nombreuses manifestations en plein air.

Le parc du Pin a été aménagé dans le cadre du projet de régénération du centre-ville « Nouvelle R ». Avec près de 5 000 m<sup>2</sup> d'espaces paysagers et de détente, cet espace a été co-conçu avec les Boïens, lors d'un atelier participatif en novembre 2018.

### 4.2. La création d'un « véritable cœur de ville »



La Ville de Biganos est confrontée à l'absence d'une centralité affirmée d'un étirement de différentes fonctions urbaines le long des deux axes structurants : l'avenue de la Libération et l'avenue de la Côte d'Argent ;

Dans ce cadre, dès 2008 la commune a engagé une réflexion concernant la recomposition d'un véritable centre-ville au niveau de la gare SNCF et du pôle multimodal.

Confié à Aquitanis, le programme prévoit plus de 700 logements (69% en accession libre, 8% en accession sociale, 23% de logements locatif conventionné)

Sont également prévus dans ce périmètre des commerces alimentaires et non alimentaires, des services et équipements privés et des équipements structurants d'intérêt collectif.

Les travaux ont démarré, un parc « le parc Du pin », a quant à lui été déjà réalisé et ouvert au public dès le mois de juillet 2019.

C'est bien au cœur de cette nouvelle centralité que devrait s'ancre le projet de Tiers-lieu citoyen, il prend aussi appui sur les enjeux sociaux, sociétaux, urbains engendrés par l'évolution de Biganos et affirme le volontarisme politique du projet de la nouvelle équipe municipale en matière de politique publique culturelle, associative et de développement de la démocratie participative.

## 5. Une politique culturelle, associative et sportive riche

### 5.1. Le projet culturel : l'affirmation d'une ambition pour le territoire dès la petite enfance

Le projet culturel de la Ville de Biganos porté par les élus, est aujourd'hui ambitieux et affirme une volonté de faire de Biganos un territoire de créativité ; fort de la conviction profonde que la culture constitue un moteur du développement du territoire

Ainsi le cadre du projet culturel de Biganos s'articule autour de valeurs fondatrices :

- Placer la culture au cœur du projet politique en l'articulant étroitement à la réflexion urbaine
- Penser une culture transversale conçue comme un élément de dynamique urbaine qui relie les différents domaines (éducation, social, jeunesse, enfance, ...)

Le projet culturel constitue ainsi dans sa conception une politique publique non sectorielle. La culture, en résonnance aux mouvements à l'œuvre sur la commune, est posée comme un enjeu social majeur pour que chaque boïen se sente citoyen d'une même commune comme un facteur



d'épanouissement humain et de cohésion sociale.

De ces enjeux ont émergé les 3 piliers de la politique culturelle de la ville qui s'articulent chacun autour d'objectifs opérationnels.

- Pilier 1 : Promouvoir l'accès de tous à la culture et ce, dès le plus jeune âge, par une politique volontariste
- Pilier 2 : Promouvoir la création artistique et la présence de l'artiste, des œuvres au cœur de la ville
- Pilier 3 : Affirmer un service public tourné vers l'avenir, de qualité, marqueur de territoire et d'innovation

Au quotidien, la politique culturelle se traduit par une programmation spécifique en direction des écoles et du collège, dès la petite enfance avec de nombreuses actions municipales.

## **5.2. La Maison de la vie associative et citoyenne : un lieu ressource du développement du territoire**

Depuis toujours, Biganos possède un tissu associatif riche et dynamique. Les activités sportives soutenues grâce notamment à l'activité industrielle et à la politique paternaliste de l'usine à papier a permis, en son temps, l'ouverture de nombreuses sections.

La Maison des Associations est une porte d'entrée unique mais un service à double vocation – vie associative et vie sportive. Elle constitue un lieu d'accueil, d'information et de promotion de la vie associative. A ce titre elle constitue un service de proximité pour les associations mais également pour les usagers.

La ville de Biganos compte 110 associations en activité soit 1 association pour 91 habitants usagers, dont 6 créations annuelles (moyenne nationale 10.6 / moyenne départementale 13.6) soit une progression en 2019 de 5.45 % de créations d'associations loi 1901 pour 0 déclaration de dissolution.

<b>Associations actives (110)</b>	<b>% / domaine</b>
<b>Bien-être (5)</b>	<b>4.55 %</b>
<b>Sport (29)</b>	<b>26.36 %</b>
<b>Culture (24)</b>	<b>21.81 %</b>
<b>Economie (3)</b>	<b>2.73 %</b>
<b>Education/ Enfant/ Jeunesse (6)</b>	<b>5.45 %</b>
<b>Loisirs / Vie locale (33)</b>	<b>30 %</b>
<b>Solidarité (10)</b>	<b>9.10 %</b>

La Ville soutient 100 % des associations via des aides financières et en nature. Plus de 60 associations bénéficient de subventions pour un montant total en 2019 de 496 629 € toutes directions confondues, dont 2 400 € de subventions exceptionnelles.

## 5.1. La vie sportive

### 5.1.1. Les animations sportives et les équipements

Une grande variété d'activités sportives est offerte aux jeunes et un accueil de qualité. Trois éducateurs sportifs qualifiés sont présents sur les temps scolaires et périscolaires. L'équipe est renforcée durant les mois de juillet et d'août. Cela demande de gérer et planifier l'utilisation des équipements sportifs et d'instruire au quotidien les demandes de réservations ponctuelles pour les compétitions du week-end notamment.

### 5.1.2. Les interventions des éducateurs sportifs

Deux éducateurs sportifs proposent chaque jour d'école à la pause méridienne des activités sportives sur les deux groupes scolaires élémentaires.

La Ville met à également à disposition des écoles élémentaires deux éducateurs sportifs dans le cadre de leur cycle canoë-kayak et course d'orientation. Les agents apportent un conseil technique et confortent les apprentissages conduits par l'enseignant. Le volume d'intervention varie chaque année en fonction du nombre de classes ouvertes dans chaque école.

### 5.1.3. Les évènements sportifs et les récompenses

Plusieurs rencontres sportives majeures **récurrentes**. Chaque année, lors des Fêtes d'été, la Ville organise la cérémonie des récompenses aux sportifs ainsi qu'aux bénévoles des clubs. Une quinzaine de trophées sont décernés et remis aux sportifs s'étant distingués durant la saison sportive. Cette initiative est l'occasion de souligner la qualité et l'engagement des différents acteurs du sport boïen et de mettre en exergue les excellents résultats de la saison.

Nombre d'équipements sportifs	30
Nombres de sportifs réguliers	2 189
Nombre de clubs sportifs	29
Nombre de disciplines praticables	42

Activités	Nombres d'inscrits	
	2018	2019
Éveil sportif	31	29
Ecole Multi Activités	97	92
Tps Libre Multi Sport	20	16
Sport Vacances	124	136
Total	272	273



## 6. L'offre de service petite enfance, enfance et jeunesse

Le Pôle Éducation regroupe et assume les activités municipales destinées aux jeunes de la commune de 0 à 25 ans.

Il comprend schématiquement un service public de la petite enfance, les services péri et extra scolaires, les services de restauration, ainsi que les services destinés à la jeunesse en tant que véritable centre de ressources et de développement.

Les missions du pôle se structurent à partir de ce projet éducatif du territoire (PEDT)

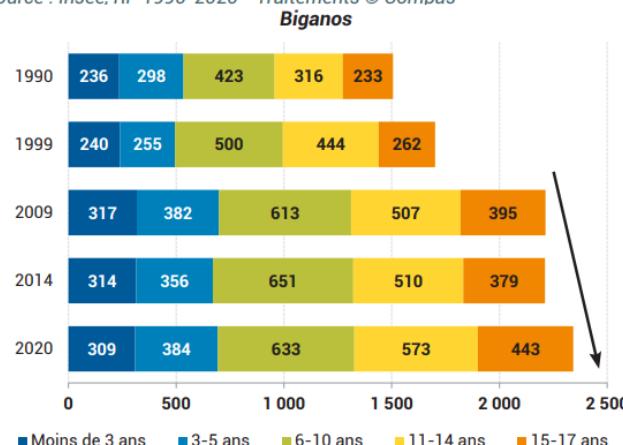
### 6.1. Les compositions familiales de Biganos

#### 1 735 familles avec enfants à Biganos, un chiffre en augmentation

Une proportion de familles (37%) supérieure à l'intercommunalité (30%), au département (30%), à la France métropolitaine (31%). Entre 2014 et 2020, 150 familles supplémentaires à Biganos. Des dynamiques familiales différentes selon les quartiers

#### Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



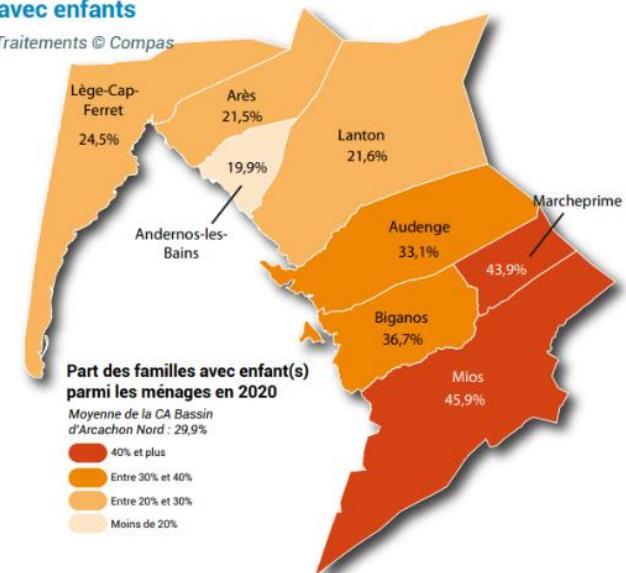
#### 2 340 mineurs à Biganos soit plus de deux personnes sur dix, une tendance à la hausse

Soit 21% de la population. Un ratio légèrement supérieur à la CA du Bassin d'Arcachon Nord et équivalent à la Gironde et la France métropolitaine.

Une tendance à la hausse depuis 10 ans avec une part importante de 6-10 ans et de 11- 14 ans.

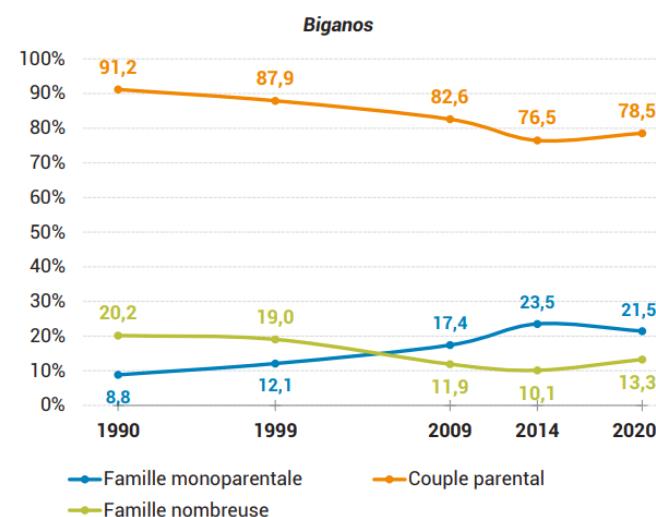
#### **Part des familles avec enfants**

Source : Insee, RP 2020- Traitements © Compas



## Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Une famille monoparentale sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, soit près de 210 personnes. En valeur absolue, il y a donc davantage de personnes vivant en couple parental en situation de pauvreté : 270 personnes.

## Les personnes fragiles sont majoritairement des familles

Plus de la moitié des personnes pauvres (55%) sont des familles (couple parental et famille monoparentale).

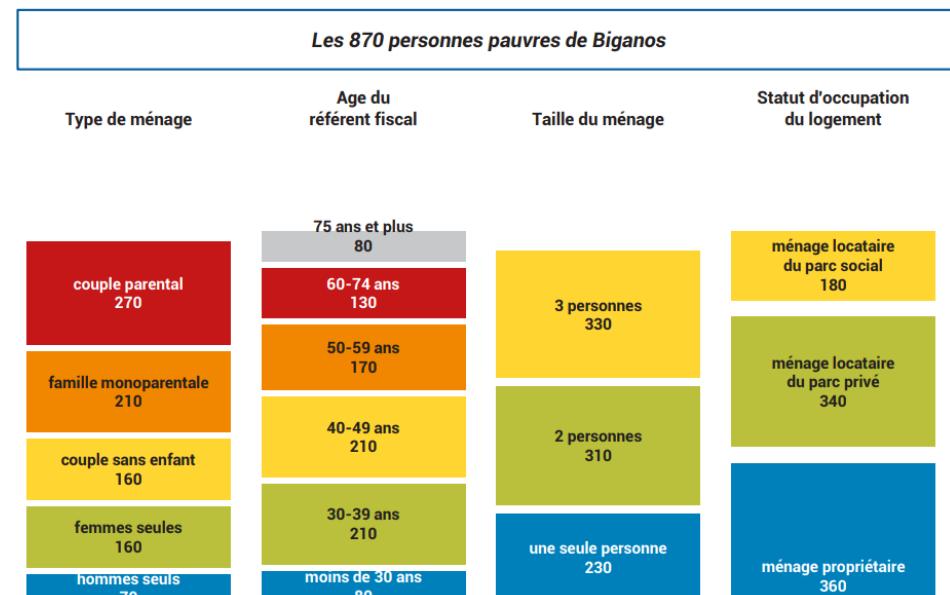
## 372 familles monoparentales en augmentation depuis 25 ans.

À Biganos, elles représentent près d'une famille sur cinq. Parmi l'ensemble des familles (1 735), 372 familles monoparentales soit 21,5%, une proportion inférieure à l'ensembles des territoires de comparaison. La monoparentalité concerne davantage les adolescents. La probabilité pour un enfant de vivre avec un seul parent augmente avec l'âge : 19 enfants de moins de 3 ans soit 7% d'entre eux sont dans ce cas, contre 209 adolescents de 11-17 ans soit 21% de la tranche d'âge.

Les familles monoparentales ont un niveau de vie médian inférieur de 381€/mois à celui de la population générale et de 401€/mois à celui des couples avec enfants. Rappel : Niveau de vie médian de l'ensemble de la population : 1 958€.

## Differentes caractéristiques des populations pauvres

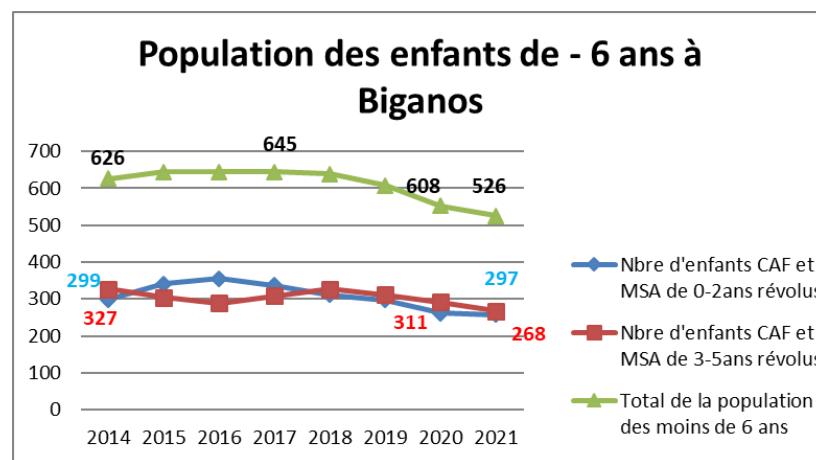
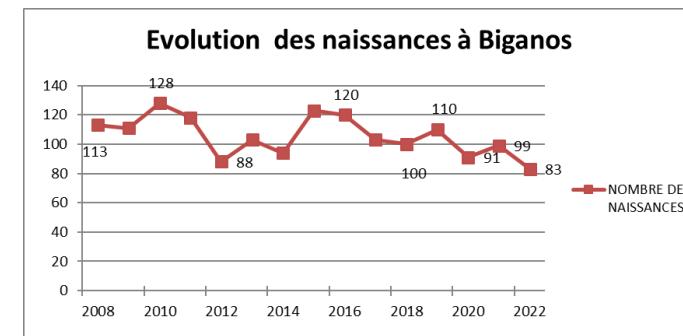
Source : Insee, Filosofi 2020 - Traitements & estimations © Compas



## Une baisse de la natalité en petite enfance

La Ville de Biganos a connu une diminution depuis 2012, à l'identique du niveau national, malgré un regain en 2015. La commune recense une centaine de naissance par an.

Avec 83 naissances en 2022, 20 naissances en moins par rapport à la moyenne de la décennie précédente : 103,1.



## Un maintien de la population des enfants des moins de 6 ans

A Biganos, les effectifs des enfants de moins de 6 ans se sont maintenus depuis 2012. Nous constatons une légère baisse de cette population depuis les 3 dernières années, une baisse plus prononcée que sur le plan national.

## Pour 69% des familles allocataires ayant un enfant en bas âge, les deux parents travaillent

En 2021, à Biganos, ce taux est supérieur à la Gironde (61,4 %).

En France, 2/3 de ces familles sont des couples biactifs (ou famille monoparentale avec un parent actif).

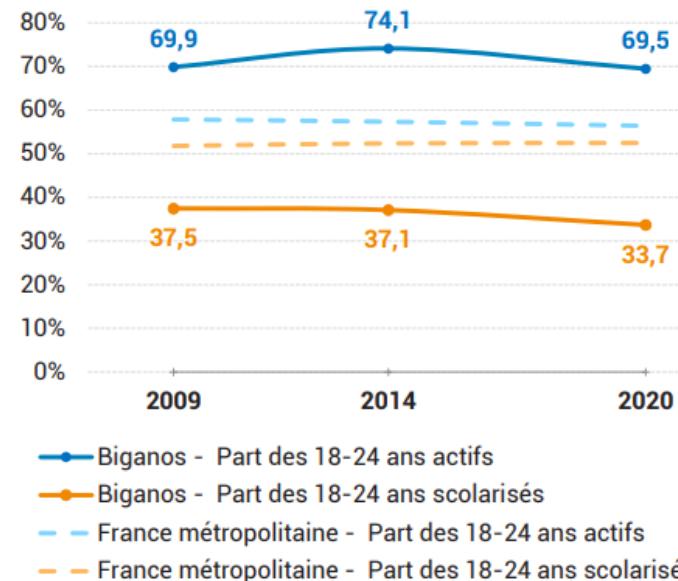
On note, qu'après les 3 ans de l'enfant, une tendance forte d'une reprise d'activité d'un des 2 parents. Cette donnée évolue à 82,6 % pour des enfants de moins de 6 ans sur un plan national. Le taux d'activité des mères décroît avec le nombre d'enfants, contrairement à celui des pères, relativement stable. D'importantes disparités de niveaux de vie sont observées entre les familles monoparentales et les couples avec enfants.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nbre d'enfants CAF et MSA de 0-2ans révolus	299	341	355	337	312	297	262	258
Nbre d'enfants CAF et MSA de 3-5ans révolus	327	304	289	308	327	311	291	268
Total de la population des moins de 6 ans	626	645	644	645	639	608	553	526
EVOLUTION EN NOMBRE	-9	19	-1	1	-6	-31	-55	-27
EVOLUTION EN %	-1,42%	3,04%	-0,16%	0,16%	-0,93%	-4,85%	-9,05%	-4,88%

## Des jeunes qui sont moins nombreux à poursuivre des études supérieures

### Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2009-2020 - Traitements © Compas



510 jeunes sont sur le marché du travail à Biganos soit 70% des 18-24 ans, une proportion supérieure aux tendances nationales (56%) ;

Une tendance à la baisse de jeunes en CDI (51% des jeunes en emploi) au profit de l'apprentissage qui se développe ;

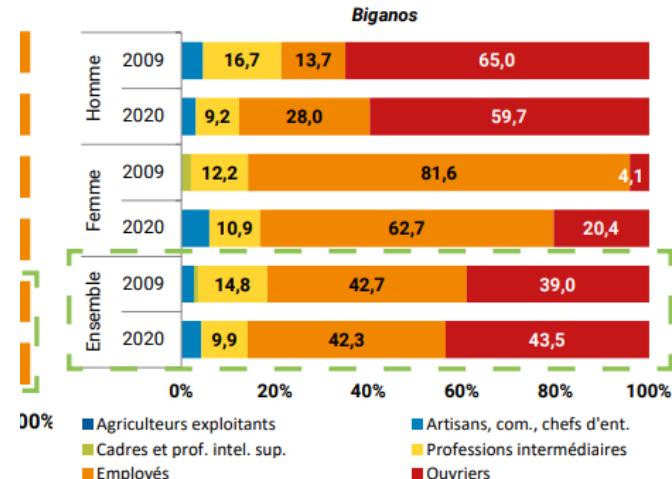
40 jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi en juillet 2023(catégorie A) et 170 jeunes ni en emploi ni en formation en 2019.

Si le niveau scolaire des jeunes pour la tranche d'âge 18 à 24 ans se situe en France autour de 52%, il n'est que de 33% pour Biganos (36% COBAN et 40% COBAS) malgré la facilité d'accès à Bordeaux, ville universitaire par excellence. Les jeunes Boïens obtiennent plutôt un CAP. Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (Insee RP 2016)

Population concernée	BIGANOS	COBAN	COBAS
Aucun diplôme	22%	24,7%	25,3%
CAP ou BEP	33,6%	29,4%	26,3%
Baccalauréat	20,5%	19,5%	19,7%
Diplôme supérieur	23,9%	26,4%	28,7%

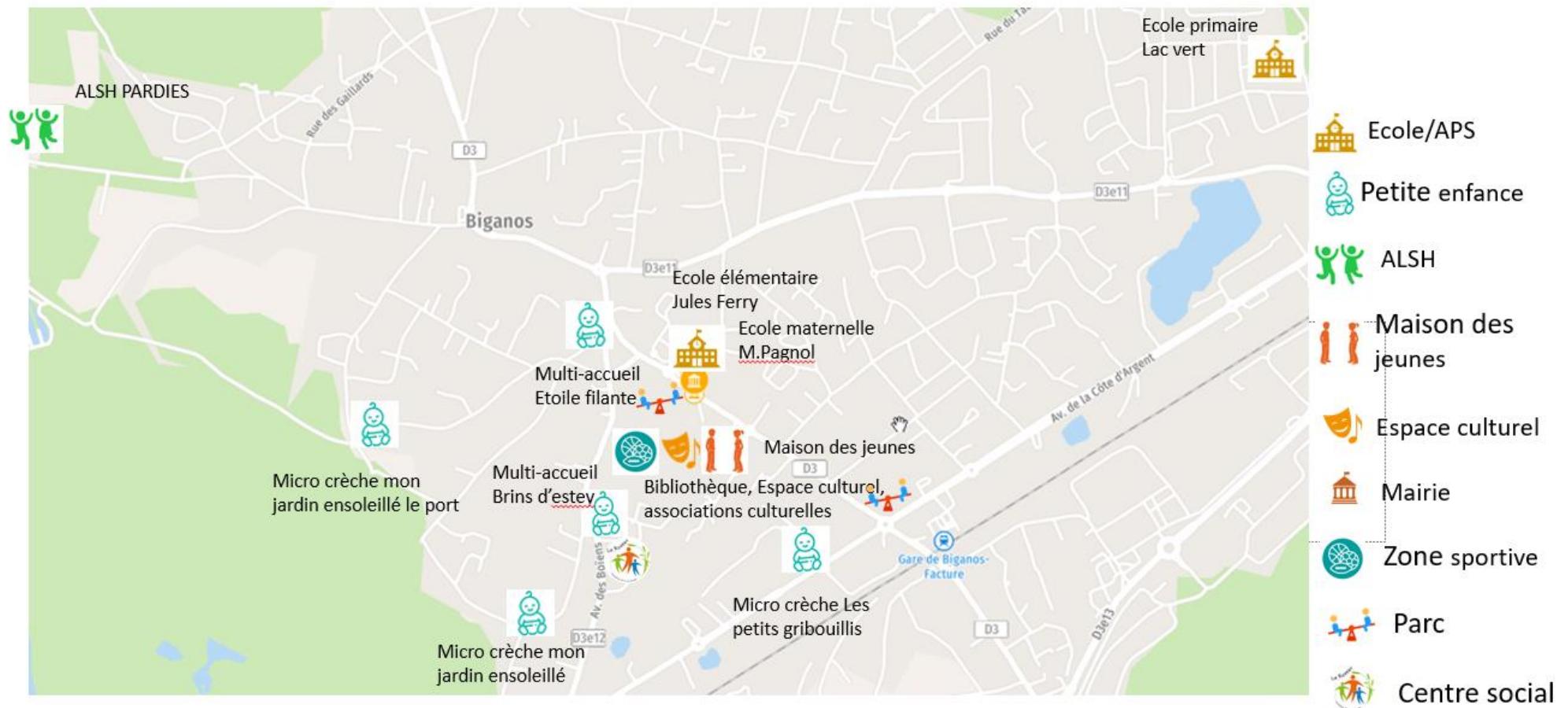
### Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2020 - Traitements © Compas



## 6.2. Les structures d'accueil, d'équipements et de services

# LES DIFFERENTS LIEUX EDUCATIFS DE LA VILLE DE BIGANOS



## Des équipements et une fréquentation en correspondance avec les besoins actuels :

<b>Petite Enfance</b>	73 places	
<b>Structure collective</b>		
1 multi-accueil municipal		
1 multi-accueil associatif		
2 micro-crèches privées		
<b>57 Assistantes maternelles</b>	193 places	
<b>Enfance</b>	258 places	
<b>Périscolaire matin, midi et soir</b>		
<b>Scolaires</b>	830 élèves scolarisés	
2 écoles et un groupe scolaire	270 maternelles et 560 élémentaires	
<b>ALSH</b>	<u>Vacances</u>	<u>Mercredis</u>
Maternelle (- de 6 ans)	48 places	78 places
Élémentaire (+ de 6 ans)	40 places	82 places
<b>Jeunesse</b>		
<b>Maison de la jeunesse</b>		

Gironde). En 2021, 19 Assistantes maternelles sont en activité pour 100 enfants allocataires, une évolution de 6.2 % ces 3 dernières années. Et pourtant, nous constatons une diminution de nombre d'AM sur Biganos ainsi que sur le plan national. Elle est compensée par la légère diminution du nombre d'enfants de moins de 3 ans sur Biganos et une augmentation du nombre d'agréments alloués aux AM (maintien du nombre de places d'accueil individuel).

Le salaire horaire moyen des assistants maternels de Biganos évolue de 3.26 €/h en 2014 à 3.51 €/h en 2019 à 3.67€/h en 2021. L'écart entre le coût d'une garde en accueil collectif et une garde en accueil individuel s'accroît.

L'amplitude moyenne journalière en multi-accueil pour un enfant sur Biganos en 2019 est de 7 h et 20 mn en moyenne contre 7h et 30 mn en France.

Si les coûts de structure sont inférieurs à la moyenne nationale, on observe une augmentation des participations familiales liée à une fréquentation de familles aisées et une diminution de familles ayant un revenu modeste. Les demandes en accueil occasionnel diminuent alors que le nombre d'Assistantes maternelles diminuent sur la Ville avec une augmentation de leurs tarifs..

### **Un taux de couverture supérieur aux moyennes pour la petite enfance :**

La Ville de Biganos, en 2021, offre 23,57 places d'accueil en collectif pour 100 enfants et 64.57 places d'accueil en individuel. Ces offres sont bien supérieures au niveau de l'agglomération, mais aussi au niveau départemental et national.

Notre territoire est très attractif en termes de lieux de garde. En effet, la différence entre le nombre d'enfants qui sont accueillis mais n'y résident pas (flux entrant), et ceux domiciliés une commune mais accueillis ailleurs (flux sortant) est de 47 enfants.

Les Assistantes Maternels (AM) de Biganos gardent en moyenne 3,4 enfants en 2021 (3,7 enfants en 2017 contre 3.3 en 2014 pour Biganos - 3,3 sur la COBAN et sensiblement identique à la

	<b>France</b>	<b>Biganos</b>
Nbre d'enfants de moins de 3 ans		258
<b>Nbre de places pour 100 enfants en EAJE</b>	<b>20,9</b>	<b>27.13</b> (En 2014, 16,7)
Nbre d'enfants accueillis chez les AM		117
<b>Nbre de places pour 100 enfants chez une AM employée par des parents</b>	<b>33</b>	<b>64.57</b> (En 2014, 73,9)



## Un lieu d'accueil unique pour l'accueil du jeune enfant : Le Relais Petite Enfance (RPE)

**Le RPE** est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel (Assistant(e) Maternel(le) ou aide à domicile afin d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant parents, assistants maternels et gardes à domicile.

Au-delà d'une information généraliste sur les modes d'accueils individuels et collectifs, le RPE accompagne toutes les demandes qu'elles soient classiques ou spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap...), simplifie les démarches d'inscription en multi-accueil associatif et municipal et communique la liste des assistants maternels du secteur. Le RPE est également un appui aux professionnels, un lieu de rencontres et d'échanges. Il propose aux assistants maternels un soutien dans leur professionnalisation, en proposant des temps collectifs (réunions à thème, conférences) et des activités d'éveil pour les enfants

En outre, il offre un soutien à la parentalité en accompagnant les parents dans la découverte de leur rôle.

**Le Lieu d'Accueil Enfant Parent** est un espace où des professionnels formés à l'écoute proposent un accueil individualisé pour renforcer le lien parent-enfant. Le LAEP mutualisé et itinérant propose des accueils sur 7 communes partenaires selon un planning défini.

**Les modes d'accueil répondent à un projet éducatif et pédagogique ambitieux.** Un partenariat efficace existe avec l'Espace Conseil Emploi (place à Vocation Insertion Professionnelle) et la médiathèque (programmation culturelle) et la cuisine centrale (commission menu et repas). La place de la nature est au centre des projets des multi-accueils (potager, partenariat avec la serre aux délices, sensibilisation aux produits et méthodes d'hygiène éco-responsable).

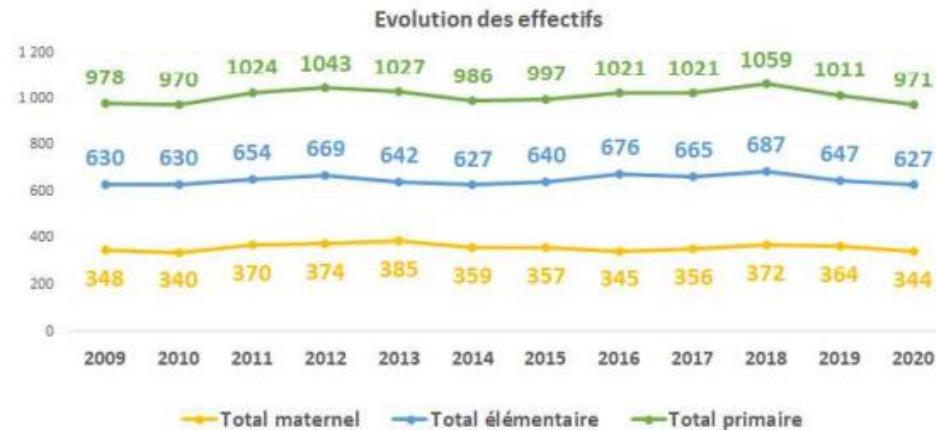
**La Ville accompagne et soutien les porteurs de projet,** la programmation culturelle Petite enfance de la Ville, depuis Mai 2019, propose un rendez-vous mensuel à la médiathèque, complété par 3 spectacles de qualité proposés à toutes les structures et aux Assistantes maternelles de la Ville. Des actions conjointes de formation, d'ateliers d'éveil ou de manifestation (semaine petite enfance, carnaval, spectacle) sont organisées entre le RAM et les 2 multi-accueils, ainsi que la micro-crèche privée.



## Un effectif scolaire conforme aux attendus

Si une baisse générale des effectifs scolaires est constatée sur le territoire depuis plusieurs années pour l'ensemble des villes du Pays Barval autour de 3.5%, elle se confirme également sur Biganos.

En effet, depuis ces dernières années, nous observons une baisse d'effectif scolaire constant sur la ville. Une tendance qui se veut stationnaire pour les années à venir selon la politique de développement des logements avant de repartir mécaniquement à la hausse.



Pour couvrir ces besoins, la ville dispose de 3 écoles avec une moyenne de 830 élèves, un collège, un lycée dépendant du lycée de la Mer

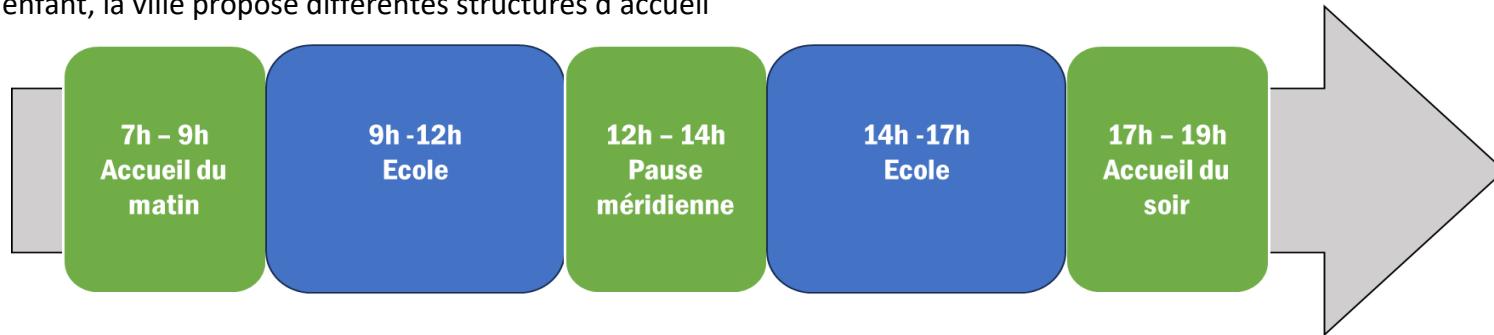
	Nombre d'élèves	Capacités d'accueil pour 28 élèves par classe
<b>Maternelle Marcel Pagnol</b>	170	9 classes – 252 places
<b>Elémentaire Jules Ferry</b>	380	17 classes – 476 places
<b>Groupe scolaire Lac Vert</b>	280	15 classes – 420 places
<b>Collège Jean Zay</b>	520	-
<b>Annexe Lycée de la Mer</b>	980	-

Il n'existe aucun établissement privé d'éducation sur le territoire.



## Un taux d'utilisation croissant des structures de loisirs

Selon les temps de l'enfant, la ville propose différentes structures d'accueil



- Les accueils périscolaires matin, midi et soir pour un total 258 de places réparties sur les trois groupes scolaires
- Les mercredis 160 places sur deux sites le lac vert et Pardies
- Les vacances scolaires : 88 places sur Pardies

### Des moyennes de fréquentation élevées :

- Le matin : 220 enfants soit 26% des effectifs scolaires et 85% du taux d'occupation
- Le midi : 730 enfants en moyenne utilise le service de restauration soit 85 % des effectifs scolaires
- Le soir : 190 enfants soit 22% des effectifs scolaires et 75% du taux d'occupation
- Les mercredis : 137 enfants soit 17% des effectifs scolaires et 87% du taux d'occupation
- Les vacances scolaires : 80 enfants soit 10% des effectifs 90% du taux d'occupation
- Eveil sportifs : 32 enfants
- Ecole Multi-Activités: 80 enfants

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H-8H50 Accueil périscolaire		Accueil du matin		Accueil périscolaire
8H50-12H École		Animations		École
12H-13H50 Lac vert : 12H-13H20 Restauration et activités périscolaires		Restauration		Restauration et activités périscolaires
13H50-17H Lac vert : 13H20-16H30 École		Animations		École
17H-19H Lac vert : 16H30-19H Accueil périscolaire		Accueil du soir		Accueil périscolaire

Avec une utilisation des services en nette augmentation depuis 2022, les capacités d'accueil tendent à se resserrer. Si à ce jour elles semblent être en correspondance avec les besoins des familles il est à noter qu'un taux de réservation à 100% sur les vacances scolaires et mercredis se réalise dans la journée tout comme les 5 séjours de loisirs , 1 maternelle, deux élémentaires et deux adolescents, qui rencontrent un réel succès

## La Maison de la Jeunesse, un véritable pôle ressource jeunesse

Afin de répondre à tous les besoins des adolescents et jeunes adultes, la Maison de la Jeunesse a fait peau neuve avec un lieu totalement réhabilité avec Information, Prévention, Médiation, Animation.

**L'INFORMATION :** Le PIJ, Point Information Jeunesse, est ouvert à tous, le PIJ, a pour mission d'aider les jeunes (de 16 à 25 ans) à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou qui les intéressent avec en libre accès de la documentation et des ordinateurs en libre accès. Il propose des permanences et des évènements avec des structures partenaires pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes de la commune. La Mission locale et l'association ACT 33 accompagne individuellement les jeunes pour la mobilité, la recherche d'emplois et de formation, l'aide aussi à l'élaboration de CV, à la rédaction des lettres de motivation et à la préparation aux entretiens de recrutement.

**LA PREVENTION :** L'éducation à la santé constitue un enjeu majeur pour les jeunes. Le planning familial intervient dans la structure pour animer de façon ludique et collectives les dangers sur les conduites à risque (Drogues alcool, tabac, etc.), sur la sexualité (MST, contraceptions, souffrances, etc.). Des entretiens individuels peuvent être mis en place sur la demande du jeune

La Maison des Adolescents propose des permanences dans les locaux de la Maison de la jeunesse. La MDA a pour mission de répondre aux questions que se posent les adolescents (11 à 25ans) et leur famille : relations aux autres, mal-être, corps, puberté, sexualité, consommation de drogues, violence, prise de risques. Elle peut prendre en charge l'aide médicale et psychologique ainsi qu'un accompagnement éducatif, sociale et juridique.

**LA MEDIATION :** Les animateurs vont à la rencontre des jeunes « hors les murs » dans les lieux de rassemblement et dans les évènements festifs. Ils organisent des animations afin de faciliter le dialogue et la communication avec les jeunes. Les jeunes peuvent être force de proposition pour la construction de projets jusqu'à la réalisation. Les animateurs accompagnent le groupe dans les différentes étapes afin de permettre aux jeunes d'être acteur de ses loisirs et de favoriser son autonomie. Les animateurs orientent les adolescents vers des professionnels spécialisés en cas de besoins.

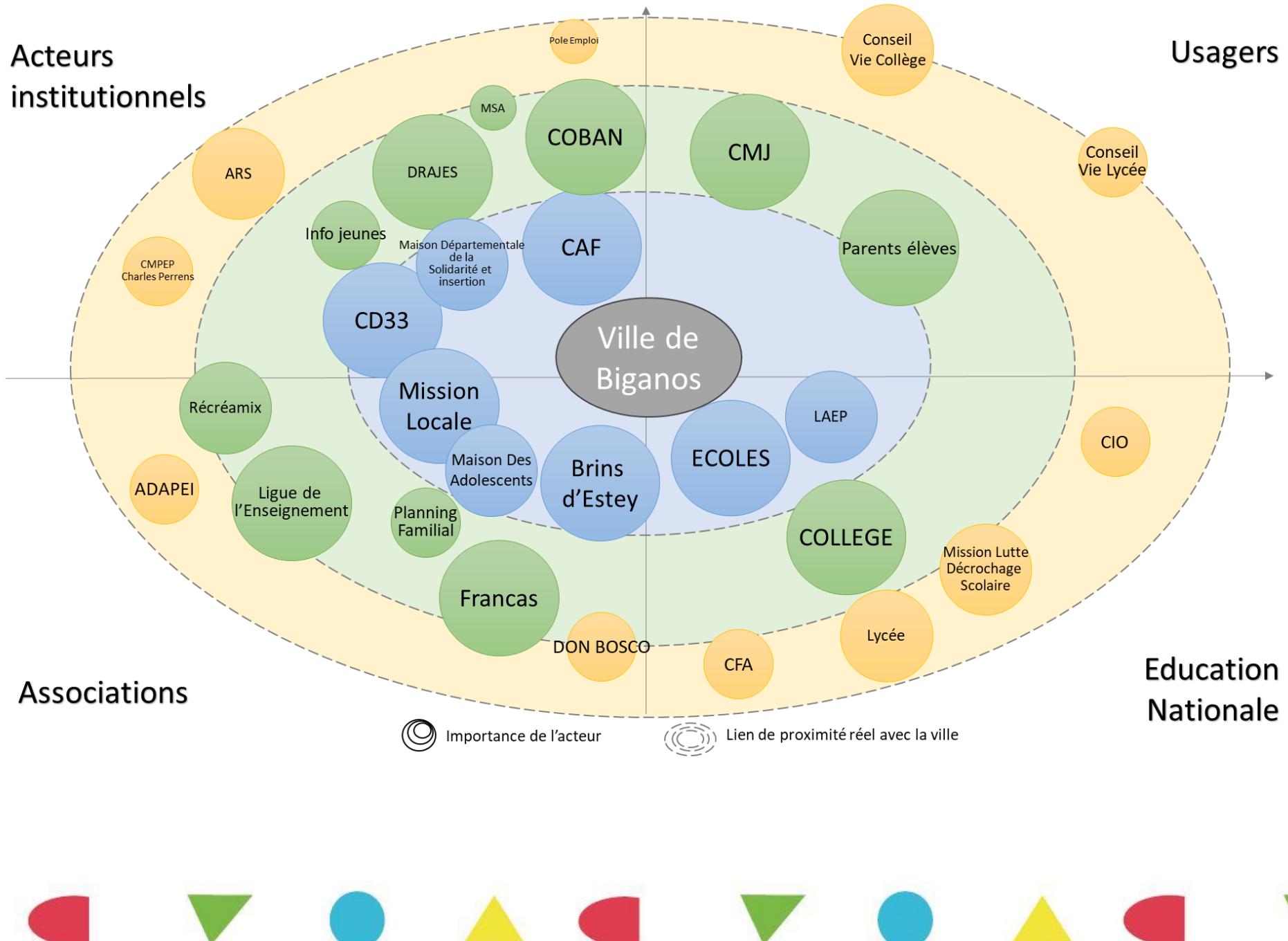
**LES LOISIRS :** La Maison des Jeunes est un ACM pour adolescents avec un agrément du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Ses animateurs diplômés proposent aux jeunes de 11 ans (entrée en 6ème) à 25 ans un lieu où se retrouver, s'amuser, se détendre, échanger.

En période scolaire, pendant la pause méridienne les lycéens peuvent venir profiter du coin cafète où ils trouvent un point chaud et froid. Après les cours ainsi que le mercredi et le samedi après-midi les jeunes peuvent venir en accès libre profiter du baby-foot, du billard, des fléchettes, du ping-pong, de la console, des ordinateurs, le coin créatif, etc. Pendant les vacances scolaires, tous les après-midi et une soirée par semaine, des animations sont proposées sur des thématiques impulsées par les adolescents. Les activités peuvent être culturelles, sportives, créatives, inter jeunes, sur place ou sur des lieux de rassemblement comme le Skate Park, le parc Dupin, le city stade ou bien encore des sorties extérieures ou même des séjours.

Des événements sont organisés chaque année comme le Festi-Jeunes avec des animations abordant des thèmes du moment (urbain, formation, numérique, sport,...) Tout au long de l'année, dans le cadre des animations de la MJ, les jeunes peuvent participer aux diverses animations de la ville. Les jeunes s'engagent, accompagné des animateurs, de façon bénévole aux différentes actions qu'elles soient solidaires, festives, culturelles, sportives.



### 6.3. Un travail en collaboration avec les partenaires éducatifs de la ville



## **6.4. Les enjeux de demain**

### **Le lien avec les services sociaux**

Bien que largement dotée en terme d'EAJE, La Ville de Biganos doit orienter son effort vers l'accueil des familles en halte-garderie.

Nous constatons une baisse des demandes des familles modestes, il sera important de développer un lien avec les partenaires sociaux du territoire. La Ville souhaite s'engager pour garantir un accès pour tous, et plus particulièrement auprès des enfants issus de familles défavorisées afin de développer, dès le plus jeune âge, les compétences nécessaires à leur entrée en collectivité (école).

La diminution du nombre d'assistante maternelle en activité sur Biganos va s'accentuer dans les années à venir. Par conséquent, le taux de couverture va décroître. La Ville doit anticiper et proposer des solutions d'accueil complémentaires.

La Communication reste le point le plus fragile afin que chaque famille puisse avoir les informations nécessaires dont elle a besoin pour garantir un accès à tous. Bien que de nombreux projets soient en cours, le développement de projets expérimentaux peut être renforcé.

**Les enfants en situation de handicap dans les structures.** A Biganos, en 2019, le nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé correspond à 35 enfants soit 0.33% de la population. Les 2 structures ont accueilli, ces dernières années, 4 enfants reconnus ou non par la MDPH en petite enfance.

L'accès aux services ouverts à l'ensemble de la population est un droit fondamental pour les personnes en situation de handicap, mais aussi une forte volonté politique d'accueil pour tous et d'inclusion. Il paraîtrait indispensable d'engager une démarche d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des familles et faire évoluer les mentalités sur la socialisation précoce et le handicap.

### **L'insertion professionnelle**

Rester en veille vis-à-vis de la précarisation des jeunes actifs et son impact en termes de décohabitation • Mettre en réseau les acteurs du territoire pour éviter les ruptures dans les parcours, favoriser l'insertion sociale et professionnelle et accompagner à l'accès ou au retour à l'emploi, en particulier les 170 jeunes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation.



## L'accès aux droits

Des jeunes rapidement en emploi mais dans des emplois peut-être moins rémunérateur, 85% des jeunes sont employés ou ouvriers : quelle capacité d'accès à un logement autonome, à la vie socioéconomique (sorties, loisirs...) ? • Un enjeu autour de la mobilité, les emplois précaires sont ceux qui requièrent le plus la possession du permis de conduire et d'une voiture.

## Les services aux familles

Des enjeux de proximité et d'accessibilité des services aux familles : périscolaire, extrascolaire, mais aussi accès aux droits, mobilité, santé, culture...

Quelle prise en compte de la situation familiale et du niveau de vie des ménages dans la politique de tarification municipale ? notamment pour les familles monoparentales plus fragiles financièrement, mais aussi les couples avec enfant(s) (55% de la population en situation de pauvreté sur le territoire).

## La monoparentalité

Une progression de la part des familles monoparentales depuis 25 ans, elles représentent plus de 21% des familles. • Des besoins d'accompagnement à la parentalité particulièrement pour les familles avec adolescents (21% des 11-17 ans vivent en famille monoparentale) pour ce qui concerne la réussite éducative, l'orientation scolaire, la prévention aux usages des réseaux sociaux, aux addictions,...)

## La fracture numérique

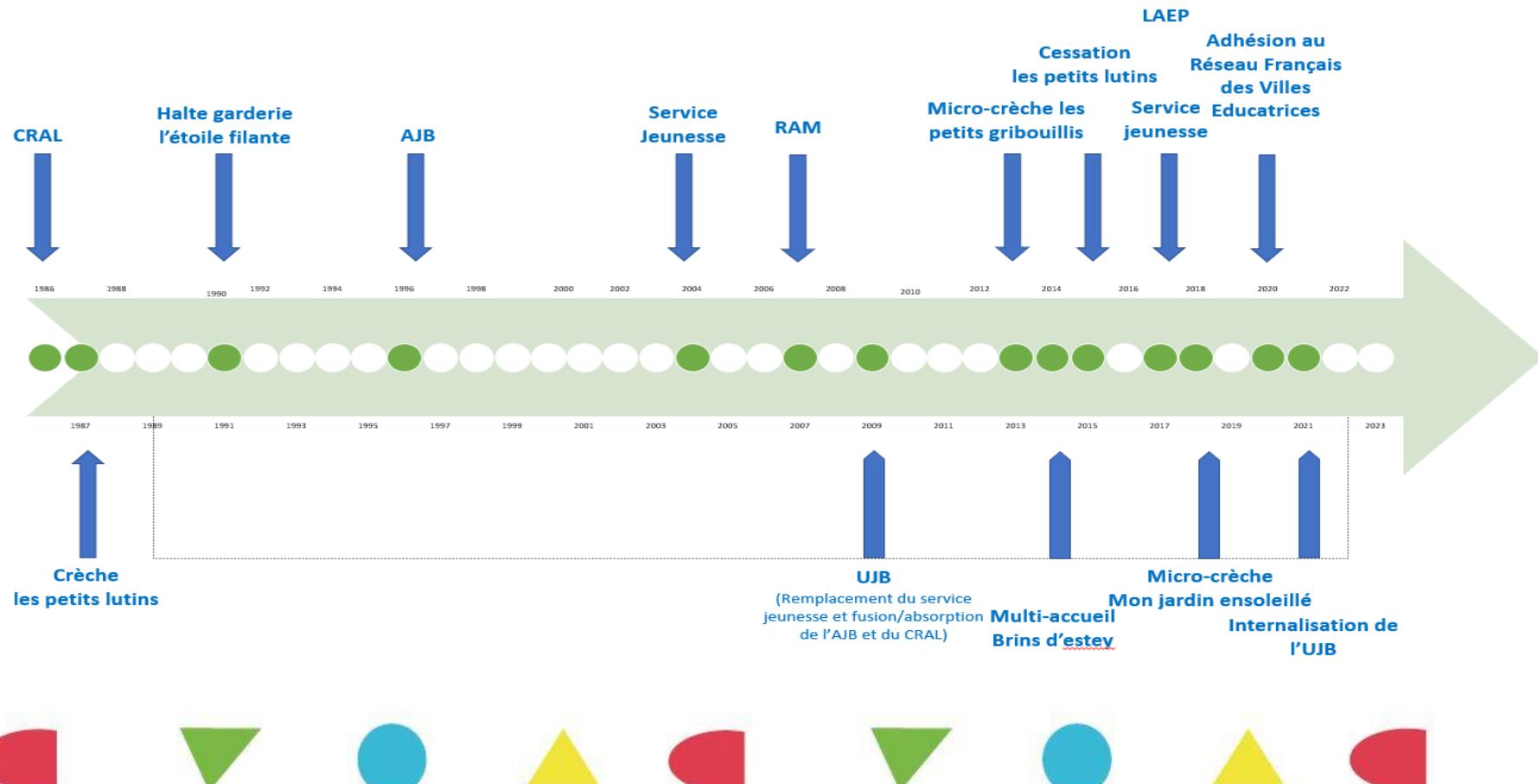
L'inclusion numérique : un enjeu autour de l'accompagnement à l'usage du numérique et ce pour tous les publics : des jeunes en insertion aux familles (pour le suivi de la scolarité), en passant par les personnes âgées (demande d'APA..) jusqu'aux plus précaires pour le renouvellement de leurs droits. • Faciliter l'accès à l'équipement numérique • CCAS et mairie : des portes d'entrée de proximité pour les publics qui maintiennent un lien humain dans les relations

## II. UN TERRITOIRE ÉDUCATIF EN CONSTRUCTION

La construction du PEDT s'inscrit dans une dynamique de mobilisation et de dialogue partenarial initiée depuis le début des années 2000 par la commune qui affirme son identité de Ville éducatrice, moteur du développement des politiques éducatives territoriales.

### 1. Historique d'une politique éducative éclatée à une recherche de cohérence

Les évolutions des politiques nationales ont permis à la ville pas à pas de mettre en cohérence et développer la politique enfance jeunesse dans son ensemble sur l'intégralité des temps d'accueil et à tout âge en cherchant à concilier les temps sociaux des familles. La politique éducative de la ville a ainsi connu des évolutions notables au cours des dernières années et s'est construite depuis deux décennies en fonction des évolutions sociétales. Confiée pour une part au tissus associatif (ALSH, Jeunesse) pour une autre part à la ville (Péri scolaire, coordination). La ville a progressivement, dans un objectif de cohérence et d'efficience au service des familles, l'intégralité de la compétence.



- **1986**, création de l'association CENTRE DE RENCONTRE, D'ANIMATION ET DE LOISIRS – Gironde, dite **C.R.A.L. Gironde**, association d'éducation populaire ayant pour objectif de participer à l'animation culturelle, sociale, économique, sportive et touristique.
- **En 1987**, ouverture d'une crèche à gestion parentale associative « Les petits lutins » (16 places). La Ville a signé un contrat « crèche » avec la CAF.
- **En Octobre 1991**, une halte-garderie a été créée au chemin de Pardies. Son agrément permet un accueil sur 3 jours pour 15 enfants. **En 2000**, la halte-garderie a déménagé dans des locaux neufs, impasse de l'étoile filante. **En 2005**, sa capacité d'accueil a augmenté à 20 places le matin et reste à 15 places l'après-midi.
- **1996**, création de l'association ACTIONS JEUNESSE BOIENNE, dite **AJB**, **afin** de mettre en place des animations destinées aux jeunes avec leur participation, dans le cadre de l'accomplissement de la mission confiée par la Commission Jeunesse de la ville de BIGANOS.
- **2004** : création du service jeunesse Mairie de Biganos
- **En 2007**, création du Relais d'Assistantes Maternelles. Le multi-accueil « les petits lutins » intègre des nouveaux locaux et augmente sa capacité d'accueil à 25 places.
- **En 2009**, étude sur les besoins d'accueil atypique à l'échelle du Pays bassin d'Arcachon Val de l'Eyre. Puis Expérimentation des Accueil Atypique à l'échelle du Pays BARVAL (**2010-2014**)

Création de l'Union de la Jeunesse Boïenne dite **UJB** suite à la fusion absorption du CRAL par l'association AJB ayant pour objectif une cohérence éducative, accueillir et mettre en place des animations destinés aux jeunes, avec leur participation, et développer au travers de son fonctionnement. Elle est une association d'éducation populaire, elle assure des activités de maison des jeunes et d'accueil de loisirs avec ou sans hébergement et toutes autres activités connexes.

- **En 2010**, transformation de la halte-garderie en multi accueil avec une augmentation significative de l'amplitude d'ouverture (passage de 34h à 50h hebdomadaire). Les besoins en modes d'accueils ponctuels étaient en diminution, les parents recherchaient un mode de garde régulier pour les deux tiers des demandes. Création d'un bureau d'information petite enfance, un lieu unique d'information destiné aux parents, afin de renseigner sur les différents modes de garde et orienter vers la solution la plus adaptée à leur demande et à leur situation personnelle.
- **En 2012**, création de la Commission d'attribution de places en accueil collectif
- **En 2013**, ouverture de la micro-crèche privée « Les petits gribouillis », accueil de 10 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



- **En février 2014**, agrandissement des locaux pour le multi-accueil « L'étoile filante » au vu de l'augmentation de l'agrément qui fixe la capacité d'accueil à 25 places.
- **En juillet 2014**, liquidation de l'association et cessation de l'activité du multi-accueil « Les petits Lutins ».
- **En 2015**, ouverture du multi-accueil collectif et familiale géré par l'association « Brins d'éveil » (proche MSA), 25 places, ouvert de 6h30 à 18h du lundi au vendredi, ainsi que le samedi.
- **En 2017**, création d'une séance du LAEP mutualisé et itinérant
- **En Aout 2018**, ouverture de la micro-crèche privée « Mon jardin ensoleillé ». La spécificité de cette structure est l'accueil de 10 enfants dont 3 avec handicap, maladie chronique ou problématique particulière, de 10 semaines à 5 ans révolus du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. 2<sup>e</sup> structure en 2020.
- **Janvier 2021** Internalisation de l'enfance et la jeunesse



## 2. Affirmation d'une politique publique à une mise en œuvre opérationnelle

Le projet politique actuel, s'est construit à partir de volontés fortes énoncées dans les engagements pris au sein du territoire, par l'intermédiaire d'outils tels que l'adhésion au réseau de ville éducatives, les contrats de projets (CTG, CLS, projet académique), la restructuration des services.

### 2.1. Les évolutions apportées de 2020 à 2023

La commune se transforme, évolue, se métamorphose... Depuis 3 ans, et avec l'aide d'une socio-démographe, ce développement s'anticipe et se prépare en adaptant les politiques publiques aux besoins et aux attentes des habitants de tout âge.

De la Petite enfance, à l'Enfance, à l'Éducation et à la Jeunesse, la Ville de Biganos est soucieuse d'offrir des conditions d'apprentissage épanouissantes et des temps éducatifs de qualité sur les temps périscolaires et extrascolaires. Les jeunes, vecteurs de lien social, ne sont pas oubliés avec des actions fortes pour favoriser leur autonomie et leur engagement.

**Améliorer la qualité des services /** L'Espace Petite enfance accompagne les parents en recherche de modes de garde. Une journée porte ouverte est proposée aux familles en quête d'un mode d'accueil afin de présenter l'offre locale en petite enfance

Au Multi-accueil l'Étoile filante, les espaces ont été repensé par l'équipe. Ainsi les enfants peuvent bénéficier de propositions de stimulation et d'exploration sensorielles selon une approche Snoezelen. Pour communiquer avec les parents des enfants accueillis, une application en ligne sécurisée est proposée pour partager le quotidien du multi-accueil.

Afin d'assurer une continuité éducative entre les accueils de loisirs, les écoles, les crèches et les assistant(e)s maternel(le)s , les services proposent des animations et des temps-forts conjoints (visites entre structures, goûters, animations...). La Cuisine centrale s'est restructurée pour répondre à des critères de mise en conformité réglementaire obligatoires et améliorer les conditions de travail des agents. De plus, le service poursuit ses efforts dans la promotion d'une alimentation bio, locale et de qualité.

La Ville a internationalisé la compétence Jeunesse au sein de la mairie en intégrant le personnel de l'association UJB. Ce service propose aux jeunes de la commune un lieu agréable et adapté en agrandissant et en aménageant de façon participative. La Maison de la Jeunesse devient un pôle ressources ((PIJ, Maison des adolescents, Planning familial, Mission locale, ACT 33...)). Des activités sont proposées ainsi que des manifestations pour les adolescents (Mois de la Jeunesse, par exemple), le développement du numérique, également une politique de prévention des risques (numériques notamment).

La ville a souhaité renforcer la qualité du temps périscolaire et extrascolaire, par le biais d'un projet éducatif commun visant à prendre en compte la complémentarité des temps du matin, midi, soir et vacances scolaires en proposant un programme d'activités structurées. Les équipes veillent à offrir



des conditions d'apprentissage épanouissantes. Le service Eduction s'est structuré en désignant des responsables de site sur chaque école pour accompagner les équipes. Un Portail Famille a été proposé aux familles afin de gérer en ligne 24h/24 les inscriptions et les paiements des services périscolaires et de la restauration.

La Ville a réhabilité le centre de loisirs de Pardies et à créer un Accueil de Loisirs Sans Hébergement au sein du groupe scolaire Jules Ferry.

Pour accompagner l'accueil des enfants sur le temps scolaire, une nouvelle carte scolaire a été réfléchie et repose sur l'analyse d'une socio-démographie tout en y associant les parents d'élèves et les enseignants afin de proposer une nouvelle sectorisation qui équilibre les écoles et groupe scolaire de la commune et ainsi favorise la mixité scolaire.

Un véritable Plan Numérique pour les écoles a été développé par un renouvellement du parc informatique, un accès et une sécurisation des accès Internet, une mise en place de Tableau numérique interactif dans les classes. Une étude d'aménagement global de la Place des Écoles avec la restructuration de l'école Jules Ferry est en cours de réalisation.

**Développer des actions autour du sport** / Depuis 2016, la commune a obtenu un Label « Commune sport pour tous », un Label « Ville active et sportive - 2 lauriers », une Candidature au Label « Terre des jeux 2024 » ... et par la mise en place d'actions et de projets en faveur de l'inclusion. Les éducateurs sportifs municipaux ont été formé sur le sport adapté et l'handisport. La Ville a soutenu les associations labellisées Handisport (Rugby à XIII Fauteuils, Savate Boïenne...) et participe à des journées handisports en lien avec le Conseil départemental de Gironde. Un groupe de travail réfléchit autour de la problématique du Handicap dans le cadre de la démarche participative Vie associative.

**Développer des actions autour de la culture** / La Ville propose une programmation culturelle « Tout petits » avec tous les mois des spectacles gratuits et ouverts à tous sur inscription à la Bibliothèque. Également une séance mensuelle « BB lecteurs » est proposé durant lesquelles une intervenante vient lire un ouvrage aux enfants. Tous les professionnels de la Petite enfance sont sensibles aux arts corporels, à la musique, aux arts plastiques. Des spectacles gratuits sont offerts à tous les écoliers de la commune sur le temps scolaire, en lien avec l'équipe pédagogique enseignante ; Un festival Jeunesse ancré sur les pratiques culturelles urbaines est proposés à tous les jeunes, ainsi que des temps intergénérationnels. Afin de proposer une culture pour tous, des temps de médiation culturelle sont proposés à tout âge. Une mallette pédagogique est en cours de création, pour accompagner tous les publics, dans la sensibilisation et la compréhension du spectacle vivant.

**Avoir une démarche inclusive** / Notre collectivité souhaite mener une politique volontariste en termes d'inclusion de l'accueil des enfants en situation de handicap sur tous les temps. L'école du Lac Vert accueille une unité d'enseignement en partenariat avec l'ADAPEI.

**Développer des actions d'éco-citoyenneté** / La Ville souhaite proposer un environnement épanouissant pour tous en plantant de nombreuses essences d'arbres, en développant de carrés potagers et en promouvant l'Action zéro-déchets du CMJ. Afin d'améliorer la qualité de vie des enfants accueillis et des équipes (leur santé et leur bien-être), le multi accueil s'est engagé dans une démarche de labellisation Ecolo crèche.



## 2.2. Création d'un pôle éducation petite enfance, enfance, jeunesse et restauration : Une structuration des services en cohérence avec la politique publique

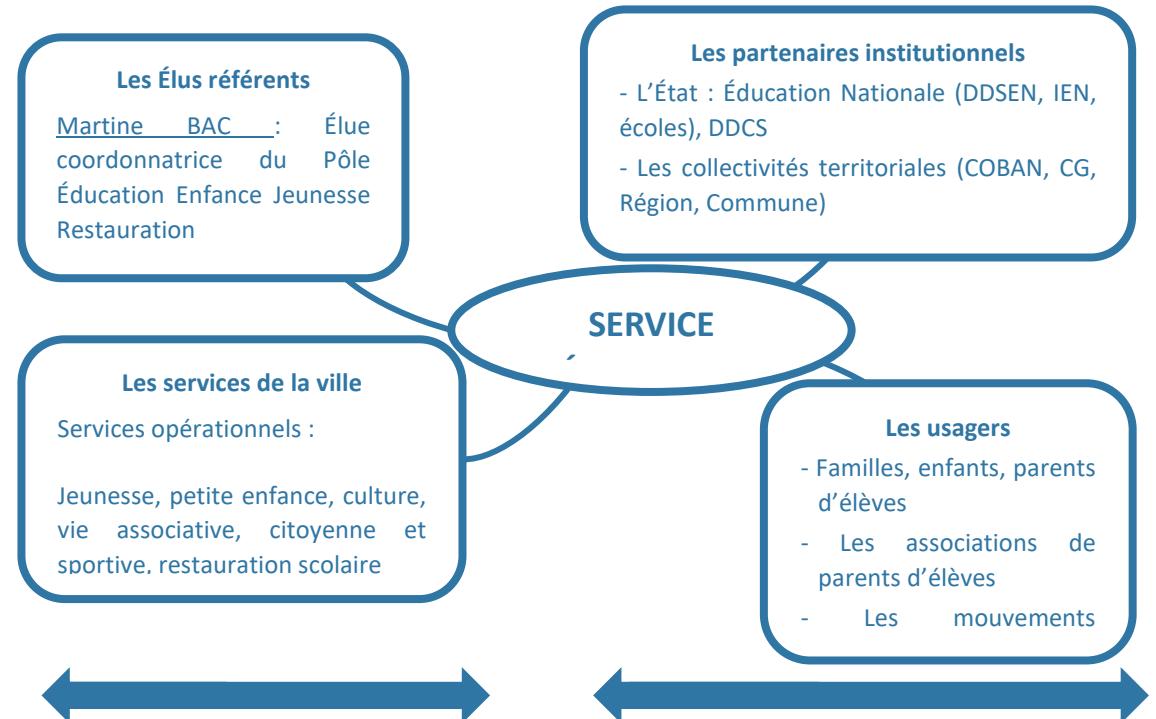
Pour créer un pôle éducation à la hauteur des enjeux et digne d'une ville de 11000 habitants, en début de mandat la ville restructure ses services à partir d'axes clairement identifiés :

→ **Nécessité d'une lisibilité de l'organisation :**

- Clarification des rôles et formalisation des missions
- Transparence : une meilleure circulation de l'information ascendante, descendante et transverse
- Management par le sens : donner du sens à l'ensemble des actions du service
- Transversalité : décloisonner les équipes et créer des passerelles entre les équipes
- Légitimation de l'organisation et clarification des relations fonctionnelles avec l'éducation nationale

→ **Les axes d'amélioration ci-dessous peuvent être dégagés :**

- Fixer des objectifs clairs et partagés
- Adapter les moyens et l'organisation au projet
- Impulser une dynamique managériale
- Améliorer la communication interne et externe
- Renforcer le pilotage de la direction



### **2.3. La démarche Ville éducatrice, un volontarisme politique**

La Ville de Biganos s'est investie dans le Réseau Français des Villes Educatrices (RFVE) depuis 2007. Cet engagement marque l'expression d'une mission commune d'éducation, partagée par les acteurs éducatifs du territoire et fondée sur une démarche globale de l'éducation. Affirmant son identité éducative et éducatrice, la Ville de Biganos s'engage dans la mise en œuvre de nombreuses actions éducatives innovantes, participant ainsi à la dynamique du Réseau Français des Villes Educatrices. Ce volontarisme politique se traduit également par l'accent mis sur la politique publique de l'éducation qui est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale et des efforts budgétaires de la Ville.

S'insérant dans une dynamique de travail partenarial au niveau local, portée par le Réseau Français des Villes Educatrices, la Ville de Biganos a organisé en 2010 des Assises locales de l'Education qui ont rassemblé sur deux jours plus de 200 professionnels de l'Education. Rappelant les enjeux de la co-éducation et de la mobilisation de tous les acteurs éducatifs du territoire au service de la réussite éducative des enfants, les perspectives esquissées à l'issue des ateliers de travail entraient en résonance avec l'appel de Bobigny pour une refondation d'un service public de l'éducation et de la petite enfance.

#### **Une Ville éducatrice : une inscription dans un réseau national**

Si l'appellation « Ville éducatrice » correspond à un label signifiant l'adhésion à une charte, elle obéit avant tout à un projet, une visée répondant à la nouvelle donne éducative. La Ville éducatrice offre un terreau fertile à la construction d'une politique éducative de territoire cohérente, accessible, ambitieuse, articulée autour de priorités affirmées.

## **3. Un projet à articuler avec les différents contrats partenariaux**

Il nous est apparu important de définir le socle du PEDT 2023 de BIGANOS et ses axes stratégiques en lien avec les axes des grands contrats du Territoire : la Convention Territoriale Globale (CTG) et les enjeux de la CAF au travers de la Convention d'objectifs et de Gestion 2023/2027, les priorités de l'Education Nationale et du Service Départemental de la Jeunesse, de l'engagement et des Sports.

### **3.1. La Convention Territoriale Globale, déclinaison de la Convention d'Objectifs et de Gestion**

La Convention d'Objectifs et de Gestion donne le cadre de mobilisation de la Convention Territoriale Globale, le PEDT est à articuler étroitement avec les objectifs de la CTG

En effet, la Convention Territoriale Globale constitue le cadre général de contractualisation entre les CAF et les collectivités locales et a pour vocation de retracer l'ensemble des dispositifs et financements apportés par la branche famille sur notre territoire



La CtG du territoire de la COBAN couvre les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social

Les priorités définies dans son plan d'actions pour notre territoire des 8 communes de la COBAN sont les suivantes :

- Soutenir l'offre d'accueil de la petite enfance à la jeunesse et des services aux familles
- Favoriser l'accès aux droits et renforcer la cohésion sociale
- Développer le soutien à la parentalité à toutes les étapes du parcours de vie
- Conduire le pilotage de l'animation et l'évaluation de la démarche partenariale

Le PEDT est une « brique » de la CTG focalisée sur les questions éducatives des publics « enfance jeunesse », du territoire apprenant et la mise en cohérence des acteurs et des actions.

## LES AXES DE TRAVAIL ET LEURS CHAMPS D'INTERVENTION



7

### 3.2. Contrat Local de la Santé

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale.

Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations. (Partenaires signataires, acteur de terrain et habitants).

Un séminaire stratégique s'est tenu le 12 juillet 2020. Elle a réuni 83 professionnels, partenaires et élus du territoire, un travail de synthèse a été mené à partir des problématiques et éléments de diagnostic recueillis. Ce travail a permis de définir 5 axes stratégiques, déclinés en 16 objectifs intermédiaires. Ils ont été validés par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, la Sous-Préfecture d'Arcachon et les trois intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (COBAS, COBAN et CDC du Val de l'Eyre).

## Les 5 axes stratégiques :

- Renforcer l'offre de soins et la prise en charge des publics,
- Soutenir l'autonomie des personnes âgées et personnes en situation de handicap ainsi que leur entourage,
- Améliorer les accompagnements en santé mentale,
- Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé,
- Créer des environnements favorables à la santé.

### 3.3. Projet Académique de Bordeaux 2021-2025

Le projet académique 2021-2025 de l'académie de Bordeaux s'inscrit dans une mission d'élévation générale du niveau scolaire et de réduction des inégalités. Ce projet propose des pistes de travail qui répondent aux problématiques exprimées dans la consultation du début d'année 2021 et prend en compte les enseignements issus de la crise sanitaire de cette période. Il vise à rassembler la communauté éducative autour de trois ambitions qui se traduisent en dix axes de travail, pédagogiques et organisationnels.

Ces grandes priorités d'action ont vocation à être partagées et à nourrir au quotidien l'exercice professionnel de chacun, au plus près des territoires, dans chaque école, chaque EPLE, chaque ZAP, chaque service.

Les trois ambitions du projet académique 2021-2025 :

- Réduire les écarts de performance scolaire entre les territoires pour renforcer l'égalité des chances ;
- Accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle ;
- Renforcer la qualité de vie au travail des personnels et les pratiques de collaboration.

Le projet politique actuel, s'est construit à partir de volontés fortes énoncées dans les engagements pris au sein du territoire, par l'intermédiaire d'outils tels que l'adhésion au réseau de ville éducatives, les contrats de projets (CTG, CLS, projet académique), la restructuration des services.

### **III. LA DÉMARCHE PARTENARIALE APPRENANTE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉDUCATIF DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE**

#### **1. Une démarche apprenante pour l'ensemble des acteurs**

La démarche retenue a comme objectif de développer elle-même un processus apprenant.

La méthodologie se doit, dès lors, de reposer sur une concertation, une co-construction inclusive qui permettra de consacrer un véritable espace d'interconnaissance, de dialogue, de réflexions partagées.

La pédagogie déployée doit s'appuyer sur une relation renouvelée, co-responsable entre les professionnels, institutions, partenaires, parents, enfants, associations afin de pouvoir nourrir une gouvernance confiante, partenariale et ouverte.

La dynamique de mobilisation et de participation des différents acteurs autour de la définition d'un projet partagé repose étroitement sur la reconnaissance de la légitimité accordée à chacun des acteurs pour entrer dans un débat sur l'éducation et ne s'improvise pas.

Les espaces de travail ouverts cherchent à créer les conditions du dialogue, du débat, à trouver les moyens de mettre les différentes approches en interaction afin que l'ensemble des acteurs se retrouve tour à tour formés et formateurs. En ce sens, les espaces constituent des espaces d'éducation à eux seuls.



## 2. La construction pas à pas d'un écosystème éducatif boïen

Réussir à la fois à protéger et à émanciper les enfants et les jeunes consiste, à tous les âges, à la fois à leur tenir la main et, dans le même temps, à savoir la lâcher. Si cette contrainte, qui peut sembler paradoxale, s'adresse en premier lieu aux parents, elle concerne également l'ensemble des autres éducateurs, qu'ils soient ou non professionnels.

Une telle mission ne peut être du ressort exclusif des parents ou confiée à telles institutions ou catégorie de professionnels mais demeure l'affaire d'un ensemble d'acteurs.

La notion d'écosystème a été utilisée pour la première fois en 1935 par le biologiste Arthur Tansley.

La convention sur la biodiversité biologique définit un écosystème comme un complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux, de micro-organismes et d'un environnement (air, eau, terre), qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle.

Ainsi, une approche systémique appliquée aux enjeux partenariaux du projet éducatif de territoire a semblé pertinente aux différents acteurs éducatifs pour mettre en relief leur interdépendance au service de l'éducation de l'enfant.

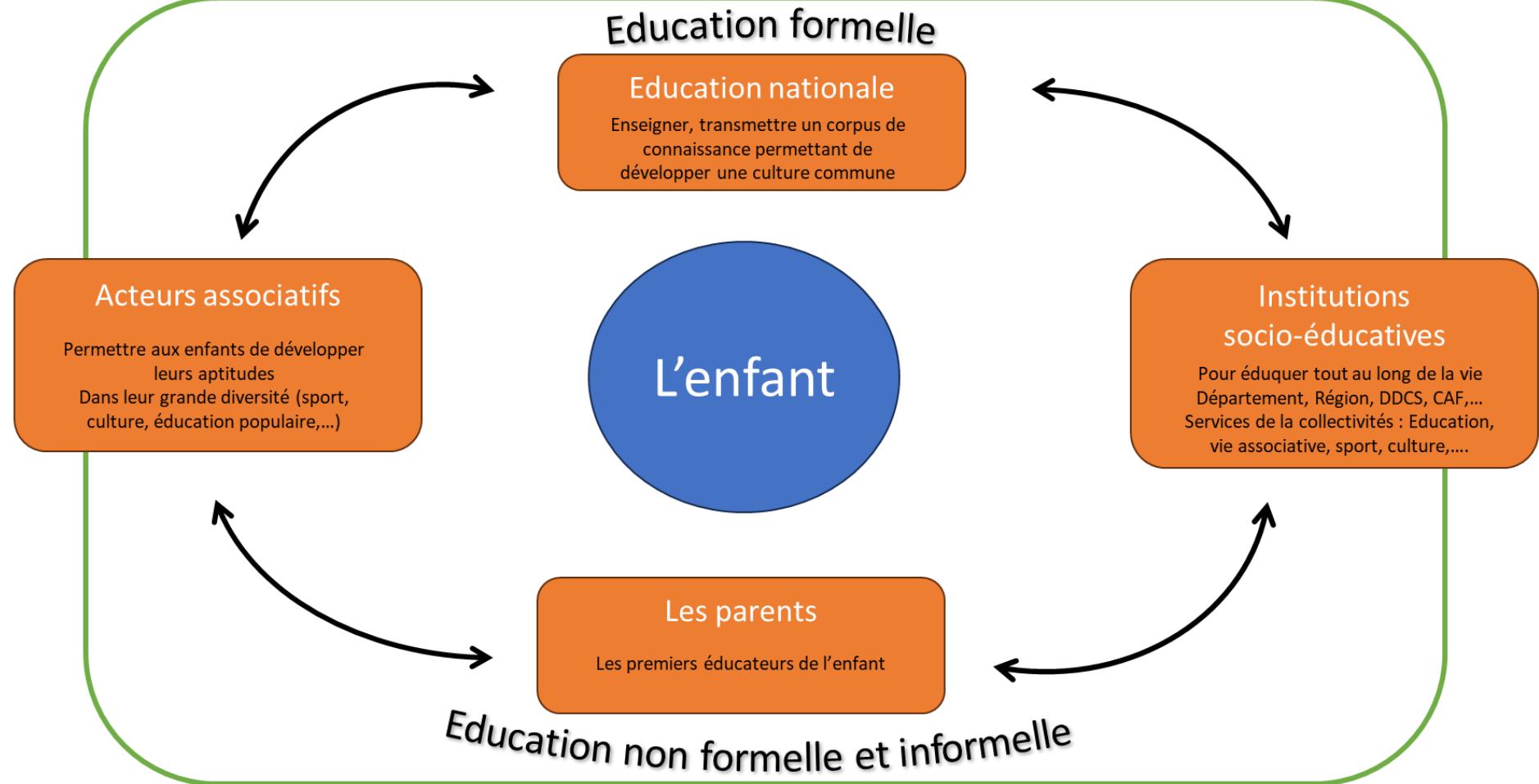
Cette approche systémique est couplée à l'approche écologique pour un développement durable de notre politique éducative territoriale.

### Cet éco-système éducatif se caractérise par :

- Des ambitions partagées
- Des priorités éducatives déterminées
- Une dynamique de projet :
  - une approche globale de l'éducation qui exprime la préoccupation éducatrice
  - un équilibre de l'écosystème basé sur la clarification des missions transversales, des projets, des modes d'intervention des co-éducateurs et leur mise en complémentarité
- Une logique territoriale ancrant le projet au local
- Le développement de notre aptitude à la coopération, ce qui suppose la mobilisation et l'implication de l'ensemble des acteurs
- Une interdépendance des acteurs = une dynamique partenariale de complémentarité
- Une alliance éducative



## Vers un système éducatif Boïen De la ville éducatrice à la ville apprenante



### 3. L'affirmation de nos ambitions éducatives pour Biganos

#### 3.1. Définitions partagées et principes fondateurs : en route vers un territoire apprenant

La communauté éducative doit pouvoir communiquer et se comprendre. Le premier pas est de clarifier les éléments de langage utilisés et envisager des définitions communes pour fonder la projection commune.

Cette partie recense les éclairages théoriques des concepts phares de la démarche initiée. Il s'agit de les clarifier et de souligner les enjeux qu'ils renseignent.

##### Éducation :

L'éducation renvoie à l'art de former une personne en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre de vivre pleinement sa vie personnelle et sociale. L'éducation permet de transmettre d'une génération à l'autre les savoirs nécessaires au développement de la personnalité et à l'intégration sociale et donc professionnelle de l'individu.

- Les transmetteurs sont donc la famille, l'école, la société mais aussi sur des lectures personnelles et sur l'usage des médias.
- L'éducation ne se limite pas à l'"instruction stricto sensu qui serait relative seulement aux purs savoirs et savoir-faire. Elle vise également à assurer à chaque individu toutes ses capacités (physiques, intellectuelles et morales) pour lui permettre de s'affirmer comme un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue.
- L'éducation tout au long de la vie promue à l'échelle européenne renforce la dimension apprenante évolutive.
- Les éducations dites formelle, non-formelle et informelle viennent spécifier les transmetteurs, les objectifs et les méthodes. L'éducation formelle signifie l'instruction scolaire et la formation adulte avec un programme défini et des enseignants-formateurs. L'éducation non-formelle définit les situations d'apprentissage organisée par des accompagnateurs (animateur, travailleurs sociaux...), les objectifs d'apprentissages sont définis avec ou par les apprenants. L'éducation informelle spécifie l'apprentissage au grès des expériences et n'est pas structurée par une autre instance.

« La socialisation et l'éducation se font de plus en plus au travers des sociabilités et des expérimentations entre pairs »,



L'éducation se révèle ainsi être une combinaison d'influences diverses :

- Les vues volontaires : issues d'actes qui se veulent éducatifs, fruits d'une volonté d'éduquer
- Les autres involontaires : issues de l'environnement, sans intention éducative

« L'éducation recouvre tout ce qui contribue à la construction et au développement d'un être humain ».

### **L'enjeu du continuum éducatif :**

De fait, l'éducation est partagée et tout au long de la vie.

La terminologie de continuum pointe les enjeux

- d'implication multiple, que l'ensemble des individus d'une société (d'un territoire), du plus jeune âge jusqu'à la fin de la vie soient concernés.
- d'un processus progressif et continu, apprendre tout autant en famille, à l'école, au moment du passage d'examen et après, pendant la vie active et au-delà.
- la prise en compte des besoins spécifiques des individus, et ce, à tous les niveaux.

### **Alliance éducative :**

La terminologie d'alliance éducative nomme pour l'éducation nationale une approche systémique autour de l'enfant notamment au service de la réussite scolaire et de la lutte contre le décrochage scolaire. La co-éducation est ensuite le terme pour spécifier la mise en œuvre des activités éducatives en complémentarité.

Grâce à l'intervention d'Olivier Prévôt, nous avons précisé ces termes pour nous les approprier. Nous entendons l'alliance éducative comme la volonté d'allier des acteurs et des instances bien distinctes avec des conceptions, des actions et des relations avec les enfants « bien à eux ». Nous nuançons la terminologie de « co-éducation » pour spécifier que nous allons à l'échelle du territoire co-construire le PEDT puis co-oeuvrer ensemble. Mais nous ne souhaitons pas co-éduquer dans le sens d'uniformiser, de faire des compromis pour une base de valeurs communes.

## Éducation permanente :

Conceptuellement, l'éducation permanente se définit comme une éducation étendue sur toute la durée de la vie, intéressant toutes les dimensions de la vie et intégrant en un dispositif cohérent les différentes modalités possibles du processus éducationnel : initiale et continue, formelle et informelle, scolaire et non scolaire (Forquin, 2004).

La permanence spécifie l'aspect multidimensionnel et multimodale, pertinent dans un contexte de renouvellement de plus en plus rapide des connaissances et des techniques et de montée en puissance des moyens modernes d'expression et de diffusion culturelles. La notion porte l'idée qu'apprendre constitue aujourd'hui, pour tout le monde et à tous les moments de la vie, une activité à la fois fonctionnellement nécessaire et intrinsèquement désirable. La valorisation et le sens donné aux apprentissages sont entendus comme nécessaires. Cependant, une polarisation se dessine entre une approche « culturelle » et « citoyenne » d'un côté et de l'autre, une approche « fonctionnelle » et « professionnelle ».

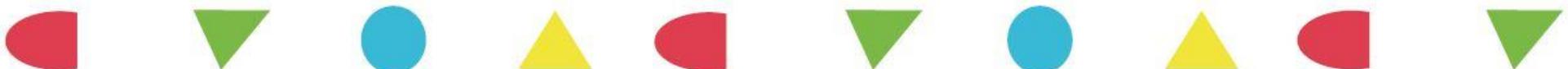
## Éducation tout au long de la vie, Lifelong learning :

La terminologie est très européenne, la Commission propose cette définition : « L'éducation et la formation tout au long de la vie recouvrent aussi bien les activités d'apprentissages pour des raisons personnelles, civiques et sociales que pour des raisons professionnelles. »

On retrouve la polarisation ou la double lecture entre : la possibilité de (construire son éducation en fonction de son épanouissement personnel, par exemple) d'un côté, et de l'autre l'injonction à (l'employabilité).

Le laboratoire Experice de Paris 8 et Paris 13, pointe plusieurs questionnements associés :

- L'expérience : comment construit-on son expérience ? Comment parvient-on à passer de situations vécues à du perçu et du conçu ?
- La temporalité : il y a des moments privilégiés pour entrer en formation. Comment les parcours de vie saisissent ces moments ? Nous ajoutons dans le cadre du PEDT la notion de territoire et de création d'espace facilitant les situations apprenantes.
- La tension entre les apprentissages formels et informels. A l'ère de la post-vérité et de l'intelligence artificielle, les cursus de formation formelle sont obligatoirement en complémentarité avec des apprentissages informels. Comment faciliter cette complémentarité et comment donner des repères dans l'informel (fake news...) ?
- La réflexivité, quels temps et comment être réflexif sur sa pratique pour apprendre de cette expérience en continu ?
- L'interculturel. Notre société est devenue mondiale et métissée, l'enjeu est aussi d'acquérir des compétences pour comprendre l'« Autre ». Ces questionnements annoncent les échanges nécessaires pour partager des orientations et perspectives communes pour faire alliances éducatives.



## **Éducation populaire :**

L'Éducation populaire, de par ses méthodes, placent les personnes au cœur de leurs apprentissages. Elle s'attelle à développer un savoir en partant des situations, des expériences, des questionnements et des connaissances de chacune et chacun. En mettant en place un cadre de réflexion collective sans positionnement hiérarchique d'un détenteur ou d'une détentrice du savoir, l'Éducation populaire a pour objectif de permettre l'émancipation, l'accès aux savoirs, à la culture et de faciliter l'exercice de la citoyenneté.

L'éduc' pop se ramifie avec les domaines de la culture, de l'intervention sociale, de l'économie sociale et solidaire, de l'action politique et bien sûr de l'éducation (Verrier, 2019). Le focus est que le développement de la conscientisation, l'émancipation et l'exercice de la citoyenneté, en recourant aux pédagogies actives pour rendre chacun acteur de ses apprentissages, qu'il partage avec d'autres. L'éducation populaire estime son action indispensable à une démocratie stimulée par des citoyens responsables (Richez, 2013).

## **Territoire apprenant :**

Le concept de territoire apprenant retient particulièrement notre attention et témoigne de notre intention pour plusieurs raisons :

- la diversité des acteurs éducatifs impliqués
- la diversité des publics apprenants
- la diversité des situations d'apprentissage impliquant des espaces et temporalité multiples.

La diversité des acteurs éducatifs entend une complémentarité structurée et soutenue entre les instances locales des éducations formelle (école et institut de formation), non-formelle (périscolaire, centre d'animation et maison de la jeunesse, les associations à visée éducative) et informelle (la famille, les pairs et les associations ou structure de loisirs). Dans les villes apprenantes (ref. Unesco), les entreprises sont aussi des acteurs contributeurs car elles peuvent être lieu de stage mais plus largement un espace d'avancées dans les parcours professionnel et personnel des individus qui s'y impliquent.

L'enseignement de connaissances n'est plus cantonné à l'éducation nationale des enfants mais bien à l'apprentissage d'une multiplicité de savoirs, « les savoirs du monde » et d'une perspective d'éducation tout au long de la vie. Les publics apprenants sont multiples et les opportunités d'apprentissage facilitent la rencontre et la mixité des habitant-e-s.

La diversité des situations d'apprentissage implique la rencontre des autres acteurs, de sortir de l'école pour apprendre à « savoir-vivre » son territoire.

Dans le concept de territoire apprenant, nous apprécions la démarche politique de débat public et d'intelligence collective avec des citoyen-ne-



s. L'enjeu est aussi l'éducation à la citoyenneté pour faciliter le « vouloir » et le « pouvoir » d'agir en tant que citoyen.

L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) a pour objet de mettre à la disposition des apprenants de tous âges les moyens d'assumer un rôle actif tant au niveau local que mondial dans la construction de sociétés plus pacifiques, tolérantes, inclusives et sûres (def. De l'Unesco).

Pour conclure, la cohérence territoriale du projet éducatif va s'articuler avec toutes les parties prenantes du territoire dont les bénéficiaires finaux que sont les élèves et les habitant-e-s. La cohérence et complémentarité éducative va se coconstruire autour de situations d'apprentissage visant un développement de :

- savoirs pour mieux comprendre son territoire, le monde et ses complexités ;
- savoir-être pour vivre avec les autres dans un climat de respect, de sérénité facilitant l'engagement citoyen ;
- savoir-faire pour mettre en action des projets d'intérêt général (à minima collectif).

### **3.2. Des valeurs et des principes communs réaffirmés**

Le travail conduit dans le cadre de l'élaboration du PEDT vient interroger l'action éducative conduite au local.

Les acteurs éducatifs au sens large élaborent conjointement le PEDT boïen et le mettent en œuvre, ce dernier étant porteur d'ambition et d'actions communes.

Renouvelant leur attachement à la complémentarité des acteurs éducatifs au service de tous les enfants et adolescents boïens et plus largement afin de promouvoir un territoire apprenant pour une éducation tout au long de la vie.

Ce 3<sup>ème</sup> PEDT est élaboré pour mieux répondre aux besoins de notre territoire en profonde mutation, à sa diversité, sa spécificité dans un souci d'amélioration continue.

Ce PEDT rassemble l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (parents, professionnels, associations, bénévoles) de la crèche aux adultes autour de valeurs communes et de principes partagés au service de la réussite éducative, l'épanouissement, la socialisation, c'est-à-dire le bien-être de tous sur le territoire boïen.

L'ensemble des acteurs s'engagent ainsi à œuvrer à la promotion et à la transmission des valeurs posées et de les faire vivre dans toutes les activités éducatives.

Il importe en premier lieu de réaffirmer :



## ❖ Des valeurs citoyennes

- L'égalité pour favoriser la construction de chacun en tant qu'individu libre et conscient.
- L'équité pour une juste égalité des chances en se mobilisant pour la réduction des inégalités en intégrant des interventions différencierées adaptées aux besoins et aux situations des différents publics.
- La laïcité qui permet de penser l'éducation comme un outil de compréhension.
- Le vivre-ensemble et la solidarité constituent globalement des valeurs essentielles à transmettre.

Si le vivre-ensemble permet à chacun d'être reconnu et respecté au niveau de ses droits, il incite également l'enfant, le jeune, l'adulte à reconnaître l'autre et à le respecter comme individu.

Le vivre-ensemble est nécessairement accompagné d'une valeur fondamentale : la solidarité.

La solidarité passe par le développement de l'esprit d'équipe étendu au sens d'esprit de coopération pour atteindre des objectifs communs.

Les actions proposées dans le cadre du PEDT, la démarche mise en œuvre visent au partage, à l'enrichissement mutuel lié à la considération de l'autre, à sa prise en compte dans son altérité.

## ❖ Des principes fondateurs

- Le droit à l'éducation des enfants et des jeunes, plus globalement des droits des enfants
- Une éducation partagée et globale.

La construction du PEDT repose sur l'affirmation de l'alliance éducative dans la mesure où l'éducation de l'enfant, du jeune demeure une responsabilité partagée par de nombreux acteurs sur le territoire et place ces derniers au centre des intérêts.

Rentrer dans une alliance éducative à l'échelle du territoire incite à la mise en synergie et à la coopération d'un réseau d'acteurs porteurs d'éducation au sens large.



Dès lors, c'est bien une approche globale de l'enfant, du jeune qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de développer les missions d'une éducation globale inclusive et intégrative par une coopération accrue au sein du territoire.

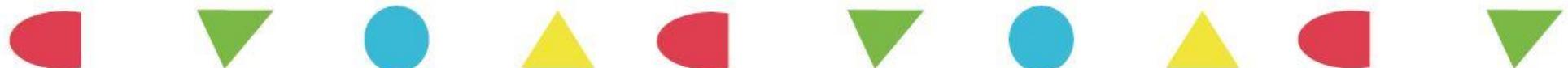
→ Une éducation de tous les instants pour tous et par tous, tout au long de la vie.

Notre territoire devient progressivement apprenant car fondé sur l'acquisition, la diffusion de connaissances et compétences tout au long de la vie de la Ville.

Il favorise et facilite l'activité apprenante en créant un climat, un environnement propice à des apprentissages riches et variés.

Toujours avec l'objectif d'une action éducative de qualité construite dans le respect des compétences de chacun sur tous les temps et âges des enfants, adolescents.

Ce PEDT s'élargit à la formation tout au long de la vie afin d'assurer un continuum éducatif : Permettre ainsi à tous les enfants, adolescents boïens des parcours cohérents améliorés dans leur transition mais également faciliter la reprise de formations ou d'activités éducatives quel que soit son âge et son parcours.



## 4. La démarche participative et la méthodologie d'élaboration engagée

Si l'impulsion du processus de co-construction du PEDT vient de la Municipalité, l'objectif est bien de réussir à mobiliser l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ éducatif à l'échelle du territoire et plus largement.

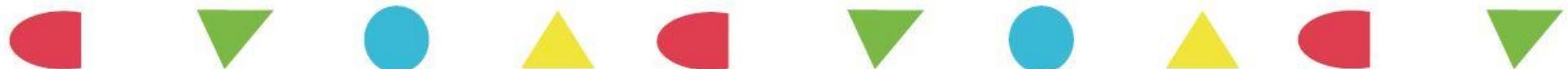
La co-construction des politiques publiques, la participation citoyenne inscrite dans le projet de la Municipalité, relève bien cependant d'un état d'esprit spécifique dans la qualité d'écoute des acteurs.

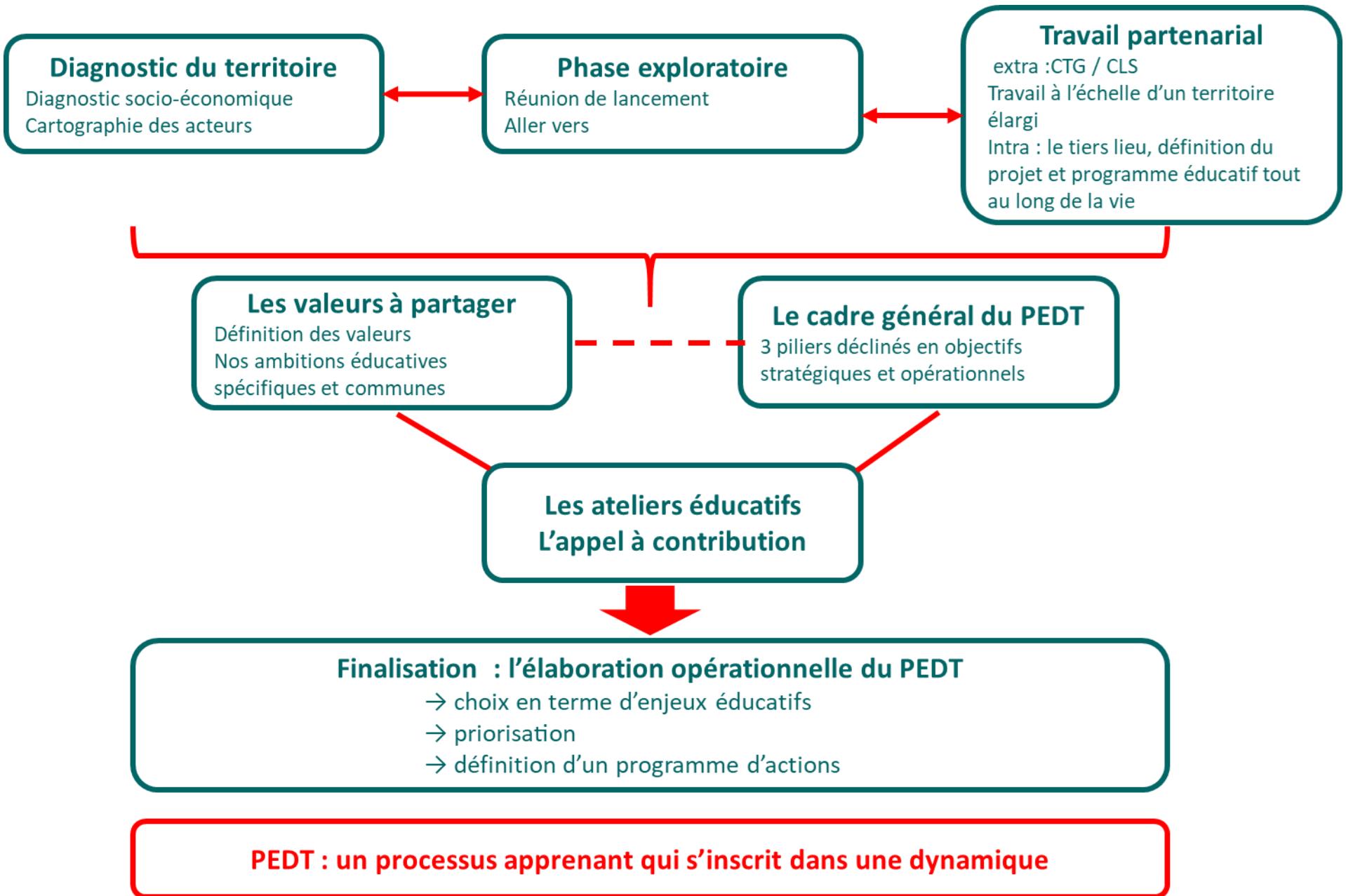
Ce type de démarche requiert non seulement de l'envie, du pragmatisme, de l'humilité pour que l'ensemble des acteurs puisse travailler main dans la main.

Il s'agit dès lors de réussir à développer une ingénierie démocratique d'implication et de coopération au service du projet éducatif pour notre territoire.

Le schéma ci-dessous vient illustrer notre démarche qui se structure en 2 temps :

- 1 phase exploratoire qui amorce l'alliance de la communauté éducative autour de valeurs, de concepts et de problématiques partagées
- 1 phase opérationnelle pour traduire notre ambition en programme opérationnel





Elle se traduit dans le temps de la manière suivante :



#### **4.1. Amorcer l'alliance de la communauté éducative : La phase exploratoire : 2023, déterminer le cadre général**

Afin que chaque partie prenante de la communauté éducative se sentent considérée et investie dans l'élaboration du projet de territoire éducatif, nous avons structurer une phase exploratoire.

##### **Les objectifs étaient :**

- de faciliter la rencontre entre les parties prenantes et de travailler en intelligence collective
- de renforcer les compétences d'écoute et de recueil de données des professionnel-le-s
- de recueillir et données à voir les sujets à traiter selon les différents acteurs
- de catégoriser et structurer – par un échange multi-acteurs - les sujets à traiter pour nourrir la démarche à venir du PEDT.

## ❖ La phase exploratoire en 2023 : une détermination du cadre général de ce PEDT

L'accompagnement d'une facilitatrice sur la dimension participative et inclusive a permis de renforcer l'invitation à se rencontrer et à s'écouter pour construire ensemble. Elle a co-construit avec l'équipe pilote et animer la phase exploratoire.

L'articulation de cette phase s'est enchaînée comme telle :

- Réunions interne au service éducation et jeunesse de la mairie et au Centre social, Le Roseau
- Lancement de la démarche : invitation de tous les acteurs pour présenter le cadre du PEDT et la phase exploratoire
- Formation des professionnel-le-s et élu-e-s au recueil de données
- Semaine du recueil de données visant les parents
- Réunion avec le centre social et le service éducation et jeunesse pour proposer une catégorisation des (nombreuses) données recueillies
- Focus group multi-acteurs pour structurer et prioriser les données recueillies.

## ❖ Travail interne

Un comité de pilotage s'est mis en place avec la directrice générale des services, le service éducation et jeunesse, la facilitatrice et le Centre social, Le Roseau. L'ingénierie développée visait d'abord à élaborer une proposition d'ossature pour se repérer entre acteurs. La proposition des trois axes du PEDT a été conceptualisée dans cette instance pour être présentée et validée lors de la réunion de lancement.

Ensuite, le travail interne s'est concentré sur la définition des informations à partager pour faire langage commun avec la communauté éducative, assurer un lancement « invitant » du PEDT mais aussi structurer le recueil de données de la phase exploratoire.

A chaque étape, ce comité se retrouvait pour ajuster les interventions puis rapidement pour traiter les données recueillies.

## ❖ La réunion de lancement (travail en ateliers, premier partage des valeurs, des problématiques)

Accueillies à la salle des fêtes de Biganos, les équipes des services Petite Enfance, Education, Jeunesse et Restauration Scolaire de la municipalité, les autres services de la ville et les associations œuvrant avec les familles et enfants sur le territoire, les associations de parents d'élèves, ainsi que les enseignant-e-s, les directrices, l'inspectrice de l'Education Nationale et le proviseur du lycée, une soixantaine de personnes se sont ainsi rencontrées.

Le premier temps de la rencontre a été de définir des termes communs tels que les distinctions entre éducation formelle, non-formelle et informelle.

Ensuite, Olivier Prévôt, maître de conférences de l'université de Bordeaux, chercheur et spécialiste des alliances éducatives, a présenté des éclairages apportés par les sciences de l'éducation et de la formation au regard du projet éducatif de territoire.

Patricia Amiens, directrice générale des services de la mairie de Biganos, a présenté les 3 défis ciblés à Biganos dans le cadre du PEDT : Projet Educatif De Territoire.

**Ces 3 défis sont :**

- Parvenir à développer sur notre territoire communal une politique éducative concertée et cohérente
- Co-construire un territoire éducatif porté par une communauté éducative large et structurée
- Diversifier et enrichir le cadre du territoire éducatif pour qu'il se transforme en éducation tout au long de la vie

Olivier Prévôt, en tant que grand témoin, a rappelé les éléments incontournables du développement de l'enfant tels que la sécurité affective ou encore le droit de s'investir dans les projets qui le concernent à sa mesure. Il nous a précisé que seulement 20 % du temps annuel éveillé des enfants se déroule durant le temps de classe scolaire. 80 % du temps de l'enfant se passe donc avec les autres acteurs de la communauté éducative.

Les participants ont été invités à chaque table à échanger pour reprendre les points importants et les transposer à leur réalité boïenne. Les priorités ont ainsi pu se dessiner telles que :

- Une réponse multiple aux besoins de l'enfant (et de l'adulte)
- Structurer notre communauté éducative ...avec les enfants
- Notre dynamique partenariale, renforcer les liens et la communication
- Apprendre tout au long de la vie – Formation par et pour les acteurs de la communauté éducative
- S'impliquer dans des thématiques telles que le bien-être des apprenants et des acteurs éducatifs, la dimension citoyenne de l'éducation, la réussite éducative pour tous et l'intergénérationnalité.

Ensuite, la réunion de lancement avait pour postulat que pour s'impliquer dans le PEDT dans une démarche d'alliance éducative, il est aussi nécessaire d'avoir une vision globale. Nous avons partagé les éléments de réponses d'« où partons-nous » ?

Des fresques ont été dessinées avec les équipes qui accueillent des enfants et jeunes dans leur structure. Une forme de maison a été choisie avec à l'intérieur des informations objectives (nombre d'enfants accueillis, tarifs, valeurs...). Le sol représenté sur la fresque symbolisait les racines partenariales, les liens multi-acteurs à renforcer. Le ciel représentait les questions « en l'air », les interrogations à traiter en communauté éducative.

**❖ Aller vers, au plus près du territoire (formation, actions/fresque, traitement matériaux)**

Formation – amorcer une démarche de recherche action

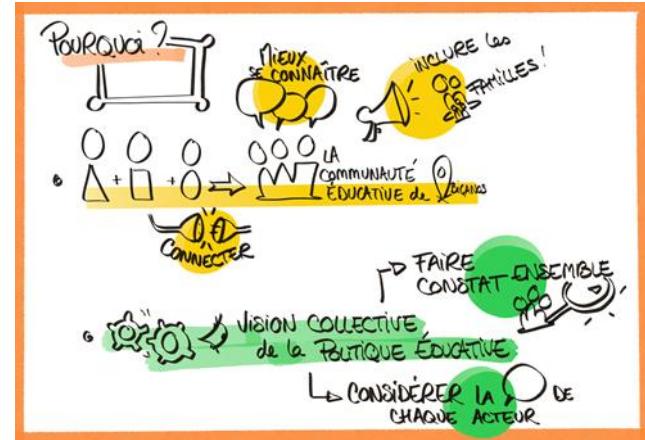
Afin de pouvoir recueillir le maximum de retours de parents et d'avoir une vision plus collective et approfondie de la démarche de recherche-action, une matinée de formation au recueil participatif des données a eu lieu le 31 mai 2023.

Les objectifs de cette matinée de formation étaient de :

- Développer une posture d'écoute
- Savoir présenter la démarche participative du PEDT
- Développer la compétence de recueil de données

Pour cela, nous avons dessiné la démarche pour la reprendre de façon globale.

Ensuite, un atelier d'écoute active et de reformulation a permis de prendre la mesure de l'attention nécessaire. Pour terminer, des mises en situation ont permis de mettre l'accent sur le changement de posture entre la ou le professionnel-le-s qui apportent des réponses en représentant la mairie ET la posture de recueilleur neutre, qui collecte seulement.



Ce dernier atelier a mis en lumière la difficulté pour des professionnels de ne pas répondre aux interrogations, de ne pas proposer des ressources mais bien de récolter de façon neutre, tout un changement de posture !

Balade des fresques, le recueil de données

Une semaine, du 5 au 9 juin 2023, a été animée par les personnes formées aux différents lieux d'accueil collectif d'enfants. Ainsi les crèches, le centre social, la bibliothèque, l'ALSH et les écoles ont été des lieux d'échange. Le principe était d'afficher la fresque avec les informations « objectives » pour recueillir les réactions, questions et envies des familles présentes.

La retranscription des post-it écrits représente 11 pages de verbatim. Plusieurs sessions de travail interne ont permis de proposer une catégorisation des données.

### ❖ Les catégories :

Diversité des activités, la cantine et bien manger, relations entre les acteurs de la communauté éducative, climat, information, les thématiques à discuter ensemble, satisfaction générale, équipement, problématique garde d'enfant, participation citoyenne, partage d'astuces, besoins spécifiques, logistique ACM, numérique, les temps forts collectif, les passerelles, rythme et horaire, aide à la scolarité, EMA, accompagnement/ besoin, culture et pour finir, tarif.

### Focus group - Session d'analyse des résultats

Les personnes volontaires de la communauté éducative ont été invitées le 22 juin 2023. Ce sont 26 parents, directrice, enseignantes, ATSEM, animateurs du périscolaire, bénévole associatif, professionnels du centre social ainsi que les responsables du service éducation jeunesse qui ont participé.

Des affiches pour chacune des 22 catégories ont été réalisées afin de commenter ou ajouter des points. Le groupe s'est divisé en trinôme pour mettre à la discussion ces données recueillies.

Ensuite, nous avons mis à la discussion pour préciser plus clairement les 6 catégories les plus récurrentes : la participation et mobilisation, relation et climat, cantine et bien manger, communication et information ainsi qu'écoute des besoins et accompagnement. Plusieurs propositions très concrètes et symboliques ont été émises : une kermesse de rentrée pour créer du lien dès le départ

Tout le travail de cette phase exploratoire est retranscrit dans une bibliothèque numérique et partagée à tous les acteurs impliqués.

<https://padlet.com/atoutdiversite/lancement-du-projet-educatif-de-territoire-pedt-diagnostic-p-t9lxva4t2bvztwaf>

- la démarche avec les associations : les associations boïennes occupent une place importante au sein de la commune de Biganos et participent de son identité.

Au-delà d'améliorer le cadre de vie des habitants, elles participent activement à créer et développer le lien social. À ce titre, une démarche de démocratie participative est engagée avec elles depuis plus de 2 ans maintenant. Elles se sont investies dans la définition et les actions du projet d'éducation populaire, du Tiers Lieu, du projet pour un territoire apprenant renforçant la capacité d'agir de ses habitants.

Ce cheminement nous a permis d'apprendre ensemble (Élus, associations, habitants, techniciens) la participation citoyenne et la co-construction. Les différents ateliers ont permis de poser des valeurs communes et partagées, l'état des lieux des ressources du territoire, la détermination d'un programme d'actions d'éducation populaire tout au long de la vie.

## **4.2. La construction opérationnelle du projet**

Elle s'organisera autour de 2 modalités :

→ 3 journées d'ateliers autour de 3 piliers : identifier des objectifs stratégiques et opérationnels, réunir et animer les acteurs dans leur diversité grâce aux outils de la facilitation afin de créer un lien entre les multiples acteurs internes et externes et d'utiliser au mieux l'intelligence collective des groupes constitués.

→ Un appel à contribution auprès des différents acteurs de la communauté éducative



## 5. Le PEDT, un cadre de référence commun aux acteurs éducatifs boïens

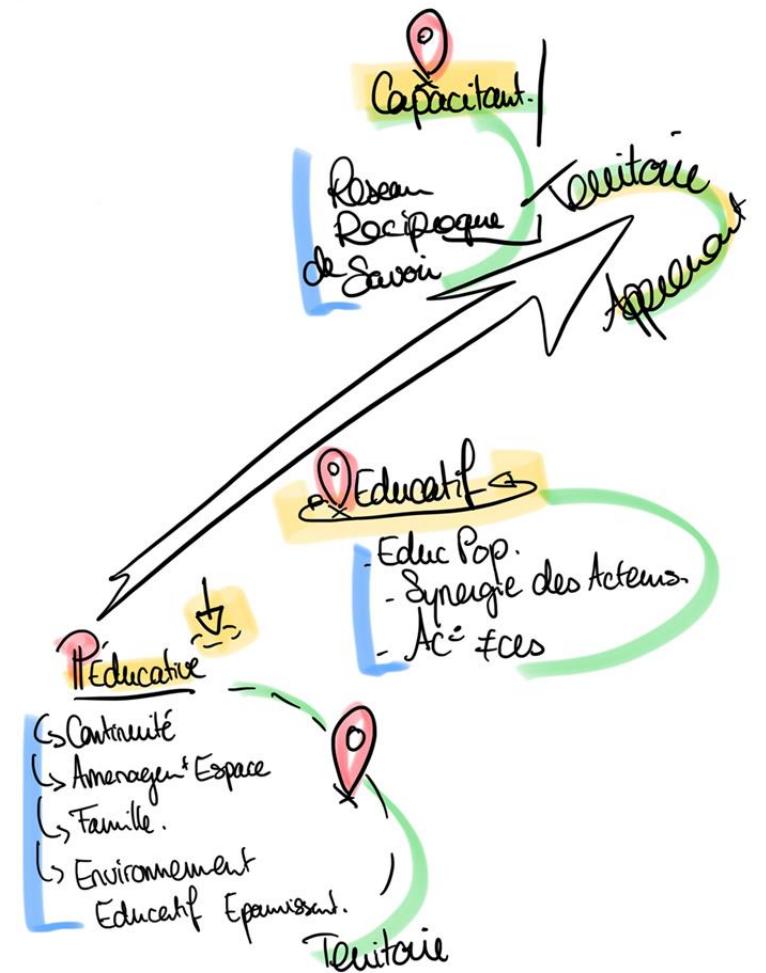
Par ces ambitions, les valeurs et principes qu'il incarne ainsi que par la démarche méthodologique adoptée pour son élaboration et son évaluation, le PEDT constitue notre cadre de référence pour les années à venir dans lequel s'inscrit la coopération des différents acteurs.

Les partenaires ont veillé à sa cohérence avec d'autres cadres d'intervention partenariaux ou spécifiques.

En effet, ces autres cadres d'intervention contribuent également activement au déploiement du PEDT.

Il répond bien entendu aux enjeux prioritaires qui émanent du territoire et présente un programme d'actions priorisées.

Une structuration dans un temps long avec les parties prenantes du système éducatif territorial



## Projet éducatif boïen = 3 piliers stratégiques // Articulation PEDT et documents structurants

		OBJECTIFS STRATÉGIQUES
PILIER 1	Une politique éducative conduite et ancrée sur son territoire	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer la continuité éducative entre les temps et les espaces traversés par les enfants</li> <li>2. Développer un cadre bienveillant favorisant la notion de plaisir et garantissant la santé physique, morale et affective des enfants</li> <li>3. Permettre, faciliter et soutenir l'engagement des parents</li> </ol>
PILIER 2	L'alliance éducative pour favoriser l'émergence d'un territoire apprenant	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobiliser les acteurs éducatifs de notre territoire pour construire et développer des projets et actions cohérents et complémentaires</li> <li>2. Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable</li> <li>3. Favoriser l'inclusion et la réussite de tous</li> <li>4. Accompagner et soutenir la fonction parentale</li> <li>5. Favoriser la création d'un réseau formel des acteurs de la parentalité et le fonctionnement en mode réseau</li> <li>6. Promouvoir l'émergence d'une maison de la parentalité : de la démarche à la maison (Tiers lieu parentalité)</li> </ol> <p>Inscrire la démarche parentalité dans une réflexion bâtimentaire (cf Contrat Local de Santé)</p>
PILIER 3	Du territoire apprenant au territoire capacitant → vers la fabrique de la citoyenneté	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Démultiplier les occasions de se rencontrer pour favoriser l'émergence de communautés</li> <li>2. Promouvoir le développement de la citoyenneté et de la démocratie</li> <li>3. Favoriser l'émergence d'un territoire engagé, créateur de lien social</li> <li>4. Permettre de s'éduquer tout au long de sa vie afin de renforcer le pouvoir d'agir des habitants</li> <li>5. Favoriser la recherche et la production de connaissance en matière de citoyenneté par la création d'un Labo Citoyen (R&amp;D), centre de recherche et de développement socio territorial</li> </ol>



CTG	CLS	Projet académique
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir l'offre d'accueil de la petite enfance à la jeunesse et des services aux familles</li> <li>- Développer le soutien à la parentalité à toutes les étapes du parcours de vie</li> <li>- Favoriser l'accès aux droits et renforcer la cohésion sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les accompagnements en santé mentale</li> <li>- Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé</li> <li>- Créer des environnements favorables à la santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les écarts de performance scolaire entre les territoires pour renforcer l'égalité des chances ;</li> <li>- Accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXIe siècle ;</li> <li>- Renforcer la qualité de vie au travail des personnels et les pratiques de collaboration.</li> </ul>



## **IV. LE PLAN D'ACTION DU PEDT : D'UN TERRITOIRE ÉDUCATIF AU TERRITOIRE APPRENANT FAVORISANT UNE CITOYENNETÉ ACTIVE**

Notre plan d'action se structure autour de 3 piliers eux-mêmes déclinés en objectifs stratégiques puis opérationnels et enfin en actions.

### **1. Pilier 1 : Une politique éducative conduite et ancrée sur son territoire**

L'éducation constitue une mission partagée sur le territoire, portée par de multiples acteurs.

Dès lors, créer les conditions d'un cheminement cohérent et d'un accompagnement attentif bienveillant invite à aborder un certain nombre d'éléments clefs de réussite :

→ La complémentarité des actions afin de pouvoir assurer la continuité des actions dans le temps et les espaces.

→ La relation des acteurs et la qualité de leur coopération afin de pouvoir répondre aux besoins fondamentaux des enfants et des jeunes.

#### **Pilier 1 : une politique éducative conduite et ancrée sur son territoire**

Les questionnements qui irriguent ce pilier :

- ❖ Comment favoriser l'articulation entre les objectifs des différents projets, les différentes modalités de prise en charge des enfants sur le territoire et les différents acteurs éducatifs ?
- ❖ Comment créer les conditions d'un cheminement cohérent et d'un accompagnement attentif de l'enfant en aménageant les temps éducatifs au regard des contenus éducatifs, des rythmes d'apprentissage et des besoins des enfants ?
- ❖ De quelle manière organiser la complémentarité et la continuité de chaque temps dans une recherche de cohérence dans l'intervention des différents co-éducateurs, ce qui suppose la reconnaissance de l'apport et de la singularité de chaque temps éducatif ?
- ❖ Comment permettre, faciliter et soutenir l'engagement des parents ?



## **1.1. Les objectifs stratégiques du 1<sup>er</sup> pilier**

### **3 objectifs stratégiques :**

- 1- Renforcer la continuité éducative entre les temps et les espaces traversés par les enfants
- 2- Développer un cadre bienveillant favorisant la notion de plaisir et garantissant la santé physique, morale et affective des enfants
- 3- Permettre, faciliter et soutenir l'engagement des parents



## 1.2. Le plan d'actions du 1<sup>er</sup> pilier

1ER PILIER		Une politique éducative conduite et ancrée sur son territoire
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>1. Renforcer la continuité éducative entre les temps et les espaces traversés par les enfants</b>	1.1 Partager les projets éducatifs de chaque partenaire, structure afin de s'inscrire dans une complémentarité d'actions	<p>1.1.1 Diffuser et valoriser les projets éducatifs de chaque acteur, projet d'école et projet pédagogique des structures d'accueil périscolaires et extrascolaires, les projets des associations, les projets des différentes politiques publiques (culturel, sportif, associatif, citoyen ...)</p> <p>1.1.2 Mettre en cohérence les projets et monter des projets transversaux adaptés sur le temps scolaire et périscolaire/extrascolaire</p>
	1.2 Initier une dynamique apprenante dans le cadre d'un réseau formalisé des acteurs éducatifs de notre territoire	<p>1.2.1 Bâtir des formations communes et ouvrir en transversalité certaines formations (prévention et protection de l'enfance, éducation populaire...)</p> <p>1.2.2 Développer des temps de rencontre autour de l'échange de pratiques et de partage d'outils</p>
	1.3 Formaliser les relations partenariales au sein et autour de l'école	1.3.1 Élaborer avec l'ensemble des acteurs directs de la communauté éducative une charte de fonctionnement posant les valeurs qui nous rassemble, le rôle de chacun, son cadre de fonctionnement et notre cadre d'intervention partagé
	1.4 Renforcer les liens partenariaux avec l'Éducation Nationale	<p>1.4.1 Formaliser des temps de rencontre réguliers avec les directeurs d'école, notamment pour une préparation conjointe des conseils d'école</p> <p>1.4.2 Élaborer un guide à destination des directeurs d'école, le partager avec eux afin de simplifier le travail au quotidien et rendre lisible l'organisation municipale (travaux, commandes, transports, actions éducatives ...)</p>
	1.5 Initier des actions permettant une facilitation des "passages clefs" pour les enfants et un relais dans la continuité d'une structure à une autre	<p>1.5.1 Favoriser des actions passerelles favorisant la réduction des inégalités liées à la scolarité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- crèche/maternelle</li> <li>- maternelle/élémentaire</li> <li>- élémentaire/collège</li> </ul> <p>1.5.2 Favoriser les actions passerelles dans les structures de la Ville (périscolaire, extrascolaire, Maison de la jeunesse, Maison des associations)</p>
	1.6 Promouvoir la lecture publique comme socle de la politique publique éducative et culturelle	<p>1.6.1 Accompagnement de l'évolution des BCD</p> <p>1.6.2 Logique de réseau</p> <p>1.6.3 Action médiation autour du livre, ambassadeur du livre, service civique et animation</p>



## 2. Développer un cadre bienveillant favorisant la notion de plaisir et garantissant la santé physique, morale et affective des enfants

	2.1 Créer des lieux de vie pensés pour et avec les enfants et les maintenir	2.1.1 Bâtiments municipaux et mobilier  2.1.2 Mettre en place un réel plan de maintenance préventif et curatif et développer les interventions techniques en articulation avec les temps de l'enfant  2.1.3 Définir un référentiel "idéal" des bâtiments pour les adapter aux différents temps - scolaire / extrascolaire avec l'ensemble des acteurs - crèche (compacité des espaces, modularité, espaces partagés, fonctionnalité apaisée)  2.1.4 Définir un référentiel mobilier à partir de l'inventaire et engager un plan de renouvellement  2.1.5 Intégrer les objectifs de développement durable lors des opérations (construction, travaux, réhabilitation, maintenance) en s'appuyant sur les 3 piliers : responsabilité sociétale, écologie et démarche participative avec les différents acteurs  2.1.6 Engager le projet de reconfiguration de l'école Jules Ferry
	2.2 Développer des espaces de "nature" au sein des équipements et aux abords (murs, toiture, façade)	2.2.1 Adapter l'aménagement des cours d'école aux enjeux climatiques  2.2.2 Penser l'aménagement des cours d'école avec des espaces ludiques de détente, mixtes et diversifiés  2.2.3 Adapter l'aménagement des extérieurs des crèches, des structures péri et extrascolaires aux enjeux climatiques  2.2.4 Veiller à penser les aménagements extérieurs de nos infrastructures avec les projets de développement urbain dans lesquels elles s'inscrivent (ouverture sur la ville ...)
	2.3 Mobiliser l'architecture, les espaces extérieurs au service d'actions éducatives	
	2.4 Développer une offre d'animation et de loisir de qualité articulée aux temps sociaux des familles	2.4.1 Rendre lisible la structuration de la pause méridienne et établir un projet éducatif à part entière (temps convivial et éducatif, temps récréatif, temps de pause, ateliers encadrés, temps de restauration)  2.4.2 Renforcer la qualité des projets éducatifs sur les temps périscolaires par le développement de parcours éducatifs par thématique et les rendre lisibles pour les enfants, les familles (programme, traçabilité : passeport, donner à voir les réalisations)  2.4.3 Développer le projet de Pardies "centre d'éducation au développement durable" pour les enfants et permettre l'accueil de classes vertes, de groupes  2.4.4 Renforcer la qualité du projet pédagogique de la crèche, le rendre lisible aux familles  2.4.5 Initier une réflexion sur nos ALSH (ouverture/temps sociaux des familles), projet thématique par structure (développement durable, sport, culture)



		2.4.6 Accompagner l'évolution des métiers par la formation, l'analyse des pratiques (enfance, petite enfance, poste de responsable)
	2.5 Promouvoir une restauration durable, vecteur d'éducation à la santé et à une consommation citoyenne	2.5.1 Revisiter notre politique alimentaire afin de renforcer l'offre de proximité, la saisonnalité, les produits de qualité et labellisés
		2.5.2 Intégrer davantage de composants végétaux dans les menus
		2.5.3 Dès la crèche, mener des actions de sensibilisation des enfants, des familles à l'alimentation durable et équilibrée et à son impact positif sur l'environnement notamment en matière de tri des déchets
		2.5.4 Créer des outils pédagogiques d'éducation alimentaire pour animer les temps de déjeuner et sensibiliser les enfants : bien manger, bien bouger
		2.5.5 Redynamiser la commission menu et ouvrir les portes (cuisine centrale, prise de repas ...)
		2.5.6 Renforcer la qualité du temps de restauration par du mobilier accueillant, confortable, ergonomique, par une attention portée au design de ces espaces



	2.6 Favoriser la construction personnelle et l'épanouissement individuel des enfants pour aller vers la construction collective et le bien-être avec autrui par nos projets, nos actions, nos postures et pratiques professionnelles	<p>2.6.1 Permettre à l'enfant de participer activement à la mise en place des structures qu'il fréquente</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conseil d'enfant qui évalue, oriente le fonctionnement de la structure, ses projets et actions</li> <li>- impliquer les enfants dans l'organisation quotidienne</li> </ul> <p>2.6.2 Rendre acteur les enfants en ouvrant des espaces qui permettent d'apprendre à s'exprimer, débattre et s'impliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- atelier philosophie</li> <li>- projet d'entraide / médiation entre pairs</li> <li>- parcours découverte / vivre ensemble</li> </ul> <p>2.6.3 Lutter contre les stéréotypes de genre et favoriser l'égalité fille/garçon</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- atelier FSB / équipe animation Ville, Lac Vert</li> </ul> <p>2.6.4 Lutter contre le harcèlement à l'école en développant des ateliers pour favoriser empathie et entraide</p> <p>2.6.5 Développer les outils et la formation pour les professionnels de la petite enfance/enfance, mutualisation des formations institutionnelles (EN, CNFPT, local...)</p>
<b>3. Permettre, faciliter et soutenir l'engagement des parents</b>	3.1 Favoriser l'appropriation de l'école et des structures par les parents en améliorant en continu la qualité de l'accueil	<p>3.1.1 Co-construction d'évènementiels</p> <p>Participation CLAS</p> <p>La rentrée des parents (apprentissage des codes, compréhension parent)</p>
	3.2 Systématiser la participation des parents et renforcer leur rôle et place dans le fonctionnement des structures sur tous les temps de l'enfant	
	3.3 Faciliter l'accès aux services et équipements dédiés et accompagner le recours aux droits	<p>3.3.1 Développer une information et une communication accessible à tous</p> <p>Initier une réflexion sur les services rendus (de la politique territoriale aux modalités d'inscription ...)</p>



## **2. Pilier 2 : L'alliance éducative pour favoriser l'émergence d'un territoire apprenant**

L'ambition éducative de ce 2<sup>ème</sup> pilier relève de toutes les ressources de notre territoire et implique une coopération partenariale élargie afin de permettre l'émergence de compétences et ressources nouvelles, favoriser les expérimentations de l'innovation sociale locale.

Ainsi les enjeux prioritaires de ce 2<sup>ème</sup> pilier visent à renforcer le décloisonnement des structures, des projets pour développer des projets de territoire cohérents et complémentaires.

Il vise la construction de la citoyenneté, la réduction des inégalités et le soutien à la fonction parentale.

### **Pilier 2 : L'alliance éducative pour favoriser l'émergence d'un territoire apprenant**

- ❖ Comment mettre en place de nouvelles formes d'actions collectives éducatives innovantes ? De quelle manière favoriser la participation et la coopération des acteurs éducatifs du territoire issus de cultures et d'horizons différents ?
- ❖ Comment permettre l'accès à la citoyenneté, favoriser l'engagement des jeunes et promouvoir l'éducation au développement durable ?
- ❖ À partir des problématiques de notre territoire, de quelle manière et par quelle action favoriser l'inclusion et la réussite de tous ?
- ❖ Comment soutenir et accompagner la fonction parentale ?



## **2.1 Les objectifs stratégiques du 2<sup>ème</sup> pilier**

### **6 objectifs stratégiques :**

- 1- Mobiliser les acteurs éducatifs de notre territoire pour construire et développer des projets et actions cohérents et complémentaires
- 2- Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
- 3- Favoriser l'inclusion et la réussite de tous
- 4- Accompagner et soutenir la fonction parentale
- 5- Favoriser la création d'un réseau formel des acteurs de la parentalité et le fonctionnement en mode réseau
- 6- Promouvoir l'émergence d'une maison de la parentalité : de la démarche à la maison (Tiers lieu parentalité) et inscrire la démarche parentalité dans une réflexion bâtimmentaire (cf Contrat Local de Santé)



## 2.2 Le plan d'actions du 2<sup>ème</sup> pilier

2ÈME PILIER L'alliance éducative pour favoriser l'émergence d'un territoire apprenant		
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
<b>1. Mobiliser les acteurs éducatifs de notre territoire pour construire et développer des projets et actions cohérents et complémentaires</b>	<p>1.1 Renforcer la coordination de l'offre en matière de petite enfance/enfance/jeunesse sur notre territoire</p> <p>1.2 Favoriser et soutenir les pratiques culturelles et sportives des jeunes</p> <p>1.3 Favoriser la prévention et l'éducation à la santé pour concourir au bien-être de tous</p>	<p>1.1.1 Élaboration d'une cartographie des acteurs par tranche d'âge</p> <p>1.1.2 Engagement d'une logique de réseau pour une identification des ressources, des projets et actions afin de favoriser l'émergence de projets transversaux sur la Commune</p> <p>1.1.3 Faire connaître l'offre</p> <p>1.2.1 Mettre en place et déployer le pass culture</p> <p>1.2.2 Accompagner le développement des pratiques urbaines de la jeunesse - ateliers d'initiation et de parcours de pratiques à destination des jeunes dans le cadre de la Maison de la Jeunesse et des enfants dans le cadre des ALSH</p> <p>1.2.3 Valoriser les pratiques urbaines, sportives et culturelles dans le cadre d'un évènementiel dédié : le Mois de la Jeunesse → faire de cette manifestation, un évènement repéré et incontournable sur le Bassin</p> <p>1.2.4 Engager une réflexion sur les acteurs du territoire et des acteurs spécialisés sur la création d'un dispositif dédié aux musiques actuelles : de la découverte à la scène (Service Culture, Jeunesse, Ville, EMAB, Rock School Barbey ...)</p> <p>1.2.5 Engager une démarche citoyenne avec les jeunes pour la réhabilitation et la modernisation du Skate Parc permettant l'expérimentation et la conduite de projets par les jeunes : de l'utopie à la réalisation du projet</p> <p>1.2.6 Actions des éducateurs sportifs - de l'école multisports aux séjours - CAP 33 - Handisport</p> <p>1.3.1 Développer des actions de sensibilisation, d'information, des animations autour des conduites à risque dans le cadre du partenariat avec la Mission Locale, la Maison des Adolescents, le Planning Familial</p> <p>1.3.2 Renforcer le rôle de la Maison de la Jeunesse comme centre de ressources à destination de la jeunesse, notamment sur les questions de santé et de santé mentale</p> <p>1.3.3 Initier une réflexion avec les éducateurs sportifs, les associations sportives dans le cadre des assises du sport pour encourager et faciliter la pratique sportive des enfants, des jeunes</p>



<b>2. Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable</b>	2.1 Rendre acteur les jeunes, les enfants en leur apprenant à s'exprimer, débattre et s'impliquer	<p>2.1.1 Former les enfants, les jeunes à la citoyenneté et à leur représentation en démocratie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- revisiter le CMJ</li> <li>- création d'un conseil local de la jeunesse</li> <li>- visite d'institutions / rencontre élus</li> </ul> <p>2.1.2 Faciliter et favoriser l'implication des jeunes dans la vie de la Ville</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- implication des jeunes dans le fonctionnement de la Maison de la Jeunesse</li> <li>- présentation et association systématique des jeunes aux projets de la Ville (débat, échanges, propositions...)</li> <li>- initier une réflexion dans le cadre de la démarche VAC pour l'implication des jeunes dans le fonctionnement des instances dirigeantes des associations</li> </ul> <p>2.1.3 Accompagner les projets portés par les jeunes et le développement d'associations de mineurs</p> <p>2.1.4 Initier une reflexion avec l'Université de Bordeaux pour faire reconnaître (certification) l'engagement citoyen</p> <p>2.1.5 Favoriser la participation des jeunes au café citoyen et les accompagner pour créer des cafés citoyens animés par les jeunes</p> <p>2.1.6 Développer l'accueil des jeunes en service civique dans le cadre de projets innovants</p>
	2.2 Encourager la mobilisation des jeunes pour l'écologie	<p>2.2.1 Associer les jeunes au projet nourrisseur de Biganos</p> <p>2.2.2 Développer des actions en faveur de l'environnement</p>
	3.1 Favoriser l'inclusion des enfants, des jeunes en situation de handicap	<p>3.1.1 Renforcer la conformité du bâti scolaire, des structures d'accueil collectif de mineurs pour en faciliter l'accès</p> <p>3.1.2 Identifier les acteurs et créer un réseau pour accompagner les enfants, les jeunes, leur famille dans la complémentarité en luttant contre le non-recours aux droits</p> <p>3.1.3 Construire un référentiel d'accueil des enfants en situation de handicap pour les accueillir dans nos structures</p> <p>3.1.4 S'engager dans des projets innovants avec nos partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- partenariat renforcé Ville/EN</li> <li>- dispositif ALSH/CMP</li> <li>- réflexion projet ADAPEI/Tiers lieu</li> <li>- crèche/PMI/services sociaux</li> </ul>



	<p>3.2 Lutter contre le décrochage scolaire</p> <p>3.3 Faciliter la formation en proximité</p> <p>3.4 Favoriser les parcours professionnels, l'accès à l'emploi et la découverte des métiers</p> <p>3.5 Soutenir et accompagner les jeunes en difficulté</p>	<p>3.2.1 Engager une réflexion sur la mise en place d'une cellule de veille pluridisciplinaire afin d'intervenir de manière concertée et précoce auprès des jeunes et de leur famille</p> <p>3.2.2 Réfléchir à la mise en place de parcours adaptés et individualisés pour mieux revenir à l'école (alternance école/chantier éducatif et solidaire/parcours sportif)</p> <p>3.2.3 Réfléchir à la mise en place de séjour de rupture, de répit en partenariat avec les acteurs de l'insertion (Mission Locale, Département...)</p> <p>3.3.1 Offrir des espaces en Centre-ville pour se poser, étudier en étant accompagnés</p> <p>3.3.2 Développer le dispositif CAMPUS CONNECTÉ</p> <p>3.4.1 Investir le FSE collège en créant des permanences PIJ au sein du collège</p> <p>3.4.2 Favoriser l'accueil de stagiaire de stagiaire au sein des services de la Ville</p> <p>3.4.3 Poursuivre le financement du BAFA</p> <p>3.4.4 Soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi            - renforcer le dispositif Job d'été            - simulation d'entretien avec l'association Mission Locale            - co-construire des actions avec la Mission Locale et s'associer aux actions collectives portées par cette dernière</p> <p>3.5.1 Proposer des alternatives aux sanctions disciplinaires            - dispositif PM/Maire ? Mesures de réparation            Accueil de jeunes (PJJ) dans le cadre de peine alternative au sein des services municipaux (partenariat SPIP, PJJ)</p> <p>3.5.2 Initier une réflexion quant à la création d'un club de prévention spécialisé dans le cadre de la CTG</p> <p>3.5.3 Initier une réflexion quant à la mise en place de dispositifs alternatifs avec les partenaires de la Jeunesse, de l'éducation, le Centre Social, la Mission Locale            - séjour de rupture            - chantier école</p>
--	--	---



## 4. Accompagner et soutenir la fonction parentale

4.1 Acccompagner les parents dans leur quotidien	<p>4.1.1 Faciliter l'accès des parents aux modes de garde        → développer une offre d'accueil répondant aux besoins multiples (urgence, occasionnel, régulier / horaires atypiques) et promouvoir la complémentarité de l'offre        → faire de l'espace petite enfance, un lieu ressource pour les parents        → renforcer la communication (utile, lisible)</p> <p>4.1.2 Développer un observatoire territorial de la petite enfance, de l'adolescence (collecter, analyser, partager) pour faire évoluer notre offre dans un processus d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins du territoire</p> <p>4.1.3 Permettre aux parents d'être acteur des structures</p>
4.2 Accompagner les parents dans le processus du "devenir parent" (processus de transition et transformation)	<p>4.2.1 Accompagner pendant la grossesse, quelles actions ? Quel maillage avec les professionnels ?        → groupes de parole dans le cadre de la préparation avec les sages-femmes (promotion du réseau de solidarité)</p> <p>4.2.2 Accompagner dès les premiers jours : parcours naissance</p> <p>4.2.3 Information / formation citoyenne et participative        → recensement de l'existant, programmation concertée sur le territoire</p>
4.3 Accompagner les parents dans la pratique de la parentalité	<p>4.3.1 Favoriser les interactions entre les parents (pair aidant)        → groupe d'échange et de savoir sur les pratiques parentales (RERS parentalité)        → mettre en valeur les habilités parentales        → Café des parents (thème proposé avec un animateur)</p> <p>4.3.2 Développer un pôle ressource en matière de parentalité        → développer des ressources numériques, bibliographiques spécifiques en matière de parentalité        → mettre à disposition des parents des ressources partenariales (maison des adolescents, CMP, travailleurs sociaux, éducateurs)        → développer des ressources, l'exercice de la parentalité dans les droits et devoirs, rattacher la fonction parentale au sens juridique (de l'autorité parentale, droit de la filiation)</p> <p>4.3.3 Par un accompagnement spécifique ou des projets ciblés, aider les parents confrontés à des évènements ou des problématiques particulières fragilisant la vie familiale (monoparentalité, situation économique fragilisée, maladie, handicap, conflits conjugaux ou familiaux ...)</p> <p>4.3.4 Développer les actions de médiation renforçant les liens familiaux, les relations intra familiales        → actions autour du jeu en partenariat avec la Mécanique des jeux, les Ludes, la bibliothèque        → ateliers culture parents/enfants        → promouvoir les évènementiels familiaux (Noël magique, mois de la jeunesse, évènements festifs autour des ALSH)        → en partenariat avec le Centre social, Maison de la jeunesse, service petite enfance, développer des projets familiaux vacances</p>



<b>5. Favoriser la création d'un réseau formel des acteurs de la parentalité et le fonctionnement en mode réseau</b>	5.1 Permettre la connaissance mutuelle des structures, de leur champ d'intervention, des métiers, des projets	5.1.1 Multiplier les occasions d'échanges et de rencontres : se connaître, se reconnaître, favoriser les coopérations  5.1.2 Institutionnaliser davantage les coopérations inter-professionnelles afin qu'elles s'ancrent dans les pratiques courantes et favorisent une culture communale → en intra-collectivité (petite enfance, périscolaire, ALSH, éducation, jeunesse, social ...) → avec les partenaires
	5.2 Favoriser la montée en compétence	5.2.1 Développer des formations communes favorisant l'acquisition d'un même référentiel
	5.3 Mettre en place les conditions permettant d'impulser des projets communs	5.3.1 Repères méthodologiques communs (ingénierie de projet / évaluation)
	5.4 Développer et systématiser les regards croisés des professionnels sur le suivi des enfants et des adolescents	5.4.1 Poser les conditions nécessaires à un partage plus fluide des informations entre professionnels  5.4.2 Développer un accompagnement plus adapté et un repérage facilité par un regard systématisé et croisé
	5.5 Capitaliser les pratiques et les apports par le développement de l'évaluation de l'observation	5.5.1 Développement de recherche action  5.5.2 Analyse de pratiques
	6.1 Développer un espace ressource	
<b>6. Promouvoir l'émergence d'une maison de la parentalité : de la démarche à la maison (Tiers lieu parentalité)</b>  <b>Inscrire la démarche parentalité dans une réflexion bâimentaire</b>	6.2 Promouvoir un espace Lieu de vie où il fait bon vivre, se poser, se rencontrer, échanger	



### **3. Pilier 3 : Du territoire apprenant au territoire capacitant → vers la fabrique de la citoyenneté**

Réfléchir sur l'éducation, l'articulation éducation formelle, non formelle et informelle invite immédiatement à réfléchir à la notion de territoire car nous nous construisons en rapport avec ce dernier.

Cela nous invite également à se poser la question sur quelle ville voulons-nous pour construire l'homme de demain e cette question pose la problématique de l'éducation tout au long de la vie.

Aujourd'hui, tous les travaux montrent que les personnes se construisent autant dans l'espace scolaire, dans le temps de loisirs, dans le temps familial, que dans le temps informel qui est toujours un temps éducatif.

C'est bien cette qualification de la ville comme lieu de croisement de tous les savoirs, des savoirs croisés de co-production, des savoirs de mutualisation, d'expérimentation que nous retenons dans le cadre de notre PEDT.

C'est par la multiplication des espaces de débat, d'actions, de création où l'on apprend en faisant, où l'on s'apprend mutuellement que nous développons la citoyenneté au cœur de nos politiques publiques.

Ce pilier s'engage résolument dans cette voie où le territoire apprenant renforce la capacité à agir de ses habitants.

#### **Pilier 3 : Du territoire apprenant au territoire capacitant → vers la fabrique de la citoyenneté**

- ❖ Si l'éducation est envisagée comme un continuum qui court de la petite enfance à la fin de la vie, de quelle manière favoriser l'accès à l'éducation et à la formation, l'acquisition et la diffusion de connaissances tout au long de la vie, pour tous les publics et les publics en difficulté ?
- ❖ Comment organiser la reconnaissance et la coexistence de savoirs multiples ?
- ❖ Comment et avec quels outils promouvoir l'acquisition d'aptitudes et compétences nécessaires à l'exercice de la citoyenneté, à l'engagement dans la vie collective ?
- ❖ Comment construire les modalités d'une citoyenneté active ?



### **3.1. Les objectifs stratégiques du 3ème pilier**

#### **5 objectifs stratégiques :**

- 1- Démultiplier les occasions de se rencontrer pour favoriser l'émergence de communautés
- 2- Promouvoir le développement de la citoyenneté et de la démocratie
- 3- Favoriser l'émergence d'un territoire engagé, créateur de lien social
- 4- Permettre de s'éduquer tout au long de sa vie afin de renforcer le pouvoir d'agir des habitants
- 5- Favoriser la recherche et la production de connaissance en matière de citoyenneté par la création d'un Labo Citoyen (R&D), centre de recherche et de développement socio territorial



### 3.2 Le plan d'actions du 3ème pilier

<b>3ÈME PILIER</b> <b>Du territoire apprenant au territoire capacitant : vers la fabrique de la citoyenneté</b>		
<b>OBJECTIFS STRATÉGIQUES</b>	<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
<b>1. Démultiplier les occasions de se rencontrer pour favoriser l'émergence de communautés</b>	1.1 Développer des espaces d'accueil conviviaux accessibles et inclusifs favorisant la mixité sociale  1.2 Promouvoir des événementiels, des actions permettant le développement du vivre ensemble, l'inter-générationnalité	1.1.1 Développer un accueil inconditionnel centré sur l'autre, le relationnel → se positionner comme facilitateur  1.1.2 Repenser l'ensemble des lieux institutionnels comme des lieux de vie, ouverts, confortables pour se poser, propices au partage et à l'échange, créateur de communautés  1.2.1 Co-construire les évènements de la Ville avec les habitants (CQ, VACS, fédérations de parents d'élèves, bénévoles ...)  1.2.2 Co-animer les évènements de la Ville avec les habitants
<b>2. Promouvoir le développement de la citoyenneté et de la démocratie</b>	2.1 Créer un cadre favorable aux initiatives associatives et citoyennes inclusives	2.1.1 Impulser une dynamique dans le temps profond d'une politique VAC, co-construire, poursuivre les expérimentations  2.1.2 Initier une démarche spécifique en direction des associations sportives  2.1.3 Renforcer la Maison des associations et de la vie citoyenne comme pôle ressource pour l'accompagnement des initiatives et des porteurs de projets  2.1.4 Positionner l'engagement tout au long de la vie, le bénévolat comme levier d'exclusion : permettre une participation sociale accessible et ouverte à tous (émancipation, insertion sociale et professionnelles des personnes fragilisées)  2.1.5 Développer des formations pour permettre l'acquisition de compétences tout au long de la vie : la formation, un enjeu essentiel → répondre aux attentes individuelles et collectives, développer les connaissances et compétences nécessaires → permettre l'accompagnement des bénévoles par les associations dans leur organisation et susciter leur implication dans les instances dirigeantes  2.1.6 Dans le cadre du printemps citoyen, systématiser le temps de visibilité de l'engagement associatif et bénévole  2.1.7 Observer les réalités et les évolutions de la Vie associative et Citoyenne boïenne et produire des connaissances → observatoire inclusif → rendre compte au public annuellement pour mieux faire connaître la vitalité de la Vie associative  2.1.8 Co-construire une ingénierie sur l'évaluation associative en termes d'utilité sociale et d'impacts



<p><b>3. Favoriser l'émergence d'un territoire engagé, créateur de lien social</b></p>	<p>3.1 Permettre l'accès à une information de qualité et utile pour les habitants</p> <p>3.1.1 Co-produire avec les habitants la mise en forme des données nécessaires en favorisant une grande diversité de contributions à verser au débat citoyen</p> <p>3.1.2 Faire un retour accessible aux habitants sur le Conseil municipal</p> <p>3.2 Développer et diffuser une culture de la participation</p> <p>3.2.1 Formaliser l'engagement de la collectivité à travers l'élaboration d'une charte de la participation citoyenne → une méthode marque de fabrique boïenne, les règles du jeu et partager cette manière de faire la Ville</p> <p>3.2.2 Organiser des parcours de formation élus/habitants/techniciens</p> <p>3.2.3 Accompagner une culture et une conduite du projet en mode ouvert</p> <p>3.2.4 Co-concevoir systématiquement les politiques publiques, les services, les équipements avec les populations concernées (Tiers lieu, ESS, Maison de la jeunesse, Accueil périscolaire)</p> <p>3.3 Développer un mode de gouvernance des politiques publiques ouvert et participatif</p> <p>3.3.1 Promouvoir le développement et l'accompagnement des comités de quartiers, acteurs indépendants et partenaires de la collectivité</p> <p>3.3.2 Développer systématiquement au sein de nos structures et de nos politiques publiques, la formalisation de la participation des habitants (conseil local de la vie associative et citoyenne, gouvernance partagée au sein de la bibliothèque, conseil des parents à la crèche, conseil scientifique dans le cadre du Tiers lieu)</p> <p>Initier des évaluations des politiques publiques, des projets et actions dynamiques et participatives → construire la méthodologie d'évaluation participative avec les publics concernés → développer un programme d'évaluation → rendre public les résultats</p>
<p><b>4. Permettre de s'éduquer tout au long de sa vie afin de renforcer le pouvoir d'agir des habitants</b></p>	<p>4.1 Positionner la bibliothèque comme acteur pédagogique de notre territoire proposant des dispositifs d'éducation formelle</p> <p>4.1.1 Mise en place du dispositif campus connecté</p> <p>4.1.2 Développement du parcours de certification, bénévole, de l'engagement avec l'université de Bordeaux</p> <p>4.1.3 Accompagnement à l'autoformation à travers un soutien spécifique à la recherche documentaire, à la méthodologie</p> <p>4.1.4 Proposition d'espaces de travail individuels et collectifs, accompagnés à la demande en partenariat avec le service Jeunesse, l'Éducation Nationale</p> <p>4.1.5 Développement du parcours de formation numérique, bureautique par un partenariat accru avec le Centre Social et l'INSUP</p> <p>4.1.6 Mise à disposition de fonds documentaires spécifiques, notamment en matière de citoyenneté</p> <p>4.2 Développer des projets d'éducation populaire et permanente (inter âge sans prérequis)</p> <p>4.2.1 Créer un Réseau réciproque d'Échanges et de Savoir (RERS) → démarche formatrice pour tous et par tous</p> <p>4.2.2 Réfléchir à la création d'une Université du Temps libre</p> <p>4.2.3 Poursuivre le développement des cafés citoyens sur le territoire boïen dans le cadre d'une programmation annuelle concertée et co-construite</p>



**5.  
Favoriser la recherche  
et la production de  
connaissance en  
matière de citoyenneté  
par la création d'un  
Labo Citoyen (R&D),  
centre de recherche et  
de développement  
socio territorial**

5.1 Développer des formations pour conduire des démarches participatives	<p>5.1.1 Intelligence collective            → savoir mobiliser et animer outils et méthode            → savoir prendre en compte les expertises et compétences des habitants            → rôle et posture d'un facilitateur animateur            → le déroulé d'une séance</p> <p>5.1.2 Les conditions de réalisation et les étapes d'une démarche participative</p> <p>5.1.3 Faire vivre les instances participatives</p> <p>5.1.4 Les nouveaux métiers au Tiers Lieu</p>
5.2 Développer la recherche et la production de connaissance	<p>5.2.1 Accompagner des démarches de recherche-action, démarches de recherche de développement social (collaboration chercheurs, professionnels et citoyens)            → élaboration collective et problématisation : définition d'un cadre de travail collectif            → expérimentation et production : expérimentation en situation            → modélisation développement : changement développement, coopération, formation</p> <p>5.2.2 Permettre le développement de la recherche participative            → la contribution de personnes sans formation initiale poussée qui prennent part à des projets de recherches conduits sur leur territoire de vie            → par la recherche, la science hors les murs : intervention des chercheurs en dehors de leur labo</p> <p>5.2.3 Co-élaborer des conventions de partenariat avec l'Université de Bordeaux            → labo Émile Durkheim en sciences participatives            → labo sciences de l'éducation</p>



## V. LE PROJET ÉVALUATIF INSCRIT AU CŒUR DU PROJET POUR UNE DÉMARCHE APPRENANTE

Avant de se lancer dans une démarche évaluative, il est important de se poser les bonnes questions.

C'est pourquoi la démarche évaluative du PEDT constitue une partie constitutive du projet.

Faire que l'évaluation intègre la pratique par une assimilation spontanée de la logique méthodologique se pose comme un enjeu essentiel.

Si aucune méthode aujourd'hui ne semble faire consensus, une démarche évaluative engage du temps, des moyens, de l'expertise mais avant tout, il convient de bien nous préparer, savoir pourquoi nous nous lançons et choisir une méthode adaptée à nos besoins et aux moyens dont nous disposons.

### 1. Pourquoi évaluer ?

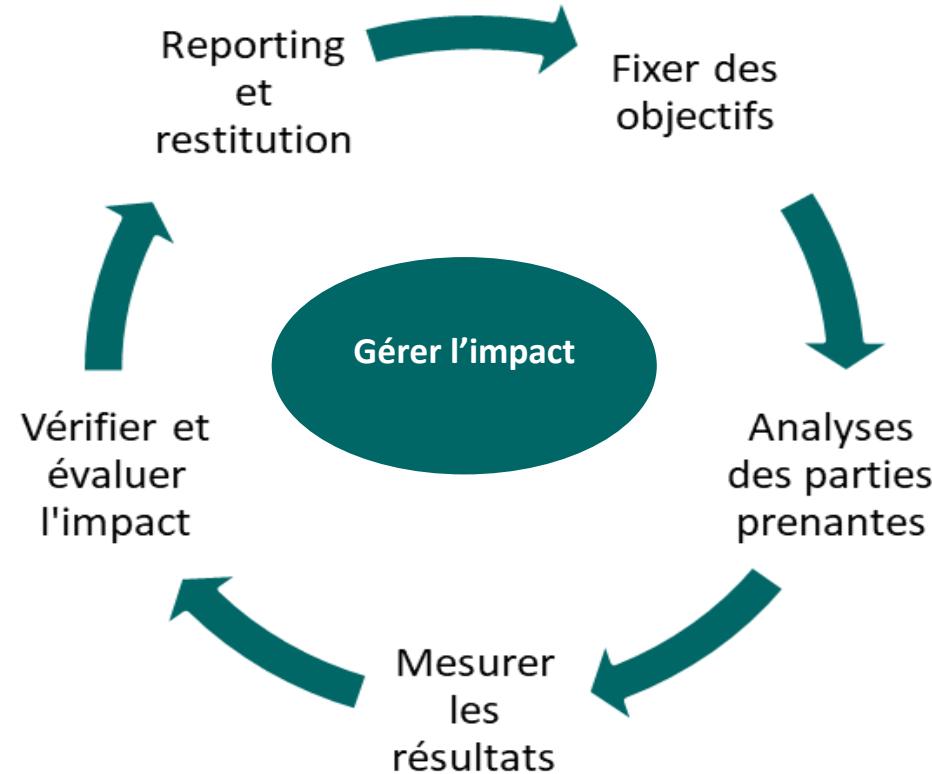
→ Pour instaurer une nouvelle forme de dialogue avec l'ensemble des acteurs, des partenaires, fondée sur la transparence.

→ Communiquer en rendant plus lisible les actions et valoriser le travail collectif réalisé.

→ Guider la stratégie du PEDT et s'engager dans une démarche d'amélioration continue

L'évaluation de l'impact du PEDT sur notre territoire permet d'accompagner la prise de décision et devient un instrument pour piloter les actions et les rendre plus efficaces.





5 étapes qui conjuguent 3 finalités :

1. Une finalité instrumentale : pour identifier et mesurer les effets propres du PEDT, de notre politique éducative territoriale afin d'adapter les orientations et les objectifs
2. Une finalité normative : pour construire un jugement sur le bien fondé et la réussite de notre programme d'actions et en estimer la « rentabilité »
3. Une finalité cognitive : pour que l'évaluation participe de la production de connaissances par sa fonction « critique »

## 2. Pour qui évaluer ?

→ Un enjeu majeur : identifier « les bénéficiaires » de l'évaluation

Trois dimensions peuvent être identifiées et il conviendra que nous demeurions collectivement vigilants quant à leur équilibre :

- une dimension de gestion : qui renvoie à la cohérence entre les missions et les actions = à destination des financeurs
- une dimension technique : pour comprendre les pratiques, leurs effets afin de faire évoluer, si nécessaire, les actions réalisées = à destination des professionnels, des associatifs, des parents, des citoyens/bénévoles
- une dimension « qualité de service » : pour améliorer notre action et mieux répondre aux besoins = à destination des professionnels, des associatifs, des parents, des citoyens/bénévoles

## 3. Comment allons-nous évaluer ?

### 3.1. Pour une gouvernance participative : quelques principes fondamentaux retenus

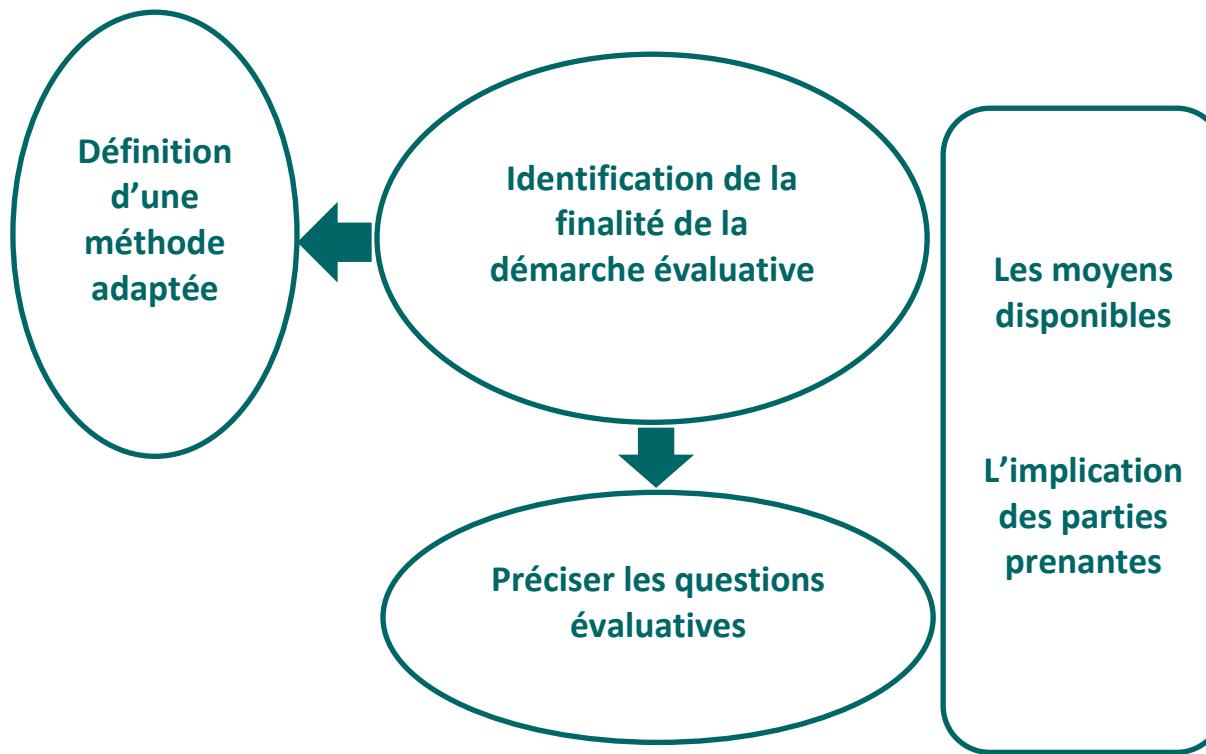
Plusieurs principes conditionnent la réussite du projet évaluatif :

- Une dimension continue et participative de la démarche
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs
- L'intégration de l'évaluation ainsi que de sa planification au projet
- Des questions d'évaluation posées, pertinentes et précises
- Une approche intégrée qui recherche les complémentarités entre le PEDT et les autres politiques territoriales
- Une démarche méthodologique précise
- Une présentation claire et exacte des résultats
- Une équipe multidisciplinaire
- L'utilisation des résultats pour donner à l'évaluation le potentiel d'avoir des impacts concrets



### **3.2. Pour prendre un bon départ**

L'évaluation des impacts du PEDT se révèlera plus simple, intéressante et utile si nous prenons soin de bien cadrer la démarche au préalable. Le cadrage de la démarche passe par plusieurs clarifications :



#### ➤ **Préciser les questions évaluatives :**

C'est préciser les questions pour lesquelles nous cherchons des réponses.

C'est bien sur la base de ces questions que nous serons en mesure ensuite de collecter et d'analyser des informations pertinentes.

Les questions évaluatives permettent de fixer le périmètre de la démarche.

➤ **Les moyens disponibles :**

Faire le point sur les ressources financières et humaines sur le temps dont nous allons disposer s'avère essentiel au cadrage de la démarche.

➤ **L'implication des parties prenantes :**

Comprendre l'impact du PEDT pour notre territoire, aider au choix des indicateurs, en interpréter les résultats mérite nécessairement de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, en définissant leur niveau et leur mode d'implication, en nous appuyant sur les cartographies des acteurs réalisées au préalable.

### **3.3. Notre projet évaluatif : le choix de démarches croisées**

➤ **Un mode d'évaluation interne/externe**

La complexité du PEDT, ainsi que les différentes logiques institutionnelles qui peuvent s'y confronter, nous incitent à conjuguer l'évaluation interne et externe. Il convient ainsi de distinguer :

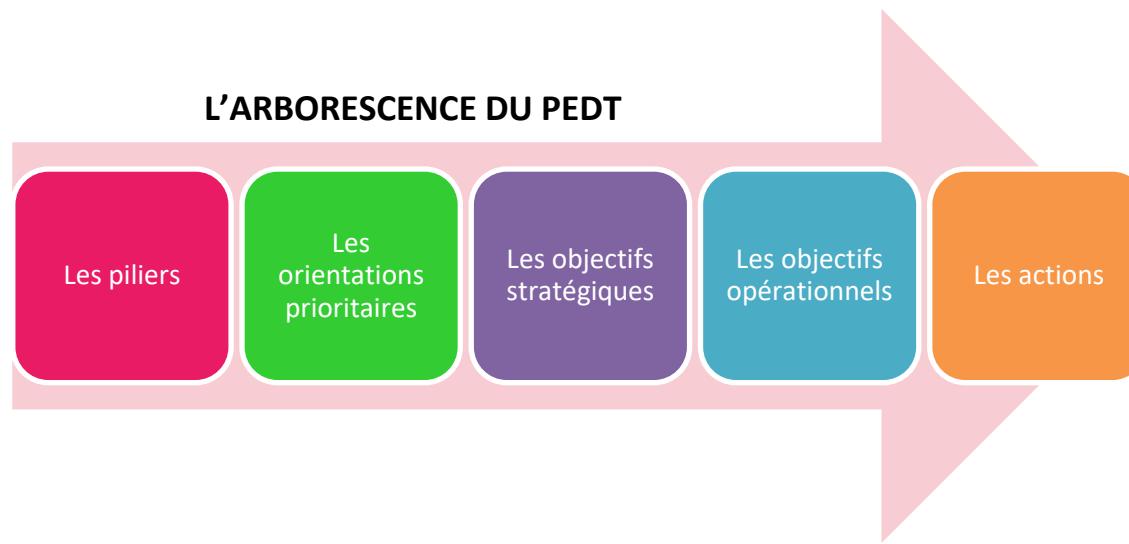
- L'évaluation externe avec l'accompagnement de l'Université Bordeaux IV, par des chercheurs en Sciences de l'Éducation.
- L'évaluation interne avec la création d'une instance spécifique, le comité technique d'évaluation qui comprendra une représentation de l'ensemble des acteurs du PEDT. Elle questionnera, avec l'accompagnement méthodologique des Francas les pratiques professionnelles des intervenants durant les ateliers éducatifs.



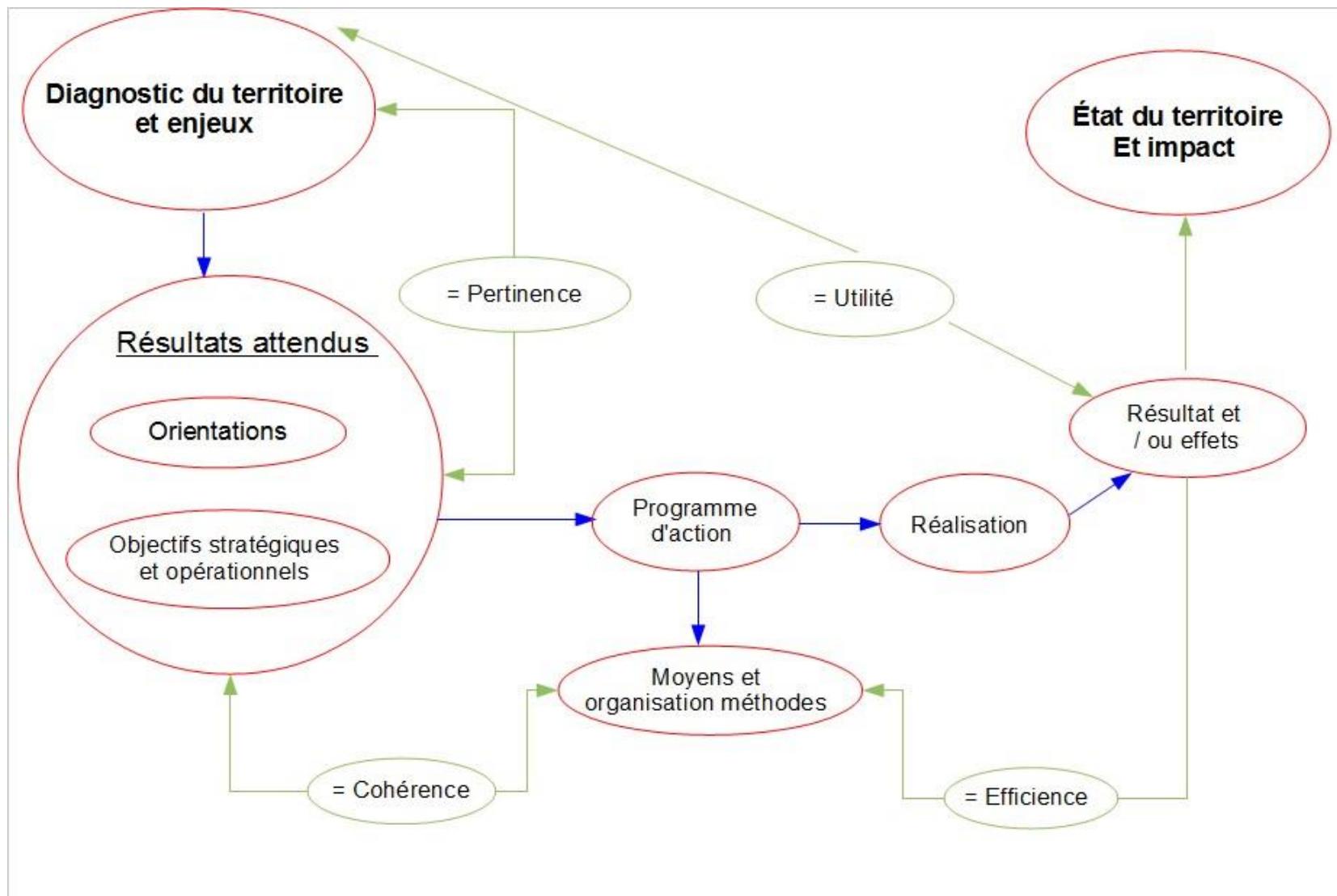
Acteurs et caractéristiques		Attendus	Points de vigilance
Évaluation externe	Une expertise méthodologique L'Université	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience dans le domaine de l'évaluation et légitimité méthodologique</li> <li>- Expertise reconnue dans le champ éducatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collaboration étroite avec le comité technique d'évaluation</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodologie originale et rigoureuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte du territoire Boïen, du partenariat</li> </ul>
Évaluation interne	Une expertise disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de recul et réflexion sur les pratiques professionnelles</li> <li>- Recherche-actions sur les pratiques professionnelles dans le cadre des ateliers</li> <li>- Accompagnement pour aider les professionnels à mieux ajuster leurs interventions, leurs missions</li> <li>- Renforcement des compétences en matière d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réussite qui repose sur la relation de confiance entre les intervenants et les équipes</li> </ul>
	Auto-évaluation interne avec l'accompagnement des Francas		
	Une expertise de terrain	<p>Créer les conditions de l'appropriation interne de la démarche, des outils, et des résultats de l'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve de recul et d'impartialité pour interroger et faire évoluer le projet</li> </ul>
	Auto-évaluation interne		
	Une expérience pour énoncer des préconisations现实的	<p>Mieux rendre compte de notre action et des effets de cette action</p>	



Une définition claire de nos orientations et de nos objectifs, qui traduit notre logique d'actions, est nécessaire pour poser précisément ces questions évaluatives.



Pour évaluer, nous comparerons l'avant et l'après PEDT afin de déterminer si ce qui a été réalisé était pertinent, efficient, utile et cohérent comme l'indique le schéma ci-dessous :



### ➤ **Les objectifs et les résultats attendus**

L'évaluation doit permettre d'apprécier l'efficacité du programme d'actions et de comparer l'impact des opérations menées par rapport aux objectifs fixés et aux moyens mis en œuvre. Il s'agit également de :

- adapter et ajuster le projet au fur et à mesure de son avancement ;
- préparer l'avenir à partir des enseignements tirés ;
- rendre compte aux acteurs du territoire et les remobiliser ;
- développer une culture de l'évaluation chez les différents acteurs impliqués.

### ➤ **Le périmètre de l'évaluation**

Trois composantes essentielles se dessinent :

- Le programme d'actions du PEDT et sa mise en œuvre
- La structure d'organisation du PEDT
- La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires : une attention particulière est à porter à l'évaluation des pratiques résultant de la mise en œuvre de la réforme

L'évaluation traitera les principales questions évaluatives sous l'angle de la pertinence, de la cohérence, de l'efficience et de l'utilité. Des choix seront opérés



PÉRIMÈTRE	THÉMATIQUE	SOUS-THÉMATIQUE	QUESTIONS ÉVALUATIVES
<p><b>L'atteinte des objectifs des piliers</b></p> <p><b>Le programme d'actions</b></p> <p><b>L'évaluation des résultats</b></p>	<p><b>Efficacité</b> - Les effets et les résultats attendus ont-ils été produits grâce au programme d'actions ?</p> <p><b>Efficience</b> - Les effets obtenus l'ont-ils été avec une mobilisation raisonnable de moyens (financiers, humains, matériels...).</p> <p><b>Pertinence</b> - Quelle est l'adéquation entre les enjeux et les objectifs fixés pour l'intervention publique ?</p> <p><b>Cohérence</b> - En quoi les missions, l'organisation, les modes de fonctionnement et les relations des services, des structures et des acteurs permettent une mise en œuvre du projet correspondant aux objectifs poursuivis ? Comment la politique éducative s'articule-t-elle avec d'autres politiques et/ou dispositifs ?</p>	<p><b>Pilier 1</b> - Renforcer la continuité éducative entre les temps et les espaces traversés par les enfants - Développer un cadre bienveillant favorisant la notion de plaisir et garantissant la santé physique, morale et affective des enfants - Permettre, faciliter et soutenir l'engagement des parents</p> <p><b>Pilier 2</b> - Mobiliser les acteurs éducatifs de notre territoire pour construire et développer des projets et actions cohérents et complémentaires - Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable - Favoriser l'inclusion et la réussite de tous - Accompagner et soutenir la fonction parentale - Promouvoir l'émergence d'une maison de la parentalité : de la démarche à la maison (Tiers lieu parentalité)</p> <p><b>Pilier 3</b> - Favoriser l'émergence de communautés - Promouvoir le développement de la citoyenneté et de la démocratie - Favoriser l'émergence d'un territoire engagé, créateur de lien social - Permettre de s'éduquer tout au long de sa vie - Favoriser la recherche et la production de connaissance en matière de citoyenneté</p>	<p>- Existe-t-il une réelle articulation entre les différentes modalités de prise en charge et les différents acteurs ? - Les différents temps de l'enfant sont-ils lisibles, leurs qualités ont-elles été accentuées ? - Les parents ont-ils une place effective au sein de l'école et des structures éducatives ?</p> <p>- La mise en synergie des acteurs, des projets parvient-elle à produire de l'innovation ? - Les enfants, les jeunes ont-ils réellement accès à des activités sportives, culturelles, citoyennes et de loisirs sur le territoire ? - Le local constitue-t-il un effet levier sur la réduction des inégalités ?</p> <p>- Le territoire offre-t-il un environnement épanouissant et accessible ? - La formation tout au long de la vie constitue-t-elle une réalité à Biganos ? - La reconnaissance de savoirs multiples est-elle effective ?</p>



PÉRIMÈTRE	THÉMATIQUE	SOUS-THÉMATIQUE	QUESTIONS ÉVALUATIVES	INDICATEURS OU CRITÈRES
PEDT	La structure d'organisation du PEDT	La gouvernance	- Quel sont les effets du PEDT en matière de gouvernance territoriale éducative ? - Quels sont les effets du PEDT en matière de gouvernance interne ?	
		La participation	- A-t-elle un effet levier sur l'engagement des acteurs ?	- Existence d'instances permanentes (dénomination, objectifs, fréquence des réunions, nombre de participants, ...) - Les apports, les propositions des acteurs sont-ils pris en compte aux étapes clefs ?
		L'organisation d'un pilotage	- Le PEDT bénéficie-t-il d'un portage politique fort et transversal ? - Existe-t-il un comité de pilotage stratégique impliquant les partenaires ? - Le PEDT bénéficie-t-il d'un pilotage opérationnel transversal et efficace ? - Les moyens nécessaires au pilotage ont-ils été prévus et mobilisés ?	- Nombre de COPIL internes / acteurs impliqués / politiques publiques concernées / Nombre de présentations aux élus - Nombre de réunions du Comité de gouvernance/ nombre d'acteurs/ qualité des Acteurs - Définition et respect du schéma fonctionnel/ effectivité du fonctionnement - Effectivité des moyens/mobilisation
		La transversalité	- L'organisation mise en place favorise t-elle la transversalité des politiques /des actions / des acteurs ? - Dans quelle mesure la prise de décision s'appuie-t-elle sur une analyse transversale des impacts au regard des enjeux et des orientations ?	
		L'évaluation	- Est-elle formalisée et accompagnée de moyens ? - Est-elle participative ? - Est-elle satisfaisante, utile et adaptée ?	



90

